

L'Hôtel du Parlement: symbole de l'État du Québec en devenir (1867-1982)

Par Réal Bélanger



CONSULTER EN LIGNE

atlas.cieq.ca

Une fenêtre sur le passé québécois
Plus de 200 textes et cartes de référence
sur l'histoire du Québec en libre accès

POUR CITER CET ARTICLE, UTILISER L'INFORMATION SUIVANTE :

Bélanger, Réal (2001). «L'Hôtel du Parlement: symbole de l'Etat du Québec en devenir (1867-1982)» dans Serge Courville et Robert Garon (dir.), *Québec, ville et capitale*. Québec: Les Presses de l'Université Laval (coll. «Atlas historique du Québec»). [En ligne]: <https://atlas.cieq.ca/quebec-ville-et-capitale/l-hotel-du-parlement-symbole-de-l-etat-du-quebec-en-devenir-1867-1982.pdf>

Tous droits réservés. Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ)
Dépôt légal (Québec et Canada), 2001.
ISBN 2-7637-7674-4

Les chercheurs du CIEQ, issus de neuf universités, se rejoignent pour étudier les changements de la société québécoise, depuis la colonisation française jusqu'à nos jours. Leurs travaux s'inscrivent dans trois grands axes de recherche: les gens : les populations et leurs milieux; les ressources : les moyens d'existence et les stratégies; les régulations : la norme, l'usage et la marge. Ils privilégient une approche scientifique pluridisciplinaire originale pour comprendre le changement social et culturel dans ses dimensions spatiotemporelles – www.cieq.ca



L'HÔTEL DU PARLEMENT SYMBOLE DE L'ÉTAT DU QUÉBEC EN DEVENIR (1867-1982)

Le 1^{er} juillet 1867, la ville de Québec devient la capitale de la province de Québec, l'une des quatre provinces de la fédération canadienne créée officiellement le même jour. Dès lors, émane l'État du Québec, sous la coupe duquel vivront quelque 1 150 000 personnes. Aussitôt, se mettent en place les institutions politiques qui devront encadrer cette population décrite alors comme conservatrice, majoritairement rurale et agricole, comprenant 78 % de francophones catholiques. Par-dessus tout, évidemment, s'implante alors le Parlement, l'institution suprême. C'est en soi le garant du consensus général, l'instrument privilégié du système qui convertira les questions politiques en décisions impératives. Ce Parlement regroupe d'abord et avant tout l'Assemblée législative (qui deviendra l'Assemblée nationale en 1968), où se côtoient 65 députés élus par la population, le Conseil législatif (qui sera aboli en 1968), où se réunissent 24 membres nommés à vie, et le lieutenant-gouverneur, représentant de la reine dans la province. À ce lieu, sommet du pouvoir démocratique où sont notamment débattus et votés les projets de loi, se greffe le Conseil exécutif, choisi au sein de la majorité parlementaire : c'est à proprement parler le gouvernement. Sa mission première reste la détermination des politiques et la mise en application des décisions du Parlement qui, en théorie, doit le surveiller de près. En 1867, il se compose du premier ministre et de six ministres. Ensemble, ces institutions forment ce qu'on pourrait appeler le plus haut niveau de la gouverne politique de la nouvelle province. Autrement dit, elles constituent les fondements de l'État du Québec, entendant par là à la fois l'autorité souveraine qui s'exerce sur la population et sur cet espace déterminé, mais aussi l'ensemble des services gouvernementaux des institutions politiques centrales de ce territoire.

Tout bien considéré, toutefois, il faut admettre qu'en 1867, l'État du Québec reste embryonnaire. À proprement parler, il demeure à bâtir au rythme même des exigences, des besoins et de l'évolution de la société. L'État, on le sait, principal mécanisme de régulation dans une société, est aussi un construit social et historique appelé à réagir aux interpella-tions de l'environnement sociopoliticoéconomique. Petit à petit, donc, de 1867 à 1982, l'État du Québec se construira : ses fonctions et ses structures prendront progressivement de l'expansion, ce qui le conduira au stade d'État moderne. Ce texte en trace brièvement les étapes les plus importantes.

L'État du Québec possède aussi un édifice qui tient lieu de symbole : l'Hôtel du Parlement. Localisé sur l'actuelle colline parlementaire, le monument s'impose à l'extérieur des murs de la vieille ville de Québec, elle-même capitale sous plusieurs régimes politiques antérieurs. Les édifices qui le constituent sont chargés d'une histoire qui les relie inéluctablement à celle même de l'État. Comme lui, en outre, ils ne sont pas figés dans le temps. Certes, l'Hôtel du Parlement, déclaré, avec ses abords, site historique national du Québec en 1985, ne peut en tant que tel et à lui seul représenter toutes les dimensions de l'État du Québec. Cependant, il en fait indiscutablement partie. Mieux, son édifice principal, le Palais législatif, appelé communément aujourd'hui « le Parlement », siège de l'Assemblée nationale, s'est inscrit depuis longtemps dans l'imaginaire collectif. Aux yeux de plusieurs observateurs, en effet, l'Hôtel du Parlement évoque l'expression première de l'État du Québec, sa forme la plus visible comme la plus attachante, voire le lieu par lequel il s'identifie d'emblée. Pour les fins de ce texte, et dans le but de mieux concrétiser cette réalité, nous montrerons l'indissociable lien entre l'évolution de l'État du Québec et celle même qu'a connue l'Hôtel du Parlement. Par le devenir de l'un se concrétisera le dynamisme et la modernité de l'autre.



CHAPITRE 24

Loi modifiant la Loi sur les biens culturels et d'autres dispositions législatives

[Sanctionnée le 20 juin 1985]

LE PARLEMENT DU QUÉBEC DÉCRÈTE CE QUI SUIT:

Éditeur officiel, Québec.

« CHAPITRE VI

« SITE HISTORIQUE NATIONAL

Éditeur officiel, Québec.

Déclaration
d'un site
historique
national

« 127. Est déclaré site historique national l'ensemble constitué par l'Hôtel du Parlement, l'Édifice Pamphile-Le May, l'Édifice Honoré-Mercier et le terrain décrit à l'Annexe I.

LA FORMATION D'UN ÉTAT MODESTE : 1867-1897

Construire l'État du Québec n'est pas chose facile en 1867. En plus des obligations inhérentes à la répartition des pouvoirs qu'impose la Constitution canadienne, il faut notamment composer avec les limites dictées par l'environnement socioéconomique ainsi que par la conception même de l'État véhiculée dans la société. Au total, entre 1867 et 1897, moment où s'annonce un changement quelque peu significatif, il en résultera un État aux ambitions plutôt modestes. En somme, un État qu'on peut placer au rang d'une municipalité un peu plus grande que les autres.

Pour comprendre la faiblesse de l'État du Québec entre 1867 et 1897, il faut en premier lieu circonscrire son cadre général de fonctionnement et admettre ceci : tout gouvernement du Québec doit tenir l'équilibre entre un certain nombre de contraintes. D'abord, la propension du gouvernement fédéral à vouloir dominer davantage la fédération. Certes, le Québec jouit d'une autonomie relative au sein du Canada et il prétend bien utiliser les pouvoirs qui lui ont été dévolus touchant principalement à l'organisation sociale, civile, familiale, scolaire et municipale. Toutefois, l'instance fédérale peut notamment désavouer des lois, exploiter ses pouvoirs résiduaire et déclaratoire. Il peut aussi exercer de l'influence indue par le jeu des organisations politiques et, jusqu'en 1874, du double mandat qui permet à un député de siéger à la fois à Ottawa et à Québec. En second lieu, viennent ses sources de revenus limitées. L'État du Québec ne peut en effet compter à cet égard que sur les sommes provenant des

ventes des terres publiques et des permis, des droits de coupe sur les bois, des taxes directes et, surtout, des subsides versés par le gouvernement fédéral. Lors du premier budget présenté en 1868, les revenus ne totalisent que 1 535 546 \$ dont 915 309 \$ émanent du gouvernement fédéral. À la toute fin de la période, les revenus ne dépasseront pas les 4 327 910 \$. S'impose ensuite à cet État naissant l'influence prépondérante de la puissante Église catholique dont plusieurs des diktats guident la société. À peu d'exceptions près, l'Église n'abdiquera pas le leadership et le monopole qu'elle détient dans des domaines comme l'éducation et le bien-être social. Pour ce faire, elle entend bien obliger l'État et ses dirigeants à se soumettre à

ses volontés. À cela se greffent enfin les idéologies dominantes, conservatrice ou libérale, qui militent en faveur de la réduction maximale des charges de l'État dans la société. Si bien, d'ailleurs, que la plupart des Canadiens français, quoique très satisfaits d'obtenir leur propre État où ils pourront s'épanouir comme nationalité, approuvent d'emblée son rôle de suppléance à l'initiative privée. Le meilleur État, selon eux, demeure celui qui intervient le moins. Cette pensée est aussi celle des élites politiques du Québec. Tant les conservateurs, qui gouvernent pendant pas moins de 24 années au cours de cette première phase, que les libéraux, leurs adversaires acharnés, l'épousent d'emblée. Ainsi, l'État du Québec, aux prises en plus avec les aléas d'une conjoncture économique plutôt difficile qui saignera sa population, ne s'engagera alors que dans les entreprises modestes.

Cette réalité se perçoit sur tous les plans. D'abord, dans la mise en place des institutions même, ce qui implique avant tout l'appareil gouvernemental et sa gestion ainsi que l'ensemble des rouages administratifs. C'est l'Exécutif, sous l'autorité du conservateur Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, qui se charge de cette tâche en 1867. Pour ce faire, il s'inspire du legs du Canada-Uni qui commandera tant les structures que les pratiques. Au fond, le système reposera sur la création de départements administrés par des fonctionnaires soumis à des ministres. Choisis par le premier ministre, chef du gouvernement, ces derniers sont tous, avec lui, conseillers du lieutenant-gouverneur. En haut de la pyramide se trouve donc le cabinet, par qui le gouvernement existe concrètement. Tout au cours de la période, il ne dépassera guère les sept ou huit personnes, ce qui constitue une superstructure réduite au minimum. Il en est de même des départements ou ministères. Entre 1868 et 1896, malgré quelques changements et scissions, leur nombre rejoindra à peu près les précédents. Dès 1867, l'État reçoit du Canada-Uni les départements de l'Instruction publique, des Terres de la couronne et de l'Agriculture. Leur organisation est rodée, leurs fonctionnaires expérimentés. Cependant, dans d'autres secteurs, comme ceux du Trésor, des Travaux publics et du Procureur général, il faut créer de toute pièce et embaucher des employés. Les premiers ministres successifs y mettront beaucoup d'énergie, mais il faudra plusieurs années avant que la machine de l'État ne soit efficace. Rarement le personnel permanent d'un département, à Québec, dépassera la vingtaine de personnes. Leur nombre total, qui est de 94 en 1871, atteindra tout au plus le chiffre de 199 en 1896. Sous la direction des sous-ministres, fonctionnaires clés à la compétence reconnue, ces permanents sont le plus souvent des commis auxquels s'ajouteront progressivement des spécialistes tels des ingénieurs, des avocats et des architectes. À eux, se joint un personnel à temps



PIERRE JOSEPH OLIVIER

CHAUVEAU, S. D.

Archives nationales du Québec,
Livernois, P560, S2, D127236.



PREMIER LIEUTENANT-
GOUVERNEUR N.-F. BELLEAU, S. D.
Archives nationales du Québec,
Livernois, P560, S2, P116206.



HONORÉ MERCIER, 1888.
Archives nationales du Québec,
Norman & son,
P1000, S4, PM79-2.

partiel qui agit à titre d'agents de certains ministères dans les régions. Dans ce groupe, se rencontrent entre autres l'agent des terres, le personnel des palais de justice, les inspecteurs d'écoles. Tout compte fait, cette administration menue, attachée bien souvent au patronage des hommes politiques, n'assume pas toujours le contrôle suffisant à la bonne marche des activités étatiques. Décentralisée, elle amène le gouvernement à confier à d'autres institutions certaines de ses responsabilités. Les municipalités, les commissions scolaires et les sociétés d'agriculture sont de celles-là, mais leur efficacité demeure inégale. En somme, l'ensemble de ces structures rend franchement compte de la taille plus que réduite de l'État du Québec.

Il en est de même des fonctions que se donne cet État du Québec au cours de cette période. Elles se fondent à l'esprit du temps et se résument ainsi : l'État ne jouera qu'un rôle de suppléance à l'initiative privée. Ce qui veut dire qu'il interviendra dans la société là où le secteur non étatique ne pourra pas ou ne voudra pas agir. Il le fera selon ses ressources financières, quitte à emprunter au besoin. Il se concentrera ainsi sur des mesures de distribution et d'autorégulation qu'accompagneront, à l'occasion, quelques grandes politiques et la création d'instruments de développement économique. C'est tout. En clair, pas de véritable action planificatrice de l'État, mais des volontés : fixer des cadres politique et juridique à l'action privée, prendre en charge des dépenses d'infrastructure, subventionner, déléguer quelques-uns de ses pouvoirs. Un domaine, surtout, sera privilégié : l'économique, la préoccupation première des politiciens préoccupés par l'émigration aux États-Unis et les crises économiques. Là encore, la portée des œuvres reste somme toute limitée. Comme l'est d'ailleurs la solution envisagée qui passe, comme autrefois, par le défrichement des terres afin de rendre de nouveaux territoires accessibles aux colons. Pour y parvenir, l'État attribue un rôle moteur à la construction de chemins

de fer, lesquels, espère-t-il, stimuleront non seulement la colonisation, mais l'agriculture, l'exploitation forestière, l'industrie et le commerce. Il faut dire qu'ici il y met vraiment les efforts, distribue les subventions et, après 1874, va même jusqu'à assumer une grande partie des frais liés à la construction du Quebec, Montreal, Ottawa & Occidental. Les résultats paraissent probants, puisqu'on compte 5 600 km de voie ferrée en 1901 contre 910 en 1867. Toutefois, ce choix gruge beaucoup les disponibilités financières déjà réduites de la province. En agriculture, par exemple, même si le gouvernement désire moderniser le secteur et diffuser les nouvelles techniques, il devra se borner souvent à appuyer, par des subventions, l'initiative des agronomes et des sociétés d'agriculture ou encore à contribuer à la construction de chemins de colonisation. C'est le cas aussi dans le champ de l'exploitation forestière, une activité pourtant fort importante à l'époque : il se contentera de fournir les cadres juridique et institutionnel, laissant aux autres le soin d'agir. Que dire, par ailleurs, des politiques sociales sinon qu'elles sont minimales à peu d'exceptions près, comme l'entretien des malades mentaux dans les asiles. À cet égard, l'État s'en remet à l'Église, aux municipalités, aux institutions de bienfaisance et à la famille, ce qu'accepte bien l'ordre social établi. En éducation, il se refuse presque complètement à jouer un rôle direct après 1875, alors qu'est aboli le ministère de l'Instruction publique créé en 1868. Désormais, cette responsabilité appartient au Conseil de l'instruction publique. Bien peu aussi est consacré au secteur culturel, tandis que l'État cherche quelque peu, par le biais notamment de l'adoption du *Code municipal*, à encadrer l'action des municipalités aux prises avec des charges nombreuses. Là où sa présence paraît plus visible, c'est dans le domaine de la justice, car il multiplie les palais de justice et les prisons. Ou, encore, à la fin de la période, dans le champ des relations intergouvernementales. Ici, c'est surtout le gouvernement autonomiste d'Honoré Mercier qui lance haut et fort, après 1887, ses salves de mots et d'écrits : en toile de fond, Mercier veut assurer la survie des Canadiens français. Avec lui, l'État du Québec, si minime en



taille et en fonctions, devient le symbole même de l'existence de la nationalité canadienne-française.

Cet État du Québec, on le sait, bénéficie lui-même d'un symbole qui le représente en partie : l'Hôtel du Parlement. Il faut dire qu'en 1867, ce lieu paraît plutôt modeste. En fait, les autorités gouvernementales ne disposent alors que de bien peu de choix pour localiser les activités centrales de l'État. Elles s'en remettent finalement au bâtiment qu'on appelle le Parlement-bureau de poste, érigé dans l'actuel parc Montmorency. Construit en 1859-1860, il avait notamment servi aux Chambres du Canada-Uni. Tout, cependant, dans ce site et dans cet espace, renvoie à l'histoire. Là, autrefois, sous le Régime français, s'élevait le palais épiscopal. Puis, parmi les destructions et les reconstructions de diverses natures, on y a bâti des édifices qui reçurent le premier Parlement de 1792 et, en 1864, la célèbre Conférence de Québec, qui prépara la mise en place de la Confédération. Sobre et élégante, aux lignes classiques, la bâtie est constituée d'un corps central flanqué de deux ailes. Après le 1^{er} juillet 1867, on y regroupe l'Assemblée, le Conseil législatif ainsi que les bureaux des départements de l'Agriculture, des Travaux publics, du Procureur général et du Solliciteur général. L'exiguïté des lieux oblige à disperser dans la ville, rues Saint-Louis, Haldimand et Mont-Carmel, les bureaux du lieutenant-gouverneur, du Conseil des ministres et des autres départements. Cette situation s'avère vite embarrassante pour le bon fonctionnement de l'État, si réduit soit-il. Aussitôt qu'en 1869, on pense à concentrer les activités parlementaire, exécutive et administrative dans un édifice imposant, digne de l'État du Québec en formation. Cet édifice pourrait même contribuer à moderniser la ville, à reconstruire son image de « vieille capitale » et à stimuler, par un effet d'entraînement, une expansion urbaine de prestige. En somme, l'endroit deviendrait le moteur d'une ville transformée. C'est ainsi



EUGÈNE-ÉTIENNE TACHÉ, S. D.
Archives nationales du Québec,
P1000, S4, D3, P16.

qu'après diverses démarches et tergiversations, les autorités achètent, le 28 juillet 1876, pour la somme de 15 000 \$, un terrain de 23 400 m² situé hors les murs, du côté nord de la Grande-Allée, appelé le *Cricket Field*. Petit à petit, de 1877 à 1886, s'élève un édifice à la hauteur des espoirs du jeune État et de sa nation : il en sera graduellement un objet d'identité comme de modernité. Tel qu'il apparaît vers 1890, le nouvel Hôtel du Parlement, conçu principalement par l'architecte Eugène-Étienne Taché, est formé de quatre ailes décrivant un carré d'environ 100 m de côté, avec une cour intérieure. D'inspiration française, précisément de style Second Empire, né avec l'agrandissement du Palais du Louvre, le bâtiment sait, avec originalité, composer avec son milieu québécois. Dans l'aile de la façade principale se trouve le Palais législatif tandis que les trois autres ailes rassemblent les départements ainsi que les bureaux du lieutenant-gouverneur et de l'Exécutif. Sa décoration, baignée dans l'histoire du Québec et de ses héros entourés de devises, d'armoiries et de blasons, s'étalera sur plusieurs décennies et deviendra un véritable projet collectif pour les artistes canadiens-français. Dès lors, l'Hôtel du Parlement, lieu de mémoire des Québécois, commence à s'établir comme symbole de l'État du Québec. Inscrit dans le paysage de la ville, il enclenche même déjà, sur la Grande-Allée, le mouvement d'expansion urbaine recherché. Enfin, il satisfait en bonne partie aux tâches que s'est donnée l'administration. Cependant, il s'agit bien d'une première phase de construction parsemée de quelques désagréments au centre desquels figurent ses coûts élevés. À l'image de l'État du Québec, son devenir mouvementé ne fait que s'amorcer.



L'HÔTEL DU PARLEMENT VERS 1870.
Archives nationales du Québec, P560, S1, P200.

LE DÉBUT DE RÔLES NOUVEAUX POUR L'ÉTAT : 1897-1936

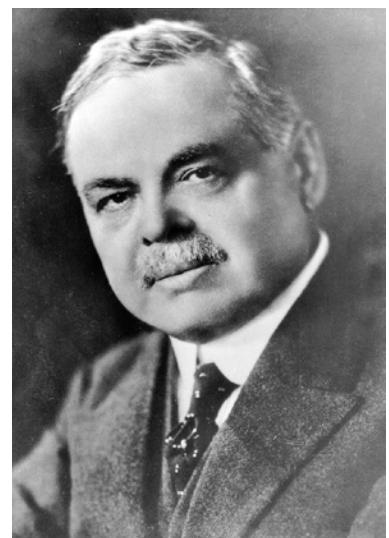
Au cours de cette deuxième phase, les fonctions de l'État du Québec dans la société ne se modifieront pas fondamentalement. Toutefois, des changements politiques liés à des transformations socioéconomiques conduiront l'État à repenser quelque peu son rôle. Une ère nouvelle s'annonce, qui ne s'accomplira pas aisément, puisque des tenants de la tradition chercheront à la contrer avec vigueur.

La toile de fond contextuelle des années 1897-1936 est tissée à partir du portrait classique des continuités et des ruptures. Ainsi, plusieurs des contraintes, qui avaient balisé les actions de l'État lors de la période précédente, s'imposent à nouveau avec une coloration imprégnée du climat de l'époque. Le gouvernement fédéral, par exemple, en dépit d'une accalmie au début du siècle, maintient son désir de domination qui renforcent les années de guerre et la grande crise des années 1930. Cependant, il trouvera sur son chemin un gouvernement québécois soucieux de proclamer son autonomie, beaucoup plus aguerri et revendicatrice, surtout à partir des années 1920. L'Église catholique, quant à elle, reste puissante et devient même triomphante. Avec ses fidèles, qui forment plus de 85 % des quelque 3 100 000 Québécois en 1936, elle cherche toujours à remplir son rôle directeur sur la société, les yeux fixés sur son idéologie conservatrice. Si elle tente difficilement de s'adapter quelque peu aux virages du siècle nouveau, elle garde néanmoins jalousement la conduite de ses domaines de prédilection que sont la paroisse, l'école et l'assistance sociale. Et gare à ceux qui y portent ombrage ! En dépit de cette réalité, il faut convenir du fait que l'idéologie libérale inspire alors les modèles de développement novateurs. Certes, la grande crise lui assénera un dur coup et verra poindre d'autres courants de pensée, mais cette idéologie caractérise aussi l'esprit de la majeure partie de l'époque fondant, comme auparavant, le progrès économique et social sur la liberté individuelle et la propriété privée, ainsi que sur le rôle réduit de l'État dans la société. Plusieurs Québécois s'y associent. Comme le font la majorité des hommes politiques, bien qu'un groupe de libéraux, plus progressistes, souhaitent désormais l'intervention étatique en cas d'abus du système. Toutefois, au-delà de ces continuités, émergent alors des données nouvelles qui marquent la rupture avec le passé et annoncent le XX^e siècle. L'une est d'ordre politique et assurera la stabilité à l'État. En 1897, en effet, la gouverne politique bascule du côté du Parti libéral qui l'exerce pendant la période tout entière. Les Lomer Gouin (1905-1920) et Louis-Alexandre Taschereau (1920-1936), surtout, s'illustrent en brandissant, presque comme un évangile, l'idéologie libérale, l'assise de leurs actions. Ils dirigent des cabinets qui accaparent de plus en plus le pouvoir politique entourés d'un personnel politique professionnel, docile et issu de la petite bourgeoisie. Les autres données relèvent du plan socioéconomique. En dépit de crises passagères et

d'autres plus sérieuses comme celle des années 1930, le Québec vit le plus souvent dans une prospérité retrouvée, favorisée par une plus grande intégration économique au continent nord-américain. Si bien d'ailleurs que s'ensuit une remarquable poussée industrielle reposant sur l'exploitation des richesses naturelles et la production de l'électricité. Alimentée abondamment par des investissements étrangers, de plus en plus américains, elle conduira notamment à la structuration de grandes entreprises, à l'accélération de l'urbanisation et à la diminution de l'importance du monde rural. Qui plus est, cette prospérité, liée à une gestion prudente, contribuera, du moins jusqu'au début des années 1930, à augmenter les recettes de l'État, ce qui renforcera d'autant sa stabilité et sa marge de manœuvre. De fait, elles se multiplient par 10 au cours des trois premières décennies, passant de 4 à 40 millions \$, dont seulement 5,8 millions proviennent du gouvernement fédéral. Bien sûr, cette belle conjoncture, qui crée des emplois, cache des zones ombrées : par exemple, la concentration du pouvoir économique dans les mains d'étrangers et de trusts ou encore les inégalités dans le partage des bénéfices qui aboutissent à de criants problèmes sociaux. Ces résultats enragent plusieurs penseurs, dont les nationalistes canadiens-français, qui voient en outre s'évanouir la société traditionnelle au profit d'une autre qui sape leurs valeurs. Quoi qu'il en soit, l'ensemble des bénéfices donne graduellement à l'État ce qu'il faut pour dépasser quelque peu les bornes de l'étape précédente.

Ces fonctions nouvelles ne s'imposent pas d'emblée. L'État du Québec jouera encore un rôle fondamental de suppléance à l'initiative privée. Toutefois, la modernisation de l'économie fera progressivement émerger un concept d'État québécois apte à prendre en main des directions jugées inconcevables jusque-là. Timide, certes, cette orientation provoquera du coup l'extension des activités de l'État. Plus, elle le conduira à se moderniser quelque peu.

Plusieurs Québécois partageront ce modèle en dépit des hauts cris exagérés de l'Église et des conservateurs. Ils estiment en effet que, dans certains cas, l'État peut le mieux servir la société. À l'appui de cette position, les exemples ne manquent pas. Qui donc, se demande-t-on, peut le mieux réaménager le système routier de manière à ce qu'il réponde aux échanges de plus en plus nombreux ? Qui donc peut améliorer suffisamment les normes de l'éducation pour rencontrer les développements technologiques ? Qui peut créer les services et les départements susceptibles à la fois de satisfaire les exigences de l'industrialisation et de l'urbanisation et de corriger les abus qu'elles engendrent ? Qui peut concevoir les mécanismes qui



LOMER GOuin, S. D.
Archives nationales du Québec,
J.E. Livernois, P560, S2, D127270.



remplaceront les anciennes solidarités sociales et qui sauront atténuer les conséquences sociales liées à toutes les transformations de la société ? Ainsi, petit à petit, se manifeste un État québécois un peu plus interventionniste qu'auparavant qui n'arrivera jamais, toutefois, à supplanter le modèle traditionnel toujours dominant. Graduellement, cet État à deux voies se donne trois objectifs collés intimement à son temps et qui ne heurtent pas trop le conservatisme social. Il les situe en ordre décroissant : d'abord, le développement économique, puis la protection et le secours à la population, et enfin, le progrès du domaine culturel. Ensuite, sagement, mais au gré aussi des circonstances, il se dote de stratégies qui rappellent celles du passé tout en annonçant l'ère nouvelle. S'imposent ici la sobriété budgétaire, l'intervention minimale dans la vie économique et sociale, l'acceptation du rôle central de l'entreprise privée dans le développement économique, la propriété de la plupart des nouveaux investissements de capital, le rééquilibre des rapports avec les municipalités, dont l'importance demeure énorme à l'époque, la révision de l'administration décentralisée. À la longue, l'État en ajoute une autre, qui complétera surtout les quatre premières : la reconnaissance de la nécessité d'une mise à jour de ces belles

formules impliquant davantage le gouvernement et qui tiendrait compte, notamment, de l'ensemble des conséquences inhérentes à tous les bouleversements déjà énumérés. Dès lors, il met peu à peu au point les moyens qu'il entend prendre pour réaliser ce plan.

Ces moyens se fondent tous dans les politiques que les divers gouvernements libéraux présentent au cours surtout des trois premières décennies du siècle. Les plus importantes propositions concernent bien sûr le développement économique, son objectif premier. Ici, l'État ne tergiverse pas. Inspiré par la demande nationale et internationale, il réoriente quasi complètement son action. Il abandonne en bonne partie les subventions aux chemins de fer et à la colonisation pour se concentrer sur un programme de soutien à l'exploitation des richesses naturelles et à l'industrialisation. Ce programme, par les revenus qu'il engendre, renfloue ses finances, du moins jusqu'en 1930. Il ne néglige vraiment rien à cet effet. Il appuie la grande industrie par la mise en place d'infrastructures, de services techniques, d'aides financières diverses incluant, à l'occasion, la suspension de taxes et de droits à payer. Il lui concède en outre des priviléges nombreux : territoires, réserves forestières, concessions minières, chutes d'eau. Ils servent tous d'appât au capital étranger qui envahit graduellement le Québec, construit des usines, crée des emplois et renforce considérablement des secteurs. Le plus bel exemple reste celui des pâtes et papiers qui deviendra le pôle de croissance le plus dynamique de l'économie : sa production passe de 7,4 millions \$ en 1905 à 64,5 millions \$ en 1919. Qui plus est, les gouvernements soumettent des



LOUIS-ALEXANDRE TASCHEREAU, S. D.
Archives nationales du Québec, Blank et Stoner,
P560, S2, P134668.



ÉCOLE TECHNIQUE
DE QUÉBEC, S. D.

Archives nationales
du Québec, Inconnu,
P1000, S4, (PN78440-11).

projets de lois qui favorisent cette extension. Pensons seulement à ceux qui touchent aux « bons chemins » en 1912 et à la création du ministère de la Voirie en 1914 qui sera, dans les années 1920, le poste budgétaire le plus important de l'État du Québec. En parallèle, mais aiguillonné autant par les conséquences de ce laisser-faire que par les critiques des milieux cléricaux et nationalistes, l'État prend conscience aussi de la nécessité d'encadrer l'initiative privée. Il décide alors d'y œuvrer plus résolument qu'auparavant. C'est ainsi qu'il entreprend de réglementer davantage la vie économique, d'implanter des régies ou des commissions de surveillance et de contrôle, telles celles des services d'utilité publique en 1909 et des eaux courantes en 1910. Sauf exception, comme lors de la création de la Commission des liqueurs en 1921, jamais il ne lorgne vers la mise en place d'entreprises publiques. En outre, il corrige des abus criants : au lieu, par exemple, de vendre les ressources hydrauliques, il les loue à partir de 1907 par bail emphytéotique ; en 1910, il impose un embargo sur l'exploitation du bois à pâte coupé sur les terres publiques, ce qui conduira les industries à le transformer en pâte ou en papier avant de l'exporter ; en 1926, il s'oppose à l'exportation de l'électricité aux États-Unis. S'il ne fait pas preuve de vision à long terme concernant surtout la propriété des ressources ou encore la participation accrue du capital canadien-français à l'industrialisation, il assure au moins en partie le court terme. Ailleurs, dans les autres domaines à vocation économique, il se fait moins actif. On le sait, la colonisation retient moins son attention bien qu'elle l'attire beaucoup aux moments de crises. De 1930 à 1937, il dépense jusqu'à 26 millions \$ pour l'établissement de colons. En agriculture, un domaine qui demeure malgré tout essentiel, il voit à l'amélioration de la productivité, il embauche, ce qui est nouveau, ses propres agronomes, puis il multiplie les fermes modèles. Au total, dans l'économique, il est aisément de constater que le rôle de l'État québécois s'accroît sur fond de suppléance.

Cet État s'intéresse plus qu'à l'économique. Il y a aussi l'éducation, l'un des secteurs clés qu'il voudrait bien investir et moderniser pour mieux rencontrer les exigences de cet âge d'espoir et de progrès. Il ne réussit ni à réimplanter le dépar-

tement de l'Instruction publique ni à rendre l'école obligatoire. L'Église et les milieux conservateurs veillent trop au grain : ils font tout échouer. Tout de même, l'État finit par donner une nouvelle impulsion à la cause de l'éducation. Il intervient même directement en créant un système d'enseignement professionnel et technique en marge du système général d'enseignement. Ainsi, à partir de 1907, apparaissent des écoles techniques et l'École des hautes études commerciales. Il contribue aussi au développement du réseau universitaire et appuie la restructuration de l'enseignement public et la création artistique. Il en est quelque peu de même dans la mission sociale prise au sens large. Ici, l'État libéral, heureux de créer des emplois, tarde à agir pour aider les malades ou les laissés-pour-compte des grandes transformations sociétales. Jusqu'en 1920, par exemple, il ne consacre pas plus de 10 % de son budget au bien-être et à la santé publique. Il s'en remet encore aux institutions de charité, qu'il subventionne un peu plus, et aux municipalités. Mais après, il bouge à l'occasion et parfois il innove. Le domaine du bien-être accroîtra ainsi beaucoup son budget. En 1921, en dépit de la fureur de l'Église et des nationalistes conservateurs, il fait adopter la première grande loi de ce secteur : la *Loi de l'assistance publique*. Elle s'applique aux indigents et, ce qui est nouveau, l'État s'octroie un droit de regard sur les institutions de bienfaisance. Plus tard, au cours de la crise des années 1930, il utilise le secours direct pour aider les individus aptes au travail. En 1930, aussi, il institue la Commission des assurances sociales dont l'objectif est d'examiner le problème social dans son ensemble. En 1936, enfin, il accepte le programme fédéral des pensions de vieillesse, qu'il avait jusque-là refusé au nom de l'autonomie provinciale. Au total, ses réactions demeurent prudentes en ce domaine, ne procédant, même en pleine crise, que par des mesures ponctuelles.

En matière de santé, l'État vaque à ses activités courantes, mais il met tout de même en place des dispensaires antituberculeux, des centres de puériculture et des unités sanitaires en milieu rural. Dans le monde du travail, il accomplit globalement assez peu en dépit du fait que ses actions marquent

(Sanctionnée le 19 mars 1921)

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt public d'établir un service d'assistance publique provinciale pour assister les malades indigents qui sont recueillis, hospitalisés ou détenus dans des institutions d'assistance publique ;

A ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit :

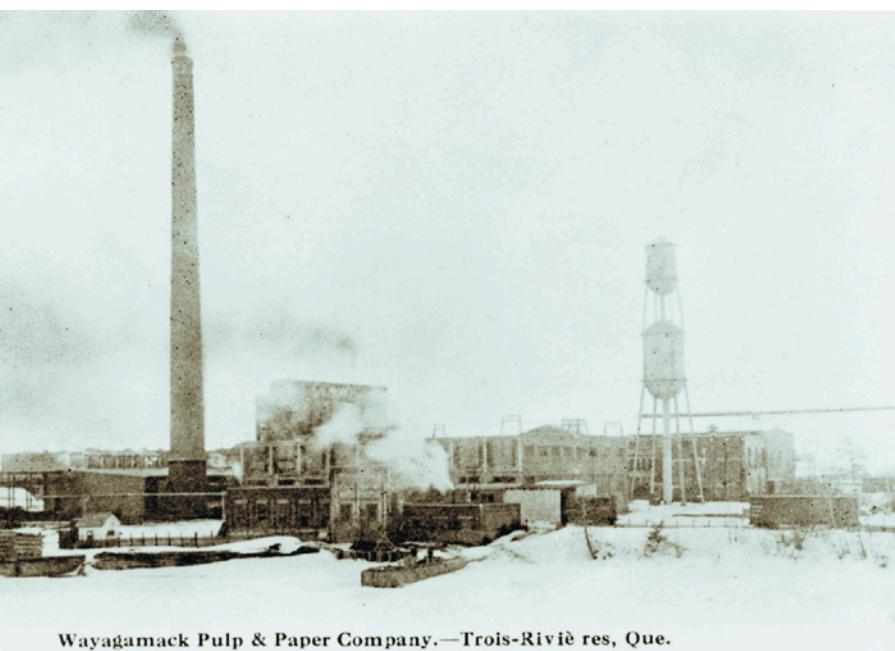
Citation de la loi. **I.** La présente loi peut être citée sous le nom de : "Loi de l'assistance publique de Québec."

une véritable amorce d'interventions et aboutissent à l'établissement du département du Travail en 1931. Ses principales lois, du moins jusqu'à cette date, concernent les accidents, les bureaux de placement, le travail des enfants et des femmes, la reconnaissance juridique des syndicats ainsi que la conciliation et l'arbitrage. Il s'en trouve autrement dans le domaine municipal. L'État, par la force des choses, s'ingère davantage dans les champs d'activités dévolus jusque-là aux municipalités et s'impose dans leur gestion. Si bien qu'il crée un département des Affaires municipales en 1918 et veille, notamment, sur leurs emprunts tout en inspectant leur administration. Dès lors, un mouvement de réduction de l'autonomie municipale se dessine, qui se renforcera dans les années 1930. Au terme, cette croissance des activités de l'État se répercute sur l'administration publique proprement dite, qui s'amplifie alors et se transforme. Les fonctionnaires permanents, par exemple, passent d'approximativement 625 en 1900 à 6 645 en 1934 sans compter les nombreux contractuels ou ceux qui évoluent dans certaines commissions. Encore trop soumis au patronage, ils bénéficient toutefois de la stabilité politique qui leur procure la sécurité d'emploi. En 1936, une enquête du Comité des comptes publics montrera cette attache abusive. Le nombre de départements, pour sa part, continue d'augmenter, puisqu'à l'été de 1936 il atteint le chiffre de dix, excluant la fonction de premier ministre. Pendant ce temps, se multiplient les nouveaux organismes, telles les régies ou les commissions, et naissent des bureaux spécialisés, comme le Bureau de la statistique fondé en 1912. Dans cette veine, des départements sont réorganisés, tandis que certains autres acquièrent une dimension nouvelle. En somme, on peut affirmer que l'administration publique devient alors plus centralisée, plus complexe et plus spécialisée. Elle n'est cependant pas mieux coordonnée, malgré des efforts réels de rationalisation. Au fond, elle a beaucoup grandi sans pour autant avoir modifié radica-

lement son style. Toutefois, elle reflète encore bien l'État du Québec en devenir.

L'Hôtel du Parlement, il va sans dire, se fait à nouveau le symbole privilégié de toute cette évolution. Comme l'administration, il se greffe à la croissance des activités de l'État. Il le fait, certes, à sa manière : celle de l'image et de la représentation. Cependant, on entreprend alors de redessiner cette image pour qu'elle rende compte davantage des ambitions nouvelles. Dès la fin des années 1890, l'étroitesse des lieux mis en place à la période précédente frappe déjà. Pire, elle s'accroît jusqu'à la saturation. D'où, progressivement, l'Hôtel du Parlement s'agrandira au point d'occuper, dans une phase initiale, tout l'espace disponible sur le terrain acheté en 1876. C'est ainsi que trois annexes s'édifient entre 1910 et 1925. La première, élevée entre 1910 et 1915 du côté nord de l'Hôtel du Parlement, loge la bibliothèque, les bureaux du Conseil exécutif et du Conseil de l'instruction publique. Reliée aux autres ailes par une passerelle construite à la hauteur du premier étage, elle s'harmonise avec l'architecture du Palais législatif. Cette annexe deviendra l'édifice B en 1938 et, en 1980, prendra le nom de Pamphile-Le May. Presque au même moment (1913-1917), s'érige le Café du Parlement, puis surtout, entre 1922 et 1925, avec les besoins sans cesse à la hausse, apparaît la troisième annexe située au nord de la bibliothèque, avec une façade sur la rue Sainte-Julie : ce sera l'annexe dite de la rue Sainte-Julie. Elle abritera le département du Trésor ainsi que les bureaux du premier ministre et du secrétaire provincial. Elle comporte quatre étages couronnés d'une balustrade qui rappellent à leur façon le Palais législatif. Elle portera en 1938 le nom d'édifice C, puis en 1980, celui d'Honoré-Mercier. Se termine alors la première phase des nouveaux réaménagements.

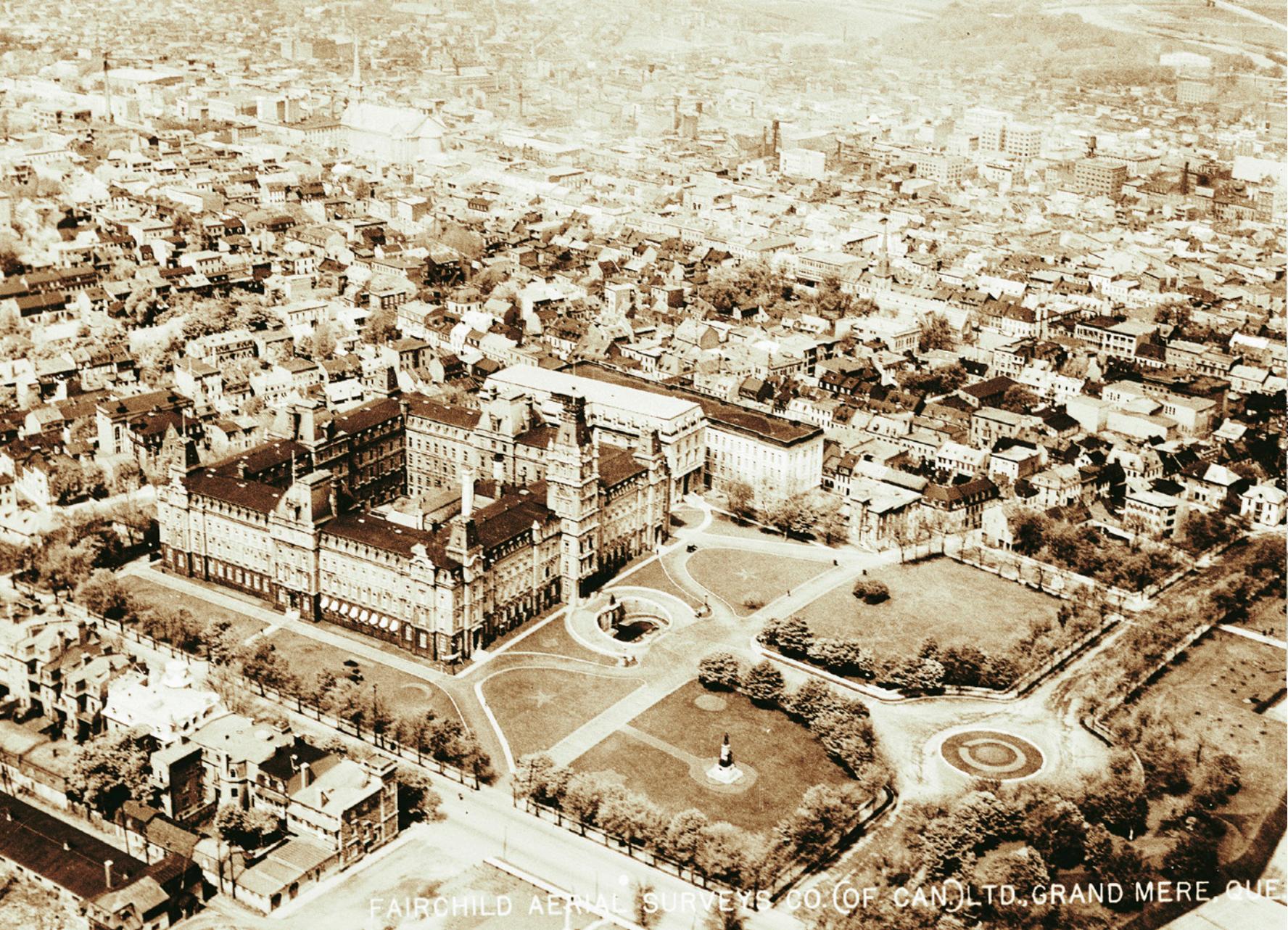
Toutefois, dès la fin des années 1920, l'importance accrue de l'État rattrape la capacité des locaux existants. C'est alors qu'émerge petit à petit le concept de Cité parlementaire ou administrative rayonnant autour du Palais législatif. Un individu l'identifie d'emblée : Louis-Alexandre Taschereau, tour à tour ministre des Travaux publics et premier ministre, surnommé le père de la Cité parlementaire. C'est lui qui,



Wayagamack Pulp & Paper Company.—Trois-Rivières, Que.

TROIS-RIVIÈRES, S. D.

Archives nationales du Québec, Novelty
Mfg. et Art Co., P547, S2, DL814, P85.



depuis 1910, veut présenter de ce lieu une image publique digne de l'avancée de l'État, lui qui désire qu'elle soit inspiratrice de la capitale tout entière, de sa modernité, de son statut. Il est à l'origine des trois premières annexes. Mais il fera plus. Convaincu qu'il faille étendre le territoire de l'Hôtel du Parlement, il décide d'acquérir des terrains, vers l'ouest cette fois, compris entre les rues Sainte-Julie, Saint-Amable, Saint-Augustin et Conroy. Il entend y édifier, selon le modèle pavillonnaire, trois nouvelles bâties qui montreront avec grandeur la prestance de l'État. Au total, à compter de 1931-1932, deux seulement sont construites, qui longent la rue Saint-Augustin, aujourd'hui des Parlementaires. Mais elles s'imposent et marquent l'espace par leur allure nouvelle de petits gratte-ciel de style Beaux-Arts. Il s'agit, d'abord, de celle qui deviendra l'édifice D, l'actuel Jean-Antoine-Panet, destinée à abriter le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. Suit, entre 1934 et 1936, l'édifice qui accueillera le ministère de la Voirie, qu'on identifiera par la lettre E et, en 1980, par le nom d'André-Laurendeau. C'est le plus important des deux, vu la position centrale qu'il doit occuper dans l'ensemble proposé. Avec lui, se termine le premier stade d'érection d'une véritable Cité parlementaire. Ce grand lieu, faut-il l'ajouter, constitue encore une inspiration pour le milieu environnant et pour le développement même de la capitale. Et ce, d'autant plus que depuis les débuts, l'Hôtel



MUSÉE DU QUÉBEC, 1947.

Archives nationales du Québec, Léopold Arcand, E6, S7, P36511.

L'HÔTEL DU PARLEMENT EN 1926.

Archives nationales du Québec,
P1000, S5, N873-1.

ÉDIFICES D ET E. PARLEMENT DE QUÉBEC, 1965.

Archives nationales du Québec,
Neuville Bazin, E6, S7, P1197-65.



EMBELLISSEMENT DE L'HÔTEL DU PARLEMENT, 1926.

Archives nationales du Québec,
P1000, S4, CN1175-64.



MONUMENT FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU.

Archives nationales du Québec, P560, S2, P300383.



MONUMENT HONORÉ MERCIER.

Archives nationales du Québec, P560, S1, P1026-1.

du Parlement a complété divers travaux d'embellissement, aménagé ses grands parterres de pelouse, de fleurs et d'arbres. Qui plus est, on y a installé en 1912 deux belles sculptures qui rappellent les mémoires de l'ancien premier ministre Honoré Mercier et de l'historien François-Xavier Garneau. Par le fait même, la Grande-Allée maintient alors sa réputation d'artère prestigieuse. Devant les maisons cossues des hommes politiques et des notables, les cortèges officiels et les parades défilent à qui mieux mieux. Une part fastueuse de la capitale s'y agite. Se crée même autour d'elle une société aussi aisée que séparée des autres, qui vit ses meilleures heures. Société qui n'entend certes pas les murmures des résidants de la rue Sainte-Julie qui ont dû être déplacés par les agrandissements des dernières années. Enfin, cette affirmation de l'État du Québec autour de l'Hôtel du Parlement se répercute ailleurs dans la capitale. En 1927, Taschereau met sur pied une Commission d'embellissement de la ville puis, quelques années plus tard, il contribue notamment à la construction du musée du Québec et du Palais Montcalm. Par le rayonnement de l'un s'impose donc à nouveau la dynamique de l'autre. Dans ces circonstances, qui pourrait douter du fait que l'État du Québec est sur la lancée d'une glorieuse évolution ?



LA STAGNATION RELATIVE DE L'ÉTAT : 1936-1960

L'évolution des fonctions attribuées à l'État québécois est graduellement affadie pendant les années 1936-1960. S'installe en effet, la plupart du temps, une vision plus traditionnelle de la gouverne politique au sein des dirigeants de l'État. Au nom notamment du respect de la tradition et de sa stabilité, ils refuseront de maintenir la lancée de la période précédente. Il en résultera une stagnation relative de l'État, ce qui suscitera à la longue de vives réactions.

Pour mieux saisir ces réalités, il faut encore s'en remettre aux données contextuelles. Elles permettent de constater l'évolution que subissent les principales contraintes déjà présentées auparavant, ainsi que les éléments nouveaux qui les influencent. D'abord, se produit un changement politique majeur. En dépit d'un règne plutôt progressiste des libéraux de Joseph-Adélard Godbout entre 1939 et 1944, c'est au Parti de l'Union nationale, formé de conservateurs et de libéraux dissidents, que les Québécois confient leur destinée pendant 19 des 24 années de cette étape. De tendance conservatrice, ce gouvernement unioniste se déploie sous la férule de l'autoritaire Maurice Le Noblet Duplessis qui le tient en laisse jusqu'à sa mort, le 7 septembre 1959. Tourné vers les valeurs rurales et traditionnelles, Duplessis, partisan de l'ordre établi et du libéralisme classique, glorifie le développement économique, s'accroche à l'entreprise privée et au rôle réduit de l'État dans la société. Chevillé à son électorat rural, il s'appuie sur le clergé, les élites traditionnelles et les capitalistes, puis il manœuvre à volonté le patronage.

Sur ce solage, Duplessis se fige pendant tout son règne. En outre, il oblige son cabinet et la majorité de l'Assemblée législative à le suivre jusqu'au bout dans cette voie. Sous sa gouverne, le Québec, favorisé par une demande nationale et mondiale, connaît une expansion économique accélérée. Certes, il y a des moments plus difficiles comme à la fin des années 1950, mais, dans l'ensemble, les chiffres parlent d'eux-mêmes : le produit national brut du Québec, par exemple, s'élève d'environ 45 % en dollars constants entre 1946 et 1956. Cette situation conduit à une industrialisation plus diversifiée et mieux structurée : elle exhibe une production manufacturière qui croît de 168 % en dollars constants entre 1939 et 1956. Grâce à elle, les Québécois majorent leur niveau de vie, bien que sévissent toujours des inégalités sociales. La population, quant à elle, augmente de 40 % entre ces dernières dates, soutenue tout à la fois par le *baby-boom* et l'immigration qui amènera au Québec pas moins de 400 000 personnes entre 1946 et 1960. S'ensuit en outre aussi la progression du taux d'urbanisation, qui touche les 74 % en 1961, ainsi que du secteur tertiaire, qui assure en 1960 près de 55 % du produit intérieur brut. Le domaine agricole en subit toutefois les contrecoups : la part de ce secteur dans la main-d'œuvre passe de plus de 20 % en 1946 à 7,5 % en 1960. Grâce à elle, enfin, l'État bénéficie de rentrées d'argent supplémentaires : alliées aux taxes nouvelles, elles contribuent à l'équilibre du budget tant recherché et à la diminution de la dette. La prospérité, à n'en point douter, gagne bel et bien le Québec pendant plusieurs années.

Toutefois, pour y arriver, il faut passer aussi par la terrible catastrophe de la Seconde Guerre mondiale. Entre





PARADES DÉFILANT SUR LA GRANDE-ALLÉE, VERS 1905.

Archives nationales du Québec, P547, DL 43199, P72.

1939 et 1945, elle ravage culturellement et politiquement le pays, tue plusieurs de ses enfants en Europe, marque l'imaginaire collectif. Les Québécois des années 1945 et suivantes reconnaissent toutefois qu'ils bénéficient de ses suites économiques. Plus, à cause d'elle en partie, ils ont découvert le monde, puis parlé, comme jamais auparavant, de modernité. Sur un autre plan, cette guerre a permis la transformation des relations fédérales-provinciales et l'amorce, au niveau national, d'une réflexion sur le rôle de l'État dans la société. Et de cela aussi les Québécois sont conscients après 1945. L'État fédéral en est ressorti plus fort. Désormais, il se fait le gardien de pouvoirs jusque-là dévolus aux provinces. Et il en ajoute d'autres tout en distribuant généreusement son argent, ce qui gonfle aussi les revenus des provinces. En plein conflit, la saine gestion de la fédération l'exigeait peut-être. Mais après ? Pourtant, les idées courent alors à Ottawa. Idées qui parlent de centralisation, de néolibéralisme, de politiques de type keynésien pour gérer globalement l'économique et le social. Idées qui véhiculent le concept d'État-providence, apte à régler les problèmes sociaux des Canadiens. Ces modèles braquent le gouvernement Duplessis. Appuyé en effet par les milieux nationalistes et bien d'autres, il se tourne aussitôt vers l'autonomie provinciale, l'axe de la survivance canadienne-française, qui devient son cheval de bataille. À un point tel d'ailleurs que sa réaction jointe à sa pensée conservatrice l'empêchent de bien percevoir les transformations de la société, l'ampleur des problèmes sociaux, le sens et l'importance des idéologies qui flottent dans l'air québécois. Il



JOSEPH-ADÉLARD GODBOUT, S. D.

Archives nationales du Québec,
J.E. Livernois, P560, S2, D164741.

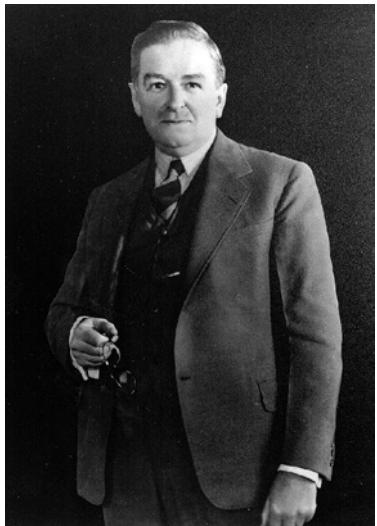
ne peut saisir en profondeur ni les marges de l'État nouveau ni les retards que le Québec prend sur plusieurs plans. Son attitude plutôt réactionnaire provoque, par exemple, les ouvriers et les

syndicats qui s'affirment de plus en plus. Ils ragent contre les inégalités, puis ils conduisent des grèves célèbres, comme celle de l'amiante en 1949. Duplessis irrite aussi plusieurs intellectuels, spécialistes des sciences sociales, artistes, femmes et même des nationalistes progressistes, exaspérés de constater la stagnation et le manque d'équipements des institutions sociales, éducatives et culturelles. Il indispose à la longue plusieurs Canadiens français de la classe moyenne, partie prenante de la société de consommation qui se crée, incapables souvent d'accéder aux fonctions dirigeantes que contrôle la minorité anglophone. Et il y a l'Église, qui assiste un peu moins triomphante à l'arrivée de toutes ces données et au début de la laïcisation de la société. Elle n'est pas moins influente sur le fond. Elle n'a tout simplement plus les moyens d'assumer sa stratégie d'encadrement et ses responsabilités dans tant de secteurs clés. Elle doit se résigner à composer du mieux qu'elle peut avec les forces montantes, avec la nouvelle culture de masse. Mais elle le fait tardivement. Et, sauf exceptions, bien timidement, toute collée à Duplessis qui s'en sert à volonté. Quoi qu'il en soit, plus l'année 1960 approche, plus les idées de réformes stimulantes traversent la société. Avec les autres, qui dominent toutefois, elles impriment le sens de plusieurs des actions de l'État du Québec.

Au cours des années 1936 à 1960, l'évolution des fonctions de l'État du Québec ne connaît pas toujours le même rythme. Sous le gouvernement de Joseph-Adélard Godbout, l'État se meut dans le sillage des meilleures années de ceux de Gouin et de Taschereau. Entre 1939 et 1944, il y a certes un maintien du rôle de suppléance, mais, imprégné du contexte national, où l'État fédéral devient plus interventionniste, Godbout se montre agissant et octroie à l'État des fonctions plus déterminantes dans la société. Pour assainir les mœurs politiques, il réforme la fonction publique. Puis, sensible aux idées naissantes de l'État-providence, il accepte le programme d'assurance-chômage, crée une Commission d'étude sur l'assurance-santé et un Conseil d'orientation économique. De plus, en dépit des résistances de l'Église et des milieux conservateurs, il accorde en 1940 le droit de vote aux femmes et, en 1943, rend l'école obligatoire. Il se rapproche aussi des ouvriers avec sa *Loi des relations ouvrières* et l'adoption d'un *Code du travail*. Il va même, en 1944, jusqu'à étatiser partiellement l'électricité en établissant Hydro-Québec. À n'en point douter, l'État, sous Godbout, se modernise quelque peu, a de l'élan et prépare la voie à de plus grandes réformes. Pour avoir notamment oublié de faire vibrer la corde nationaliste des Canadiens français, Godbout

PALAIS MONTCALM, 1944.

Archives nationales du Québec, Neuville Bazin, E6, S7, P20938.



perd cependant le pouvoir aux mains de Duplessis le 8 août 1944. Dès lors, s'engage le règne du chef de l'Union nationale. À cause de la durée de son mandat, c'est lui qui confère à l'ensemble de la période le ton qui la qualifie réellement. Affirmons-le d'emblée : son approche prend la contrepartie de l'œuvre de son prédécesseur. Duplessis, le libéral classique et le conservateur social, n'entend pas attribuer à l'État autre chose que le rôle de suppléance déjà présenté. Sans plus. Chez lui, l'appel à l'État en est un de dernier recours qui rejoint même un esprit antiétatiste à peine voilé. Bien sûr, en raison des nouvelles réalités, l'État, en particulier par les sommes d'argent plus considérables dont il dispose, demeure alors un lieu de pouvoir significatif à l'impact appréciable. Mais, sur le fond, la voie traditionnelle s'impose. De là, faisant fi de l'évolution de la société et de ses demandes, de l'idéal keynésien, Duplessis ne fait que reprendre à son compte les objectifs du temps de Taschereau avec, en leur centre, le développement économique. Suivent ensuite les mêmes stratégies que ce prédécesseur avec en moins celle qui favorise la participation accrue de l'État à certaines activités. En somme, imbû obstinément de son idéologie, les yeux rivés sur l'équilibre budgétaire et la diminution de la dette, Duplessis renonce à l'État planificateur et interventionniste dans la société. Pour y arriver, il s'associe à deux alliés indispensables : l'Église et l'entreprise privée. Et voilà conçu l'essentiel de sa manière de gouverner qui identifiera l'État du Québec à une période charnière de son histoire. Reste à la concrétiser dans des actions au quotidien.

La priorité du gouvernement duplessiste va donc à l'économique. En ce domaine, l'État se confine principalement aux secteurs traditionnels. Sans plan d'ensemble cohérent, ses gestes aboutissent en général à des mesures ponctuelles orientées vers l'appui à l'initiative privée. Évidemment, l'agriculture, par laquelle passe la lutte à l'exode rural et le soutien à la survie canadienne-française, figure en bonne place, malgré son importance décroissante sur le plan économique. Ici, l'État encourage davantage les secteurs prospères qu'il veut consolider. Et il innove à l'occasion. Ainsi, le gouvernement poursuit son aide à la construction de chemins ruraux et subventionne l'amélioration des fermes, le drainage, les équipements et les écoles. Il continue même ses primes à la colonisation, mais l'ampleur n'est pas celle du passé à cause, notamment, de la modification même de la pratique de l'agriculture. Il met de plus en place l'Office du crédit agricole en 1936, l'électrification rurale en 1945 et, en 1956, l'Office des marchés agricoles. L'agriculture, en transformation, mais aussi en décroissance, reçoit donc un appui qui colle bel et bien au conservatisme du régime. Il en est de même du développement industriel. Là aussi les programmes d'envergure et les innovations restent à la hauteur des ambitions de l'État. Rejoignant les politiques de Gouin et de Taschereau, Duplessis mise quasi totalement sur l'entreprise privée qui doit exploiter les richesses naturelles du Québec. En particulier, il accentue le développement minier qui per-

met l'ouverture de nouvelles régions minières comme le Nouveau-Québec, Chibougamau et la Gaspésie. La valeur de la production dans ce secteur passe de 91,5 millions \$ en 1945 à 446,6 millions \$ en 1960, ce qui est remarquable. Voilà sa grande politique. Certes, malgré sa répugnance naturelle, il maintient Hydro-Québec à qui il confie deux projets d'aménagement hydro-électrique : ceux de la Bersimis et de la Manicouagan. Mais c'est l'exception. Comme ses prédécesseurs, Duplessis s'appuie sur le capital étranger, surtout américain, et se fait généreux. Il réglemente peu, lui offre des pouvoirs étendus, des concessions forestières et minières à bas prix, des taxes peu élevées. Il prend à sa charge des coûts d'exploration géologique, de construction d'infrastructures, de routes d'accès et de laboratoires. Il se contente, enfin, de prélever de faibles rentes sans pour autant exiger, chaque fois par exemple, la transformation sur place du minerai extrait du sol québécois. Bien sûr, le capital entre dans la province, qui prospère et qui s'intègre davantage au continent nord-américain. Mais qui peut douter du fait que ce développement soit commandé de l'étranger ?

À ces actions, Duplessis ajoute une autre dimension, cruciale pour les entrepreneurs de tout acabit : la mise en place d'un climat social qui leur soit favorable. Cette situation sous-tend une forme plutôt paternaliste des relations de travail qui dessert les travailleurs. Pour les employeurs, le premier ministre prévoit des charges sociales minimales, le

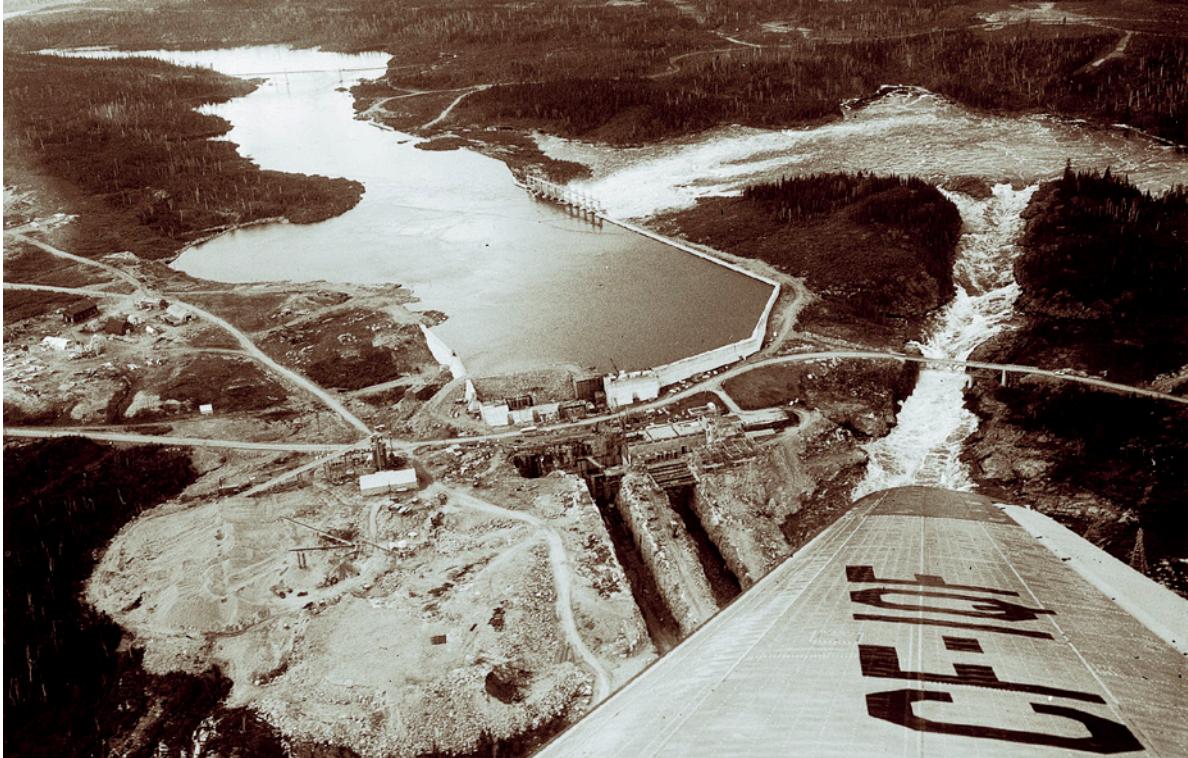


BERSIMIS EN CONSTRUCTION, 1957.

Archives nationales du Québec, Neuville Bazin, E6, S7, P1618-57.

MANICOUAGAN, 1957.

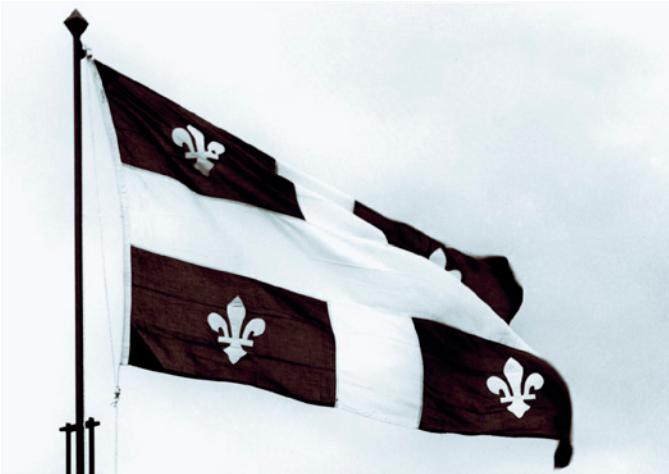
Archives nationales du Québec,
Neuville Bazin, E6, S7, P1638-57.



palement de bas salaires, des normes de travail sommaires. Aux syndicats, il réserve des mesures pour contrarier leurs revendications. En 1948, par exemple, il modifie le *Code du travail* pour affaiblir le droit de grève et la liberté syndicale puis, en 1953-1954, il s'arrange pour limiter le droit d'organisation syndicale. Il ne se gêne pas non plus pour utiliser la Police provinciale au moment de grèves ou sa fameuse loi dite du cadenas de 1937 pour contrer des militants syndicaux accusés d'être communistes. Au terme, malgré quelques bonnes lois, comme celle d'aide à l'apprentissage des ouvriers adoptée en 1945, le gouvernement s'efforce de maintenir une main-d'œuvre abondante, docile et à bon marché. Enfin, dans son souci de développement économique, Duplessis garde une place pour les nécessaires travaux de voirie. Toutefois, cette place demeure en général circonscrite. Il n'initie pas suffisamment de programmes d'envergure visant le déploiement d'infrastructures routières capables de servir de complément, voire d'instrument, à toute sa vaste entreprise. Certes, il débourse à ce chapitre, puisque la voirie, incluant les ponts, absorbe constamment plus de 20 % des dépenses totales de la province entre 1940 et 1960, mais il s'exécute sans plan cohérent. À part quelques exceptions, comme le boulevard Métropolitain à Montréal et l'autoroute des Laurentides, les dépenses se présentent souvent sous la forme d'un saupoudrage de chemins ruraux à des fins électoralistes et de patronage. Il néglige ainsi encore trop de zones en pleine croissance, comme les alentours de Montréal qui en souffrent énormément. En 1953, l'Union des municipalités se montre très critique envers le gouvernement qui retarde, sous cet angle aussi, la modernisation du Québec.

Le domaine social n'échappe pas non plus à cette vision réduite du rôle de l'État. Certes, dans presque toutes les branches de cette mission, les budgets augmentent, des programmes apparaissent. Et plus de gens en profitent. Cependant, l'État ne prend pas suffisamment en main le développement de ce secteur au centre de tant de transformations sociétales. En fait, les gestes demeurent ici tels qu'ils

se révèlent ailleurs : mal planifiés et mal coordonnés. D'abord, c'est le cas du bien-être en général. En parallèle aux programmes fédéraux d'assurance-chômage, d'allocations familiales et d'assistance-chômage, le Québec s'intéresse surtout aux plus démunis. C'est ainsi qu'il distribue, sous l'égide du ministère qui deviendra en 1946 le Bien-être et la Jeunesse, des prestations sociales somme toute assez basses aux catégories suivantes : mères nécessiteuses, infirmes, accidentés du travail, invalides, aveugles, etc. Il soutient aussi la jeunesse de diverses manières, notamment par la mise en place de cliniques d'aide à la jeunesse, puis de la Cour du bien-être social en 1950. Même réduites, ces allocations sociales apportent toutefois un soutien certain : en 1959, elles composent jusqu'à 9,2 % du budget familial des salariés canadiens-français. Ce système, à l'envergure restreinte, aux critères d'admissibilité restrictifs, en déçoit plusieurs. C'est le cas aussi en santé, même si la croissance de ce secteur reste considérable entre 1936 et 1960. En fait, il n'y a pas ici de changement majeur dans la législation centrée surtout autour de la *Loi de l'assistance publique*, de l'appui aux asiles d'aliénés et aux unités sanitaires. L'État continue de subventionner les principaux services, institutions et hôpitaux pendant que les demandes, de plus en plus nombreuses, l'obligent à s'impliquer, bien malgré lui, dans ce système dominé par l'Église. En éducation, la tendance est la même tandis que les besoins se font là aussi de plus en plus pressants. Ici, les dépenses gouvernementales s'élèvent substantiellement : elles passent de 46,7 millions \$ en 1950-1951 à 181,5 millions \$ en 1960-1961. Elles touchent à plusieurs cases du système : réformes des programmes, équipements divers, injections d'argent aux Commissions scolaires, meilleures conditions de travail aux enseignants, après des luttes épiques, majoration des subventions à l'enseignement supérieur. Toutefois, ces efforts masquent l'essentiel. Au dire des historiens Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, le « système [est] fragmenté, sous-financé, sous-développé, dépourvu de coordination, peu démocratique, élitiste et sexiste ». En outre, il conduit à la sous-scolarisation des francophones. Duplessis résiste à une intervention planifiée de l'État qui couvrirait



DRAPEAU DU QUÉBEC, 1948.

Archives nationales du Québec,
Paul Carpentier, E6, S7, P66152.

l'ensemble du domaine. À la fin des années 1950, les reproches n'en finissent plus contre cette réalité dépassée. Le même phénomène se rencontre sur le plan culturel. En ce qui concerne la justice, au-delà des inévitables restructurations et subventions, l'État ne se cache pas pour combattre ceux qu'il identifie comme subversifs. Des communistes aux témoins de Jéhovah en passant par des intellectuels et des syndicalistes, ils subissent la répression démesurée de l'État conservateur.

Enfin, s'impose le domaine des relations fédérales-provinciales. On le sait, le premier ministre met l'accent sur l'autonomie provinciale pour contrer les visées centralisatrices de l'État fédéral et ses intrusions dans les pouvoirs des provinces. Il s'agit d'une autonomie axée souvent sur la défensive et marquée par une opposition systématique aux politiques d'Ottawa. Sur le lot des répliques de Duplessis, certaines sont purement négatives et peu rentables, comme son refus d'admettre les subventions aux universités, d'autres sont symboliques, comme la proclamation du drapeau distinctif du Québec en 1948 ou encore la création de Radio-Québec en 1945, qui demeure lettre morte. D'aucunes, enfin, sont porteuses d'avenir et engagent à long terme l'évolution même de l'État du Québec : la mise sur pied, en 1953, de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels présidée par le juge Thomas Tremblay et l'institution, en 1954, d'un impôt sur le revenu des particuliers équivalant à 10 % de l'impôt fédéral. Ce n'est pas tout. En 1957, ce combat portera d'autres fruits : l'adoption par Ottawa du principe de la péréquation et la reconnaissance de la liberté fiscale des provinces. Après le décès de Duplessis, Paul Sauvé, son successeur, s'entendra avec le gouvernement fédéral sur les subventions aux universités : de cette entente découle alors une formule de retrait compensé d'un programme fédéral inspiratrice pour le futur. Au total, il faut donc admettre que sur certains plans, la conception duplessiste de l'État aboutit à des effets modernistes. Toutefois, considérant l'ensemble de son œuvre, il faut constater qu'elle reste réductrice et qu'elle contribue à accentuer le retard du Québec à beaucoup d'égards. Dans un cri du cœur, la Commission Tremblay ne

peut s'empêcher de conclure en 1956 : « Il n'est plus possible d'éviter le recours à l'État, parce que les organismes privés ne peuvent plus suffire à la tâche. »

Peut-on soumettre dès lors que cette évolution des fonctions de l'État entre 1936 et 1960 transforme l'administration publique proprement dite ? En dépit de sa croissance inévitable proportionnée aux services plus considérables qu'elle rend, il faut répondre par la négative, surtout à l'époque du gouvernement de l'Union nationale. L'administration publique demeure alors traditionnelle, peu dynamique et formée minimalement. Elle accuse en outre des pratiques dépassées si on la compare, par exemple, à celle de l'État fédéral. Des chiffres expriment d'abord son expansion évidente. Ses employés passent de 16 198 en 1944-1945 à 36 766 en 1959-1960, tandis que le nombre de ministères s'accroît à 19 en 1959. C'est à la Justice, à la Voirie, aux Travaux publics, à Hydro-Québec et à la Commission des liqueurs que les fonctionnaires, mal payés, se retrouvent en majorité. Bien qu'importante quantitativement, la fonction publique révèle cependant bien la conception duplessiste de l'État. Par elle, se vérifient notamment le système de patronage abusif et la moralité plutôt laxiste du régime, ainsi que son caractère paternaliste presque en tout. Plus centralisée qu'auparavant, elle fonctionne par ailleurs sans plan d'ensemble de gestion et de développement, sans contrôle parlementaire serré. Pourtant, on l'a vu, l'État québécois prend alors davantage le relais des municipalités et de l'Église dans plusieurs domaines et doit affronter l'administration fédérale. Cette situation aboutit à plusieurs incohérences qui permettent, finalement, au gouvernement de s'armer de nombreux pouvoirs discrétionnaires. Peu efficace et peu protégée, la fonction publique ressort de cette période avec un prestige amoindri. Autrement dit, elle se meut dans la stagnation même de l'État. Elle aussi attend sa modernisation.

À sa manière, l'Hôtel du Parlement révèle cette stagnation relative de l'État, surtout après 1944. Durant toute la période analysée ici, aucun édifice nouveau n'est construit dans l'espace de la colline parlementaire. Ainsi en décide le gouvernement. Tout au plus, au début des années 1940, louera-t-on des immeubles à proximité de l'Hôtel du Parlement pour loger les ministères en croissance et les autres organismes gouvernementaux. Les rues Saint-Eustache, Sainte-Julie et Grande-Allée se prêtent alors à l'exercice. Puis,



ELIZABETH II ET LE DUC D'ÉDIMBOURG, 1951.
Archives nationales du Québec, Roger Bédard, P1000, S4, (1951).

L'ÉTAT, LEVIER PRIVILÉGIÉ DU DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC : 1960-1982

Entre les années 1960 et 1982, l'État du Québec conquiert sa maturité, se modernise et prend davantage en charge le développement général du Québec. Au centre d'une situation sociale renouvelée, voire tumultueuse, l'État se libère vite des fonctions de suppléance qui lui étaient dévolues jusque-là pour devenir un intervenant majeur dans la société. Désormais, il se fait planificateur, régulateur, moteur de l'évolution de son territoire. Dynamique, proclamé État-providence pour la première fois de son histoire, c'est entre ses mains que la majorité canadienne-française place et reconnaît sa destinée. Survient dès lors ce que d'aucuns appellent la Révolution tranquille. Une révolution qui bouleversera la gouverne politique du Québec.



HONORABLE
JEAN LESAGE
C.P., C.R., B.A., LL.B.
Premier Ministre
de la Province de Québec
3 juillet 1960 - 16 juin 1966



PAUL SAUVÉ.

Archives nationales du Québec,
Laval Bouchard, E6, S7, P286-61-H.

on rénove, réaménage, répare. À l'occasion, le gouvernement frappe le grand monument d'un geste d'éclat symbolique. Ainsi, le 21 janvier 1948, le drapeau fleurdelisé est hissé à la tour centrale de l'Hôtel du Parlement. Ou encore il reçoit des visiteurs célèbres qui animent la place, comme la reine Elizabeth et le duc d'Édimbourg en octobre 1951. À n'en point douter, toutefois, le lieu, moins agissant, n'a pas le même effet d'entraînement sur la ville en progrès modeste. Certes, la Grande-Allée et ses environs immédiats pavoisent encore, mais l'image de Québec, capitale d'un État qui se voulait moderne, en souffre beaucoup. Duplessis va même jusqu'à abolir la Commission d'embellissement de Québec créée par Godbout en 1941. Quand la ville elle-même tente de prendre le relais, elle se bute à un Duplessis résistant à presque tout. Au total, entre 1936 et 1960, l'Hôtel du Parlement se recroqueville sur lui-même dans l'attente d'un État aux visées élevées.

JEAN LESAGE.

Archives nationales du Québec, Office du film
du Québec, E6, S7, P764417, P19.



DANIEL JOHNSON.

Archives nationales du Québec,
Office du film du Québec,
E6, S7, P764417, P20.

HONORABLE
DANIEL JOHNSON
C.P., C.R., B.A., LL.B
Premier Ministre
de la Province de Québec
16 juin 1966 - 26 septembre 1968

Que de données dans le contexte global de cette bouillonnante période de 22 années ! Parmi les événements qui peuvent avoir une influence sur l'évolution de l'État, il y a d'abord un événement politique majeur: la défaite, le 22 juin 1960, de la toute-puissante Union nationale et son remplacement à la tête du Québec par le Parti libéral de Jean Lesage. Aussitôt, l'homme, chevronné et capable, s'entoure d'une équipe exceptionnelle qui met le cap sur la modernité. Il mise sur les forces déjà agissantes dans la société et sur la construction d'un appareil étatique solide qui pourra y jouer un rôle irremplaçable. Il s'appuie enfin sur le néolibéralisme et sur l'idéal keynésien qui s'affairent tant à Ottawa. Ainsi s'amorce ce qu'on appellera bientôt la Révolution tranquille. Elle durera en soi jusqu'en 1965-1966, mais son élan se poursuivra jusqu'au début des années 1980. À travers les phases de consolidation et les pauses inévitables, elle deviendra le tremplin initiateur de plusieurs des bouleversements. Le gouvernement Lesage, puis tous les autres à sa suite – ceux de l'Union nationale qui lui succède le 5 juin 1966, du Parti libéral qui reprend le pouvoir le 29 avril 1970 et, enfin, du Parti québécois qui supplante ce dernier le 15 novembre 1976 – ne pourront arrêter la poussée de départ. Et que de secteurs touchés pendant ces années fébriles qu'avantagent une reprise économique assez soutenue ainsi qu'une effervescence occidentale quasi continue ! C'est comme si, au Québec, tout éclate alors, tout est possible sur fond de réformes et de nationalisme. Sur fond, surtout, de la présence incontournable de l'État qui s'affirme comme jamais auparavant : il constitue le levier privilégié du développement du Québec. Si bien d'ailleurs que, dans des domaines clés, les dépenses publiques augmenteront annuellement de 21 % entre 1962 et 1966. Ce qui oblige l'État à composer à la longue avec les hausses inévitables des taxes, des déficits – près des trois milliards de dollars pour l'année 1981-1982 – et du fardeau de la dette publique qui limitent ses actions. Et suscitent la critique. Malgré cette réalité, une donnée demeure certaine à l'époque : l'impossibilité d'un retour en arrière que décrie la majorité des Québécois dont le nombre passe de 5 259 211 en 1961 à 6 438 403 en 1981.

Dans ce climat onirique de transformations, s'atténuent les certitudes et plusieurs des contraintes du passé. L'Église catholique, la première, en paye le prix : son leadership et son influence décroissent. Les fidèles, surpris en outre par les conclusions du concile Vatican II, délaissent peu à peu la pratique, tandis que les religieux eux-mêmes abandonnent en grand nombre leurs charges. La société,



ROBERT BOURASSA.

Archives nationales du Québec,
Office du film du Québec,
E6, S7, P764417, P22.

graduellement, se déconfessionnalise et se décléricalise. Terminé donc, pour l'Église, le temps de la domination, même s'il faut encore composer avec elle. De là, elle perd petit à petit sa prépondérance dans les secteurs des affaires sociales et de l'éducation au profit d'autres élites qui émergent des milieux politique, intellectuel et artistique. Pour sa part, l'État central canadien demeure toujours le maître d'œuvre dans plusieurs domaines, dont celui de la définition des grandes politiques économiques. Toutefois, l'initiative commence à lui échapper dans les relations fédérales-provinciales : il est de plus en plus obligé de réagir aux demandes des gouvernements du Québec. Le Canada s'engage dès lors dans la pire crise politique de son histoire. Au nom des réformes à accomplir et d'un nationalisme plus conquérant, des chefs de ces gouvernements québécois lancent tour à tour des slogans en forme de ralliement : « maître chez nous » (Jean Lesage),

RENÉ LÉVESQUE.
Archives nationales du Québec,
Bernard Vallée, E10, D81-853, P13A.



« égalité ou indépendance » (Daniel Johnson), « souveraineté culturelle » (Robert Bourassa), « souveraineté-association » (René Lévesque). Puis ils soumettent des visions du pays qui vont de la reconnaissance intégrale des deux peuples fondateurs à la séparation plus ou moins complète du Québec d'avec le Canada. Entre ces balises, s'interposent les projets de rapatriement de la Constitution, de révision en profondeur du partage des pouvoirs, de protection et d'épanouissement culturels, ainsi que d'obtention de plus de ressources financières pour l'État afin de mener à bon port tous ses desseins. Les voies modérées deviendront finalement les bases des demandes traditionnelles du Québec. Cependant, elles provoquent Ottawa, puis



PIERRE ELLIOTT TRUDEAU, S. D.
Archives nationales du Québec,
auteur inconnu, P428.

RAPPORT PARENT, 1964.

Archives nationales du Québec, André Readman, E6, S7, P2125-64-H.



EXPOSITION, 1967.

Archives nationales du Québec,
Office du film du Québec-Montréal,
E6, S7, P6711096 coul.



les autres provinces. C'est alors que se mettent en place des commissions royales d'enquête, se tiennent des conférences fédérales-provinciales aux discussions ardues, tortueuses, parfois ténèbres. Tantôt, elles produiront de beaux résultats. Tantôt, la résistance d'Ottawa, dont les transferts d'argent forment à la fin de la période près de 30 % des revenus du Québec, sera opiniâtre, surtout lorsque le libéral Pierre Elliott Trudeau est premier ministre du Canada. Le duel Canada-Québec aboutira, le 20 mai 1980, à la tenue d'un référendum québécois portant sur le mandat de négocier la souveraineté-association. Cette position, présentée par le gouvernement du Parti québécois, un nouveau parti politique né en 1968 d'un réalignement des nationalistes indé-

pendantistes, subit alors une amère défaite. Près de 60% des Québécois la refusent, ce qui brise momentanément les ardeurs péquistes. Toutefois, la lutte ne fait que s'amorcer entre les fédéralistes, représentés par le Parti libéral, tant fédéral que provincial, et les séparatistes réunis autour du Parti québécois. Cette première phase de leurs débats se terminera le 17 avril 1982 avec le rapatriement de la Constitution, que refuseront à la fois le gouvernement péquiste et l'Assemblée nationale. Dès lors, le Québec est isolé au Canada.

Pendant tout ce temps, la société continue d'évoluer, puis de se diversifier par l'immigration. La culture urbaine, par exemple, suit l'incontournable destin du taux d'urbanisation qui progresse jusqu'en 1970. Imperturbable, elle s'impose désormais tout en composant avec celle de la bureaucratie et des technocrates de plus en plus influents. Apparaissent aussi de nouvelles forces socioéconomiques, pendant que certaines autres du passé se modifient. Les femmes, plus militantes, s'affirment davantage et prennent d'assaut les vieilles mentalités. Les entrepreneurs, les gestionnaires et les cadres du secteur privé, de plus en plus canadiens-français, n'hésitent pas à proposer leur modèle. Des élites variées, intellectuelles, syndicales, patronales, prennent la vedette, tandis que la nouvelle bourgeoisie francophone, davantage pugnace, impressionne par ses ambitions. En même temps, plusieurs associations professionnelles naissent, qui interpellent le pouvoir. Pour leur part, les *baby-boomers*, remplis d'espoir, mordent dans la vie quotidienne, puis envahissent les écoles qui se multiplient, se démocratisent, se redéfinissent grâce en particulier aux travaux de la Commission Parent et du nouveau ministère de l'Éducation créé en 1964. Ils provoquent et contestent leurs aînés, veulent profiter sans merci de la société de consommation qui produit, pourtant, trop de laissés-pour-compte. Ils abattent les tabous, rejettent les valeurs traditionnelles, découvrent la liberté sexuelle, la culture de masse. Avec eux, la mutation culturelle frappe le Québec. Elle atteint jusqu'à la littérature, le théâtre et le cinéma qui s'éclatent. Petit à petit, les *baby-boomers* inondent le marché du travail. Favorable en général, il leur permet de



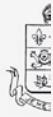
PIERRE LAPORTE, 1966.

Archives nationales du Québec, Laval
Bouchard, E6, S7, P6640297.

recevoir des salaires sans cesse croissants pendant plusieurs années. Ils s'installent ainsi dans l'importante classe moyenne sur laquelle s'appuient les gouvernements. Comme beaucoup d'autres, ils vivent dans l'extase lorsqu'ils découvrent le monde par l'Exposition universelle de 1967, puis par les Jeux olympiques de 1976. Montréal et le Québec tout entier se laissent emvoûter par ces deux événements. Enfin, à l'instar de leurs congénères, ils s'imprègnent aussi des idéologies ambiantes qui dictent souvent jusqu'à l'agir de l'État. Celles du néolibéralisme et des nationalismes canadiens, certes, mais aussi, et surtout, celles, diversifiées, des nationalismes canadiens-français que domine la teinte progressiste. C'est cette dernière qui, dans un mouvement de fierté irrésistible, incite avec hardiesse les francophones, qui forment en 1981 80,2 % de la population, à réclamer enfin leurs droits et leur place sur leur territoire. Et ce, dans tous les domaines. À ce sujet, les discussions sur les moyens à prendre pour assurer la survie de la langue française se transforment en débats de société. Celles aussi du socialisme revendicateur et de la sociale-démocratie, qui inspirent jusqu'aux syndicats, puissants et combatifs, promoteurs à l'occasion de grèves abusives. En 1972-1973, certains d'entre eux désirent même détruire le régime politique en place. Celle, enfin, du marxisme, dont raffole une minorité de Québécois. Soutenus par plusieurs intellectuels complaisants, quelques membres de cette minorité conspuent à ce point le système politique qu'ils vont jusqu'à déclencher la célèbre crise d'octobre de 1970 et à assassiner le ministre libéral Pierre Laporte. S'ensuivent des mois troublés au cours desquels sera proclamée la *Loi des mesures de guerre*. Sur un autre plan, mais beaucoup moins violents, les agriculteurs et les ruraux s'estiment eux aussi trop exclus du processus de modernisation du Québec. Et ils s'impatientent. L'heure de l'agroéconomie arrivée, si dynamique soit-elle, les oblige, par exemple, à s'ajuster constamment aux forces du marché, ce qui sème chez eux une grande inquiétude. Comment ne pas comprendre leurs réactions quand ils constatent qu'entre 1961 et 1974 près de la moitié de leurs fermes disparaissent, pendant qu'autour d'eux s'agitent encore plus les concentrations de grandes entreprises ou que fleurissent les petites et moyennes entreprises. Quand ils subissent eux aussi l'inflation qui augmente à vue d'œil. Quand ils savent que pour créer de l'emploi et enrayer le chômage structurel, les gouvernements mettent encore bien souvent l'accent sur l'aide à l'industrie manufacturière et aux richesses naturelles pourtant en décroissance relative. Quand ils voient les activités du secteur tertiaire atteindre graduellement près de 71 % du produit intérieur brut. Avec l'arrivée du Parti québécois au pouvoir le 15 novembre 1976, le climat social d'affrontement s'apaisera toutefois au Québec. C'est que l'idéologie de ce parti, bien servie par une certaine stabilité économique, conforte les espoirs des plus contestataires. Jusqu'à l'orée des

années 1981-1982, l'accalmie précaire, tourmentée par les débats constitutionnels, se maintient.

C'est de ces tumultueuses années 1960-1982 qu'émerge l'État du Québec, levier privilégié du développement de la société. Il vaut la peine de s'arrêter sur la signification de cet événement. Certes, dans le passé, sous le gouvernement de Taschereau en particulier, l'État avait montré des velléités d'interventionnisme, mais jamais comme en 1960 et après. Car, alors, il faut bel et bien parler de renversement de tendance. Pas total, toutefois, parce que la dimension de supériorité se maintient tout de même dans les intentions et les actions de l'État, mais renversement majeur, au centre duquel figure l'interventionnisme affirmé. Cette direction s'exprime désormais dans un langage clair qu'utilisent Jean Lesage et ses successeurs sur fond, comme nous l'avons vu plus haut, de néolibéralisme, d'idéal keynésien et de nationalisme poussé. Ce langage limpide commence par un mot : ratfrage. Il s'agit de combler les retards induits subis du temps de Duplessis. Puis il se termine par un autre : modernisation. Sur tous les plans, y compris celui du politique, entendant par là la modernisation qui se concentre sur la croissance des fonctions et des structures de l'État afin de les ajuster aux réalités sociales et économiques. Ce qui implique, évidemment, la mise en place d'une fonction publique compétente, nombreuse et agissante. Rendus là, les acteurs principaux de l'État, réunis encore plus fort dans le giron du Conseil exécutif par qui tout se décide, ne ménagent rien pour propager l'élan moderne. Ni les emphases ni les discours rassembleurs. Pour eux, l'État doit être ni plus ni moins le levier, le moteur, l'artisan premier des changements à effectuer. Mieux, l'instrument particulier de l'action collective dont le Québec va enfin apprendre à se servir. Mieux encore, l'instrument d'émancipation des Canadiens français. Voilà la dimension à retenir. Cet État, bien sûr, se voudra inclusif et ouvert aux autres. Mais la majorité francophone, dépourvue de pouvoirs sur tellement de plans, devient sa cible prioritaire. Il faut y voir là le sens profond de l'engagement de l'État nouveau prêt à se mobiliser autant que faire se peut dans tous les domaines de la société. Pour dire le vrai, il s'institue, en quelque sorte, en État national s'appuyant sur sa majorité, laquelle, d'ailleurs, ne se définit plus désormais que comme québécoise. Certes, cette orientation s'étale en phases bien connues : celle des années 1960-1970, pendant laquelle les projets et les affirmations abondent, puis celle des années 1970-1976, où consolidation rime avec continuation des desseins, enfin celle des années 1976-1982 alors que l'œuvre s'imbrique dans la passion du débat national. Toutefois, elle reste toujours présente, bien circonscrite et franchement admise par l'ensemble des premiers ministres, bien que des nuances parsèment ici et là le long parcours. C'est sur cette toile de fond que ces derniers déploient d'abord les objectifs fondamentaux de leur État qui rejoignent, à première vue, ceux-là mêmes des périodes antérieures : le développement économique, la protection sociale et le développement cultu-



CHAPITRE 29

Loi modifiant la charte d'Hydro-Québec

[Sanctionnée le 11 juillet 1963]

SA MAJESTÉ, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

S.R., c. 98A, a. 17. **1.** L'article 17 de la Loi de la Commission hydro-électrique de Québec (Statuts refondus, 1941, chapitre 98A, édicté par l'article 1 de la loi 8 George VI, chapitre 22) est modifié en ajoutant l'alinéa suivant:

Propriété d'actions requises par directeurs. "Un membre de la Commission peut détenir les actions requises pour être éligible comme directeur d'une compagnie dont la Commission a acquis des actions suivant l'article 40 ou de Hamilton Falls Power Corporation Limited."

S.R., c. 98A, a. 24. **2.** L'article 24 de la dite loi, modifié par l'article 9 de la loi 9 George VI, chapitre 30, est remplacé par le suivant:

Taux d'énergie requis. **"24.** La Commission doit maintenir ses taux d'énergie à un niveau suffisant pour défrayer:

- 1° tous les frais d'exploitation;
- 2° l'intérêt du capital engagé;
- 3° l'amortissement de ce capital sur une période maximum de cinquante ans;
- 4° une réserve adéquate pour le renouvellement du réseau;
- 5° une réserve pour éventualités;
- 6° une réserve pour stabilisation de taux."

rel. Toutefois, ne nous méprenons pas : si les objectifs apparaissent semblables, ils s'adressent à une tout autre forme de société et envisagent un achèvement différent. Puis les premiers ministres élaborent les stratégies. En premier lieu, réformer la fonction publique, utiliser tout le potentiel financier de l'État et occuper tous les champs possibles de compétence. Ensuite, procéder à la mise en place d'études et d'enquêtes afin de mieux évaluer les situations et l'utilité de l'État, se doter des mécanismes et des organismes capables d'assumer les choix, attirer l'entreprise privée tout en régulant le mieux possible ses activités. Enfin, en dépit de la centralisation proposée, faire appel au secteur décentralisé pour réaliser plusieurs des programmes. C'est ainsi que, progressivement, entre 1960 et 1982, l'État du Québec, davantage concepteur, planificateur, coordonnateur, régulateur, trace les voies de ses responsabilités dans la société en général et à l'égard de sa majorité

francophone en particulier. Il prendra des initiatives dans une panoplie de domaines, réconciliant le politique avec l'économique et le social. À plusieurs moments, il réussira de belles manières, ce qui modifiera irrémédiablement le paysage du Québec. À d'autres occasions, les résultats susciteront les plus vives critiques. Cet État, devenu État-providence, État bureaucratique, entre dans la vie quotidienne de chacun. Voyons-le à l'œuvre.

D'abord, en économique. En ce domaine particulier, où les francophones sont si peu choyés, l'État désire franchement accroître son rôle : devenir, en fait, un intervenant majeur tout en laissant à l'entreprise privée son impact dominant qu'il souhaite toutefois mieux contrôler, mieux réguler. Par là, comme par la mise à jour de la structure industrielle du Québec, il espère augmenter la présence des Canadiens français aux échelons supérieurs de l'économie québécoise tout en contribuant à créer des emplois, à attirer plus d'investissements et à raffermir l'économie. Il ne faut donc pas y déceler de l'étatisme ou du socialisme, mais une prise de conscience de la nécessité d'intervenir profondément et de manière coordonnée dans ce secteur parce que l'État se sait le seul en mesure de le faire avec une chance de succès. Ainsi, il se fera presque tout à la fois : législateur, distributeur d'aides monétaires diverses, source de réglementation et d'inspection, acheteur de biens, employeur et, surtout, entrepreneur en érigeant des sociétés d'État qui deviendront le principal levier de renforcement de la présence des francophones dans l'économie. Considérons quelques-unes de ses actions en axant surtout, mais sans exhaustivité, sur les mutations qu'elles provoquent dans trois domaines principaux. En premier lieu, dans celui très important des richesses naturelles et des industries primaires où, dans le passé, l'entreprise privée avait tant investi. Désormais, l'État contrôlera mieux ce secteur et, grâce à l'établissement de sociétés d'État, y jouera un rôle d'entrepreneur et de producteur. En 1962-1963, il débute par un grand coup : il s'assure du quasi-monopole de la production, de la distribution et de la vente d'électricité en nationalisant les compagnies privées y oeuvrant et en les intégrant à Hydro-Québec. Le symbole est immense. Il fait même alors l'objet d'une élection générale. Par l'Hydro-Québec, qui acquerra une puissance remarquable, l'État francophone dévoile d'emblée sa stratégie qui place sa majorité au centre d'un secteur névralgique. Puis suit la mise en place continue d'autres sociétés d'État : en 1965, la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM), qui explorera et participera à la mise en valeur et à l'exploitation des gisements ; en 1969, la Société de récupération, d'exploitation et de développement forestier (REXFOR), dont le nom à lui seul précise les fonctions ; en 1969 encore, la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP), qui doit s'engager dans la recherche, la production et la vente d'hydrocarbures bruts ; en 1975, la Société québécoise d'initiatives agroalimentaires (SOQUIA),



RÉALISATION D'HYDRO-QUÉBEC, MANIC 2, 1966.

Centre d'archives Hydro-Québec, série H1-700-965.

Charte de la Caisse de dépôt et placement du Québec

[Sanctionnée le 15 juillet 1965]

SA MAJESTÉ, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit:

SECTION I

CONSTITUTION DE LA CAISSE

Constitution.

Désignation.

Siège social.

Corporation.

Agent de la couronne.

Propriété.

qui doit intervenir directement dans la production, la transformation et la commercialisation des produits agricoles ; enfin, en 1978, la Société nationale de l'amiante (SNA), qui étatise partiellement le secteur sans cependant en récolter les fruits attendus. Dans ces divers secteurs, surtout ceux de l'énergie et de la forêt, des francophones, progressivement, accèdent au rang de maîtres d'œuvre et se créent un réseau d'affaires indispensable. Il en est de même dans le deuxième domaine, celui des industries secondaires. Qu'on pense seulement à la mise sur pied, en 1962, de la Société générale de financement (SGF), dont l'objectif est de développer, de moderniser et de regrouper des entreprises de secteurs déterminés, et, en 1971, de la Société de développement industriel (SDI), une sorte de banque d'affaires et de conseiller en gestion qui doit encourager notamment ce qui touche à l'industrie lourde. Dans le troisième domaine enfin, celui des services, l'État se fait encore actif. Outre la création de ministères appropriés et d'autres régies, il pose surtout un geste d'envergure. En 1965, il fonde la Caisse de dépôt et de placement, qui doit administrer les sommes considérables perçues par la Régie des rentes et par d'autres régies gouvernementales. En plus de faire fructifier ces montants, elle doit contribuer au développement d'entreprises privées ou d'organismes publics. Or, au fil des années, elle grandit à un point tel qu'elle en vient à détenir le plus imposant portefeuille d'actions au Canada, ce qui éteint l'énorme influence de cette entreprise francophone. Impressionnantes, ces actions de l'État entrepreneur s'accompagnent en outre de la continuation de ses politiques d'aide à l'entreprise privée, son partenaire, qui domine toujours l'économie québécoise. Dans le secteur manufacturier, par exemple, il accroît ses programmes et les montants disponibles. Puis il soutient de diverses façons le financement d'industries, met des agents à leur disposition et, par son Centre de recherche industrielle (CRIQ), participe à la fabrication de nouveaux produits. Bien sûr, il réglemente davantage l'entreprise privée en lui prescrivant des normes de travail plus complètes et sévères ou en l'obligeant à se franciser, mais, conscient de son importance, il cherche, à travers ses priorités, à la bien servir. Comme il sert d'autres secteurs, tel l'agriculture, par des mesures diverses dont la *Loi sur la protection du territoire agricole*, adoptée en 1978, n'est pas la moindre. En sus, il procédera à d'énormes investissements dans les infrastructures de transport, qui bénéficieront au plus grand nombre et s'efforcera, notamment, par des fusions municipales ou par l'institution de communautés urbaines, à rendre les municipalités plus efficaces et accueillantes à l'égard de tous. Au total, plusieurs des gestes posés par les divers gouvernements provinciaux, qui tranchent avec le passé, auront permis à des secteurs de l'économie de se soli-difier et, surtout, aux francophones d'améliorer leur place en bien des endroits névralgiques, bien qu'ils s'y situent encore en deçà de leur poids démographique. Certes, l'État québécois n'est pas seul responsable de tout, car l'État fédéral, par exemple, avec ses programmes d'aide et ses plans conjoints, concourt aussi. Toutefois, son apport demeure appréciable.

Son engagement s'avère encore plus important dans le vaste domaine de la mission sociale et éducative. Point n'est besoin de nuancer ici : l'État prend nettement sous son contrôle ces deux champs. C'est sur ce plan, d'ailleurs, qu'il joue le plus sérieusement les rôles de concepteur et de planificateur qu'il s'octroie alors. Aux dires du professeur James Iain Gow, l'État agit à un point tel qu'il nationalise littéralement la protection contre les aléas de la vie et la préparation par l'école à la vie économique. Il faut dire que l'Église, en charge de ces secteurs dans le passé, est à bout de souffle. Pressé par des demandes sociétales justifiées, l'État, en situation d'urgence, se transforme en État-providence, puis se donne des objectifs de rattrapage qu'il situe progressivement dans un plan d'ensemble cohérent. En somme, ces deux domaines tombent désormais sous la responsabilité publique. Et voilà que s'emballent, dès les débuts de Révolution tranquille, les réformes majeures qui toucheront à la fois au bien-être, à la santé et à l'éducation. Elles figurent parmi les politiques les plus remarquables de la période 1960-1982 dont on verra ici quelques-uns seulement des meilleurs moments. D'abord le bien-être, secteur qui, en 1970, sera réuni à la santé pour former le ministère des Affaires sociales. Deux rapports, le Rapport Boucher (1961) et le Rapport Castonguay-Nepveu (1966) inspirent en bonne partie l'œuvre de l'État. En cette matière, un principe structure son travail : la sécurité du revenu pour tous, quels qu'ils soient. C'est à partir de cela que l'État réglemente, redistribue et devient assureur, qu'il met en place un nombre considérable de programmes dont certains, très importants, s'établissent en lien avec ceux que bâtit l'État fédéral. Comment, à cet égard, ne pas mentionner la création, en 1965, d'un régime de rentes universel et obligatoire administré par la Régie des rentes du Québec, qui assure aux individus une protection contre la perte de revenus causée par la retraite, l'invalidité ou le décès. Ou encore l'adoption de la *Loi d'aide sociale* en 1969, qui modifie l'ensemble des mesures existantes et proclame bien haut que chaque citoyen a droit à l'assistance de l'État. Ou, enfin, en 1972, la réorganisation en profondeur du réseau des affaires sociales qu'impose la *Loi des services de santé et des services sociaux*. C'est à ce moment qu'apparaissent les Centres locaux de services communautaires (CLSC), qui doivent garantir les services de première ligne, tant en service social qu'en santé. À cela, s'ajoutent quelques autres mesures sociales abordant des préoccupations diverses, telles l'implantation d'allocations

CHAPITRE 10

Loi sur la protection du territoire agricole

[Sanctionnée le 22 décembre 1978]

SA MAJESTÉ, de l'avis et du consentement de l'Assemblée nationale du Québec, décrète ce qui suit:

SECTION II

COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC

Constitution de la Commission.

3. Un organisme, ci-après appelé « la commission », est constitué sous le nom de « Commission de protection du territoire agricole du Québec ».

Fonctions.

La commission a pour fonction d'assurer la protection du territoire agricole. À cette fin elle est chargée:

- a) de décider des demandes d'autorisation qui lui sont soumises en vertu de la loi relativement à l'utilisation, au lotissement ou à l'aliénation d'un lot, de même que des demandes visant à l'inclusion d'un lot dans une zone agricole ou à l'exclusion d'un lot d'une zone agricole;
- b) de délivrer les permis d'exploitation requis pour l'enlèvement du sol arable conformément à la section V;
- c) de délimiter, en collaboration avec la corporation municipale, la zone agricole dans une municipalité;
- d) d'émettre un avis sur toute autre affaire qui doit lui être référée en vertu de la loi;
- e) de surveiller l'application de la présente loi.

Avis au ministre.

La commission donne son avis au ministre sur toute question que celui-ci lui soumet et elle peut faire à ce dernier des recommandations sur toute question relative à la protection du territoire agricole.

Composition.

4. La commission est composée d'au plus sept membres, dont un président et deux vice-présidents, nommés par le gouvernement pour une période d'au plus cinq ans. Une fois déterminée, la durée de leur mandat ne peut être réduite.

Traitemen-

Le gouvernement fixe le traitement et, s'il y a lieu, le traitement additionnel, les allocations ou les honoraires des membres de la commission.

221

familiales québécoises en 1968, de l'aide juridique et de la cour des petites créances en 1972 et de la Régie des loyers en 1973 qui offre une protection contre l'augmentation abusive des loyers. En sus, l'État reconnaît, par exemple, l'égalité juridique des femmes mariées, révise le droit de la famille, accompagne la jeunesse en difficultés, épouse mieux les consommateurs et légifère pour augmenter le salaire minimum, adapter le *Code du travail* et empêcher l'engagement des briseurs de grèves. Dans le domaine de la santé, l'État, obsédé par l'amélioration de la qualité des soins, de l'accessibilité, de la démocratisation et de l'efficacité du système, ne se ménage pas non plus. En décembre 1960, il instaure l'assurance-hospitalisation, qui élimine les coûts des soins hospitaliers pour tous, ce qui l'oblige à mieux coordonner le réseau et les services. Puis, en 1966, il accepte le principe de la gratuité des soins de santé pour les assistés sociaux, gratuité qu'il étend, en 1970, en lien avec l'État fédéral, à l'ensemble des usagers. C'est ce qu'on appelle le programme d'assurance-maladie, qui gère la Régie de l'assurance-maladie. Au total, cette vision sociale de l'État du Québec, à l'éventail large et généreux, coûte cher aux citoyens puisqu'en 1983-1984, elle représente jusqu'à 39 % des dépenses provinciales. Puis il y a l'énorme bureaucratisation du système, la dépersonnalisation du milieu et la dépendance qu'il engendre. Mais qui peut douter de l'utilité générale de cette œuvre gigantesque, centrée sur la modernisation ?

Dans sa mission éducative, l'État prend encore plus les devants. Et il le fait en grand, surtout dans la décennie 1960-1970. Là plus qu'ailleurs, les mots réforme et modernisation attaquent la vision passéeiste de l'Église et des conservateurs.

Éditeur officiel, Québec.

Éditeur officiel, Québec.

CHAPITRE 53

Loi de la Régie de l'assurance-maladie du Québec

[Sanctionnée le 13 juin 1969]

SA MAJESTÉ, de l'avis et du consentement de l'Assemblée nationale du Québec, décrète ce qui suit:

Régie instituée.

Nom.

1. Un organisme, ci-après appelé « la Régie » est institué sous le nom, en français, de « Régie de l'assurance-maladie du Québec », et, en anglais, de « Québec Health Insurance Board ».

Fonctions.

La Régie a pour fonctions d'élaborer et de mettre en place, avant le 1^{er} juillet 1970, de concert avec le ministre de la santé et le ministre du revenu et sous l'autorité du lieutenant-gouverneur en conseil, les mécanismes administratifs requis pour l'instauration au Québec d'un régime d'assurance-maladie qui sera universel quant aux assurés et public quant à son application et à son financement.

Entente pour élaboration d'un régime d'assurance-maladie.

Ces mécanismes comprennent les dispositions de toute entente générale intervenue pour les fins de ce régime entre le ministre de la santé, la Fédération des médecins spécialistes du Québec et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, entente déterminant notamment les modes de participation à ce régime des membres de la profession médicale, les conditions de l'exercice de leur profession et les normes relatives à leur rémunération, aux fins de ce régime.

Car ici aussi, accessibilité rime avec démocratisation, nécessité de rénovation du système, centralisation des décisions. Et au-delà, avec engagement de former une main-d'œuvre qualifiée et, surtout, d'amener les francophones à s'imposer dans les hautes sphères de l'économie. Ce ne sera pas toujours facile avec l'Église, mais l'État parviendra en bonne partie à ses fins. Ses gestes, il ne les pose pas à l'aveuglette. L'année 1961 demeure cruciale à cet égard. À ce moment, il propose sa « grande charte de l'Éducation », un train de mesures qui vont de l'accès gratuit à l'école jusqu'au secondaire à l'obligation de la fréquenter jusqu'à 15 ans, en passant par l'établissement d'un régime de prêts et de bourses. Puis, il institue la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, présidée par M^{gr} Alphonse-Marie Parent, qui doit étudier l'organisation et le financement de l'enseignement à tous les niveaux. Ses recommandations, majeures, guident par la suite l'action planifiée et intégrative de l'État. Dès 1964, le gouvernement Lesage crée le ministère de l'Éducation, le premier du genre depuis 1875. Flanqué d'un Conseil supérieur, il remplace le département de l'Instruction publique. Soumise en 1963, la proposition avait suscité la frayeur de l'Église, qui a négocié des améliorations et qui a accepté un compromis. Et voilà mise vraiment en marche la réforme. L'ensemble des structures et des programmes, la pédagogie et le financement du système sont revus de fond en comble. L'espace manquant, on doit s'en tenir aux principales initiatives : constitution de 55 commissions scolaires régionales catholiques et de 9 pro-



testantes qui couvrent l'ensemble du territoire ; disparition, en 1967, des collèges classiques et édification des collèges d'enseignement général et professionnel (cégep) ; établissement de l'université du Québec en 1968, tandis que les universités existantes se développent considérablement ; suppression des écoles normales et transfert aux universités de la formation des maîtres ; refonte des programmes et de chacun des niveaux d'enseignement, qui présente une durée déterminée ; intégration du secteur professionnel aux niveaux secondaire et collégial ; décloisonnement des cours et polyvalence au secondaire ; augmentation du nombre de maternelles ; pédagogie nouvelle fondée sur le respect de l'élève, de sa créativité et de sa spontanéité ; appui à l'enseignement privé ; révision du financement du réseau lequel, en 1982-1983, exigera plus de six milliards de dollars, soit 27,4 % des dépenses gouvernementales. À l'évidence même, et en dépit de ses limites, il s'agit d'un travail d'envergure, aux conséquences plutôt heureuses et multiples. Songeons seulement à l'accessibilité, à la scolarisation et à la diplomation accrues, à la mise à jour du système, à la construction de nombreuses écoles. Les francophones en sortent gagnants. Certes, il faut admettre qu'il leur reste encore beaucoup à faire pour rejoindre les anglophones. Ou, sur d'autres plans, pour régler des enjeux attachés intimement à ce monde de l'éducation et qui affectent deux dimensions litigieuses à saveur linguistique et religieuse. La *Loi pour promouvoir la langue française au Québec* (1969), la *Loi sur la langue officielle* (1974) et la *Charte de la*

langue française (1977), par exemple, adoptées par les gouvernements unioniste, libéral et péquiste pour protéger le français, concernent aussi directement l'école et provoquent tout au cours de la période des tensions et des batailles célèbres. Centrées notamment sur la liberté ou non des parents de choisir la langue d'enseignement de leurs enfants, elles n'arrivent que bien partiellement à apaiser les communautés impliquées. Et il y a encore les problèmes touchant au financement substantiel du système par l'État, ce qui le bureaucratise davantage et enlève de l'autonomie aux instances locales. En 1982, en somme, la réforme demeure inachevée à plusieurs égards, y compris à celui de la promotion même des francophones sur le plan supérieur de l'économie. Mais, encore ici, peut-on douter du progrès accompli ?

Cette modernisation de l'État passe enfin par la voie de l'affirmation sur trois autres plans particuliers. D'abord, sur celui qui affecte ses rapports avec les autres gouvernements de la fédération canadienne. On a décrit plus haut les ruptures avec le passé, trop concentré sur l'autonomie de bon aloi

CHAPITRE 15

Loi instituant le ministère de l'éducation et le Conseil supérieur de l'éducation

[Sanctionnée le 19 mars 1964]

SA MAJESTÉ, de l'avis et du consentement du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de Québec, décrète ce qui suit :

1. Les Statuts refondus de Québec, c. 58A, n. 1941, sont modifiés en ajoutant, après le chapitre 58, les suivants :

"CHAPITRE 58A

LOI DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Attendu que tout enfant a le droit de bénéficier d'un système d'éducation qui favorise le plein épanouissement de sa personnalité ;

Attendu que les parents ont le droit de choisir les institutions qui, selon leur conviction, assurent le mieux le respect des droits de leurs enfants ;

Attendu que les personnes et les groupes ont le droit de créer des institutions d'enseignement autonomes et, les exigences du bien commun étant sauves, de bénéficier des moyens administratifs et financiers nécessaires à la poursuite de leurs fins ;

Attendu qu'il importe d'instituer, suivant ces principes, un ministère de l'éducation dont les pouvoirs soient en relation avec les attributions reconnues à un conseil supérieur de l'éducation, à ses comités

85



à la manière duplessiste, et les enjeux de la nouvelle position qui interpellent l'État, gouverne d'une nation apte à se prendre en main. On retiendra seulement que cette première affirmation demeure présente tout au cours des années 1960-1982. Dans les négociations difficiles du Québec avec ses partenaires, des gains s'effectuent, comme l'obtention d'une marge de manœuvre plus grande dans les programmes à frais partagés, ou encore la possibilité de se retirer de programmes fédéraux avec pleine compensation fiscale, ou enfin l'acquisition de pouvoirs spéciaux dans les domaines de l'immigration et de la télédiffusion. Petit à petit, le Québec se construit même une sorte de statut particulier au sein de la fédération, laquelle, il faut toutefois l'avouer, reste puissante à plusieurs égards. Le rapatriement de la Constitution, le 17 avril 1982, refroidit cependant ses ardeurs. Il y a quand même des résultats relatifs entre 1960 et 1982. Et ces résultats l'incitent en partie à vouloir s'imposer aussi à l'extérieur de son territoire. En raison des échanges internationaux de plus en plus nombreux et de l'émergence de la nation dont il faut permettre le rayonnement, l'État entend, en effet, assurer sa présence à l'étranger dans les matières où il est souverain. Brisant avec la stagnation du passé, il désire intervenir là aussi dans la mesure de ses capacités, au nom des Québécois. C'est ainsi qu'à partir de 1961, il développe progressivement tout un réseau de délégations et de bureaux à l'étranger. En 1981, le Québec compte 16 délégations réparties sur trois continents, dont la première, établie à Paris en octobre 1961, demeure

CHAPITRE 5

Charte de la langue française

[Sanctionnée le 26 août 1977]

Préambule

Langue distinctive d'un peuple majoritairement francophone, ^{Préambule} la langue française permet au peuple québécois d'exprimer son identité.

L'Assemblée nationale reconnaît la volonté des Québécois d'assurer la qualité et le rayonnement de la langue française. Elle est donc résolue à faire du français la langue de l'État et de la Loi aussi bien que la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires.

L'Assemblée nationale entend poursuivre cet objectif dans un climat de justice et d'ouverture à l'égard des minorités ethniques, dont elle reconnaît l'apport précieux au développement du Québec.

L'Assemblée nationale reconnaît aux Amérindiens et aux Inuit du Québec, descendants des premiers habitants du pays, le droit qu'ils ont de maintenir et de développer leur langue et culture d'origine.

Ces principes s'inscrivent dans le mouvement universel de revalorisation des cultures nationales qui confère à chaque peuple l'obligation d'apporter une contribution particulière à la communauté internationale.

CHAPITRE 6

Loi sur la langue officielle

[Sanctionnée le 31 juillet 1974]

Préambule

ATTENDU que la langue française constitue un patrimoine national que l'état a le devoir de préserver, et qu'il incombe au gouvernement du Québec de tout mettre en oeuvre pour en assurer la prééminence et pour en favoriser l'épanouissement et la qualité;

Attendu que la langue française doit être la langue de communication courante de l'administration publique;

Attendu que les entreprises d'utilité publique et les professions doivent l'employer pour communiquer avec la population et avec l'administration publique;

Attendu que les membres du personnel des entreprises doivent pouvoir, dans leur travail, communiquer en français entre eux et avec leurs supérieurs;

Attendu que la langue française doit être omniprésente dans le monde des affaires, particulièrement en ce qui concerne la direction des entreprises, les raisons sociales, l'affichage public, les contrats d'adhésion et les contrats conclus par les consommateurs;

Attendu qu'il importe de déterminer le statut de la langue française dans l'enseignement;

À ces causes, Sa Majesté, de l'avis et du consentement de l'Assemblée nationale du Québec, décrète ce qui suit:

TITRE I

LA LANGUE OFFICIELLE DU QUÉBEC

1. Le français est la langue officielle du Québec.

son fleuron. En outre, il tisse des liens avec d'autres communautés de langue française et se réserve une pleine participation à des conférences internationales. Évidemment, Ottawa se cabre à plusieurs occasions, mais le dynamisme de l'État du Québec semble encore irrésistible en 1982. Enfin, l'État prend davantage en charge la culture québécoise sur laquelle il repose. Hormis les lois en faveur du français déjà mentionnées, il agit ici, par étapes, doublant à tous égards le passé et devenant plus actif après 1974. Agent indispensable, sans être le seul et le plus cohérent ici, il mise sur la modernisation institutionnelle, ainsi que sur la production et la diffusion du produit culturel. Il crée d'abord, en 1961, le ministère des Affaires culturelles, qui doit être « le plus efficace serviteur du fait français en Amérique », proclame alors Jean Lesage. Puis il est producteur, aide aux créateurs, aux scientifiques et aux divers secteurs en légiférant, en établissant des organismes et des équipements d'envergure, en subventionnant. Il tente d'intéresser les nombreux intervenants à ce type d'activités. Graduellement, il cernera l'importance des industries culturelles, puis discutera franchement, en 1977, du concept plus large de développement culturel. Au total, c'est peu, surtout en terme de budget : 0,56 % de ses dépenses totales en 1980-1981. Toutefois, c'est quand même la première fois que l'État accepte une telle part de responsabilité qui entraîne le domaine et quelques-uns de ses champs d'activité.

On le constate aisément : l'interventionnisme poussé de l'État du Québec entre 1960 et 1982 s'étend à plusieurs secteurs, ce qui multiplie d'autant ses nouveaux champs d'action. Cette situation conduit à la nécessité de la moder-



nisation de l'administration publique qui doit encadrer ce mouvement. Et modernisation, puis bureaucratisation, il y a. Majeures à tous égards : en termes de structures et de fonctionnement. Elles se produisent par phases : la première, de 1960 à 1970, appelle les grandes transformations ; la deuxième, de 1970 à 1976, vise la consolidation ; la troisième, de 1976 à 1982, engage la maturation. D'elles émane le portrait global de l'administration publique réformée : plus complexe, élargie et diversifiée qu'auparavant, tout en étant

davantage rationalisée, compétente, spécialisée, active et centralisée. Qu'il s'agisse, pour le vérifier, de mentionner l'apparition d'au moins 11 nouveaux ministères jusqu'en 1983, sans parler de la réorganisation des autres, ainsi que de plusieurs sociétés d'État, régies et organismes divers. En outre, pour appuyer le Conseil exécutif, devenu en pratique l'instance décisionnelle dominante, sont constitués de nombreux comités interministériels et, en 1961, le Conseil de la trésorerie – le Conseil du trésor en 1970 –, véritable chien de garde de la

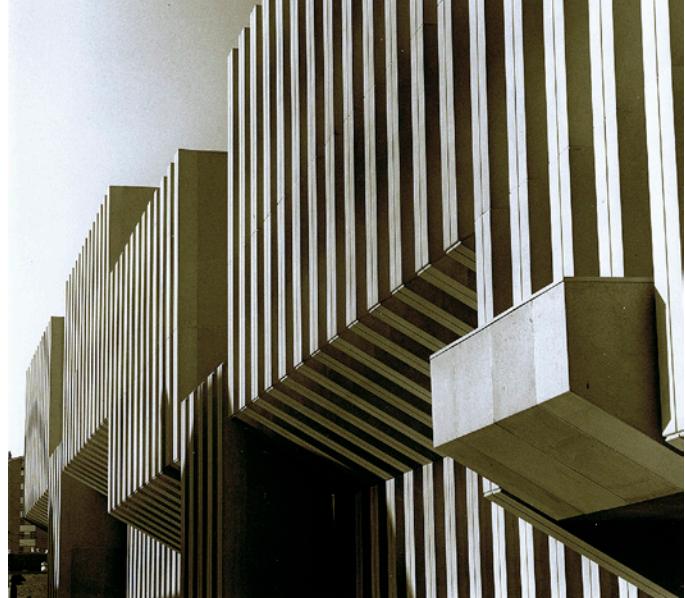


L'HÔTEL DU PARLEMENT, 2000.
Photographie Brigitte Ostiguy.



L'HÔTEL DU PARLEMENT, 1978.
Archives nationales du Québec, E10, D78-181, P18A.

ÉDIFICE H, 1971.
Archives nationales du Québec,
Jules Rochon, E10, D71-428.



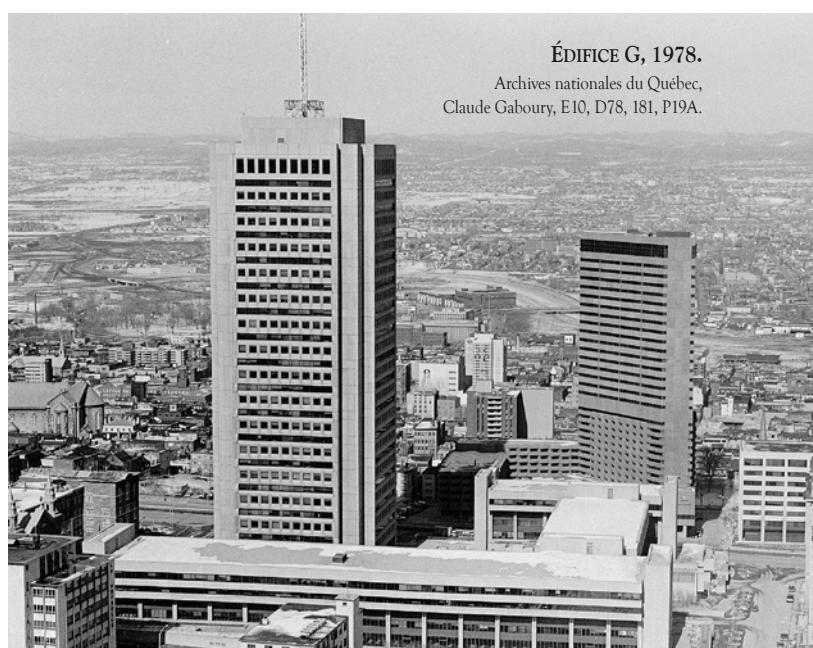
gestion financière et administrative du gouvernement. Enfin, émerge la mutation même de la fonction publique qui se syndicalise en 1964 et qui, en 1965, se voit déterminer un profil de carrière et des conditions de travail précises, stables, plus enthousiasmantes. Avec le temps, ces dernières se modifieront comme lors de la mise en place du ministère de la Fonction publique en 1969 ou encore lors de la réforme de 1978. En terme quantitatif, les fonctionnaires des ministères, des régies et des entreprises publiques doublent presque durant les années 1960, dépassant les 70 000 en 1970. En terme qualitatif, ils rajeunissent, montrent plus de compétence et détiennent des formations variées. Ces distinctions s'appliquent à plusieurs, mais en particulier aux hauts fonctionnaires talentueux et aux professionnels, imbus de planification et de dossiers bien préparés dans lesquels ils se lancent avec assurance. Dans ce contexte, l'État n'hésite pas à les seconder par divers comités d'études et commissions d'enquête, dont certaines sont devenues célèbres. Dans l'ensemble, le travail des fonctionnaires produit des résultats probants. À certaines occasions, comme dans la planification régionale, celle de l'Est surtout, l'échec les guette. Et les critiques viennent, ce à quoi l'État cherche à répondre en décentralisant des services et en informant davantage. Quoi qu'il en soit, appelée par les vœux de plusieurs en 1960, la réforme de l'administration publique côtoie à plusieurs égards la réussite entre 1960 et 1982. Reste à savoir si elle a façonné une véritable culture administrative.

À sa manière, comme toujours, l'Hôtel du Parlement reflète bien l'évolution des fonctions de l'État au cours de la période. Nous pourrions même parler de moment fabuleux où refait surface la notion de cité parlementaire, élaborée du temps de Taschereau et abandonnée sous Duplessis. Pour les décideurs, s'impose d'emblée alors l'adéquation entre la place et le rayonnement de l'État et ceux de l'Hôtel du Parlement, de la colline parlementaire et de la capitale même. De là émanent des choix mémorables. D'abord, sur le plan des principes : la modernisation obligée de la cité parlementaire

doit passer par la centralisation des services autour des vieux bâtiments, et ce, au nom de l'efficacité, de l'économie et du prestige à assurer à ce lieu unique. On veut faire beau, grand, moderne, à la manière des parlements des capitales célèbres, et lier le passé, d'où origine l'identité, à l'avenir, l'espace de la modernité. Puis, viennent les gestes d'envergure qui transforment la colline parlementaire en véritable chantier, source, par ailleurs, de progrès pour la capitale. En premier lieu, dès 1961, le gouvernement Lesage met sur pied la Commission d'aménagement de Québec pour planifier la cité parlementaire et l'embellissement de la ville. Dès lors, les propositions et les débats qui suivent conduisent, entre 1967 et 1972, à la construction de trois édifices nouveaux, ancrés dans la modernité, qui modifient radicalement le paysage, qui interpellent franchement le futur, en tendant aussi la main aux bâties presque séculaires. C'est d'abord l'édifice G, baptisé Marie-Guyart, le symbole même de la Révolution tranquille, de son dynamisme, de son élan irrésistible. Tour de 32 étages, la plus

ÉDIFICE G, 1978.

Archives nationales du Québec,
Claude Gaboury, E10, D78, 181, P19A.





UNE PARTIE
DE PLACE-ROYALE, 1984.

Archives nationales du Québec,
Bernard Vallée, E10, D84-247, P20.

GRAND THÉÂTRE
DE QUÉBEC, 1974.

Archives nationales du Québec,
Jean-Marie Villeneuve,
E10, D74-681, PI.



VERS L'AN 2000 : L'ÉTAT MIS EN VEILLEUSE

La longue marche de l'évolution de l'État du Québec arrive à terme. De très modeste en 1867, dans une capitale qui l'est tout autant, l'État apparaît triomphant dans les glorieuses années 1960-1982. Le chemin long, sinueux, jamais complètement figé, aboutit donc à la mise en place d'un État moderne qui entraîne, dans son sillon, l'Hôtel du Parlement et la capitale même, soucieuse de prestige. Cet État, plein de promesses, survit cependant bien difficilement aux chocs des années 1982-1999. Piqué au vif par les crises tant économiques que financières, qui alourdissent ses déficits et ses dettes, par les critiques de plusieurs et par une tendance généralisée visant à la réduction de ses rôles dans la société, l'État interventionniste est mis progressivement en veilleuse au cours de ces années. Dès lors, les questionnements sur son avenir se multiplient. Avec lui, la capitale même se recroqueville quelque peu, quoique, dans les dernières années, se manifestent de nouveau de beaux efforts pour la rénover et l'embellir. En cette période moins éclatante, l'Hôtel du Parlement, tel un phare immuable, fait le guet au nom de la démocratie.

Bibliographie*

- A CITIZEN OF THE WORLD [Boardman, JAMES] (1833), *America and the Americans*, Londres, Longman, Rees, Orme, Brown, Green and Longman.
- Action catholique (1954), Québec, 23 septembre.
- ALEXANDER, James Edward (1833), *Transatlantic Sketches:- Comprising Visits to the most Interesting Scenes in North and South America;- and the West Indies with Notes on the Negro Slavery and Canadian Emigration*, Londres, Bentley.
- ALLARD, Michel, et Bernard Lefebvre (dir.) (1998), *Les programmes d'études catholiques francophones du Québec:- des origines à aujourd'hui*, Montréal, Éditions Logiques, 707 p.
- ALLARD, Michel, et Jocelyne Séguin (1992), «Le niveau du Saint-Laurent de 2000 BP et l'occupation amérindienne préhistorique de la place Royale, à Québec», *Géographie physique et quaternaire*, 46, 2, p.-181-188.
- Almanach de Québec (1853).
- AN INDIAN OFFICER [Cumberland, R. B.] (1875), *How I Spent my Two Years' Leave, or my Impression of the Mother Country, the Continent of Europe, the United States of America, and Canada*, Londres, Tinsley, 336-p.
- Annuaire Marcotte du Québec métropolitain, Québec, 1921-; 1940-; 1959-; 1974.
- Annuaire statistique, Québec, depuis 1913.
- «À propos des navires anciens» (1946), *Bulletin des recherches historiques*, 52, p. 282-284.
- ARCHITHÈME (1996), *Patrimoine du quartier Saint-Roch*, Québec, Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Design urbain et patrimoine, 6-vol.
- ARCHIVES DE LA VILLE DE QUÉBEC (1972), *Pavages des rues de Québec*, par Marie-Thérèse Thibault, Banque Renseignements – Rues – Pavages, 2202-01.
- ARCHIVES DE LA VILLE DE QUÉBEC (1975), *Projet de recherches. Marché Saint-Roch*, Rapport final par Pierre Brousseau et al., document textuel, cote CT4 971-11.
- ARCHIVES DE LA VILLE DE QUÉBEC (1980), *Inventaire des permis de construction des Archives de la ville de Québec, 1913-1930*, par Robert Garon, Ottawa, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, 2 vol., 785 p.
- ARCHIVES DE LA VILLE DE QUÉBEC (1981), *Inventaire analytique du Fonds Charles-Philippe-Ferdinand-Baillaigé*, par Annick Faussurier, Québec, Archives de la ville de Québec avec le concours des Archives nationales du Québec, 325 p.
- ARCHIVES DE LA VILLE DE QUÉBEC (1983), *Inventaire des marchés de construction des actes notariés de la ville de Québec, 1900-1920*, par Sylvie Thivierge, Québec, Ville de Québec, Service de l'Urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine, 231-p.
- ARCHIVES DE LA VILLE DE QUÉBEC (1985), *Inventaire analytique des règlements de la première série*, par Manon Allard, Johanne Dumais et Claire Jacques, Québec, Archives de la ville de Québec (Publication, n° 17), 109 p.
- ARCHIVES DE LA VILLE DE QUÉBEC (1987), *Inventaire sommaire de la sous-série conseils et comités 1833-1965*, Québec (Publication, n° 24), 146 p.
- ARCHIVES DE LA VILLE DE QUÉBEC, *Livre de comptes. Bureau du trésorier. Réparations et entretien des rues et marchés, 1845-1849*.
- ARCHIVES DE LA VILLE DE QUÉBEC, *Rapports annuels de l'inspecteur des chemins de la cité de Québec*, par Joseph Hamel.
- ARCHIVES DE LA VILLE DE QUÉBEC, *Rapports annuels du trésorier de la cité de Québec*.
- ARCHIVES DE LA VILLE DE QUÉBEC, *Rapport du surintendant des travaux de la Corporation de Québec*.
- ARCHIVES DE L'UNIVERSITÉ Laval, *Fonds de la famille Dunn (220), inventaire provisoire*.
- ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC, *fonds Paquet-Syndicat*, cote p726.
- ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (1977), *Inventaire des marchés de construction des Archives nationales à Québec, XVII^e et XVIII^e siècles*, par Marthe Lacombe et Doris Dubé, Ottawa, Parcs Canada, Ministère des Affaires indiennes et du Nord, 459 p.
- AUDET, Louis-Philippe (1950-1956), *Le système scolaire de la province de Québec*, Québec, tomes I, V et VI, Éditions de l'Érable-; tomes II, III et IV, Les Presses de l'Université Laval, 6 vol.
- AUDET, Louis-Philippe (1971), *Histoire de l'enseignement au Québec*, tome 1, 1608-1840-; tome 2, 1840-1971, Montréal et Toronto, Holt, Rinehart et Winston Ltée, xv-432 p.-; xii-496 p.
- BACCIGALUPO, Alain (1978), *Les grands rouages de la machine administrative québécoise*, Montréal, Les Éditions Agence d'Arc inc., 624 p.
- BACQUEVILLE DE LA POTHERIE, Claude-Charles Le Roy (1997), *Histoire de l'Amérique septentrionale:- relation d'un séjour en Nouvelle-France*, Monaco, Éditions du Rocher, 2 tomes, 710 p.
- BAILLARGEON, Noël (1972), *Le séminaire de Québec sous l'épiscopat de Mgr de Laval*, Québec, Les Presses de l'Université Laval (Les cahiers de l'Institut d'histoire, 18), 308 p.
- BAILLARGEON, Noël (1977), *Le séminaire de Québec de 1685 à 1760*, Québec, Les Presses de l'Université Laval (Les cahiers d'histoire de l'Université Laval, 21), 449 p.
- BAILLARGEON, Noël (1981), *Le séminaire de Québec de 1760 à 1800*, Québec, Les Presses de l'Université Laval (Les cahiers d'histoire de l'Université Laval, 25), 297 p.
- BAILLARGEON, Noël (1994), *Le séminaire de Québec de 1800 à 1850*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 410 p.

- BAILLIE, Laureen, et Paul Sieveking (1984), *British Biographical Archive*, Londres, K.G. Saur.
- BALTHAZAR, Louis, Guy Laforest et Vincent Lemieux (dir.) (1991), *Le Québec et la restructuration du Canada, 1980-1992. Enjeux et perspectives*, Sillery, Septentrion, 312 p.
- BASTIEN, Geneviève, Doris D. Dubé et Christina Southam (1975), *Inventaire des marchés de construction des Archives civiles de Québec, 1800-1870*, Ottawa, Direction des parcs et lieux historiques nationaux, 3 vol., 1-340 p.
- BEAUCAGE, Christian (1996), *Le théâtre à Québec au début du xx^e siècle. Une époque flamboyante*, Québec, Nuit Blanche éditeur, 316 p.
- BEAULIEU, André, et Jean Hamelin (1973), *La presse québécoise des origines à nos jours, tome I, 1764-1859*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 268 p.
- BEAUREGARD, Yves, et Alyne Lebel (1990), «-Quelques plages au bord du majestueux-», *Cap-aux-Diamants*, 22 (été), p. 44.
- BEAUREGARD, Yves, Jean-Marie Lebel, Jacques Saint-Pierre (1997), *La capitale, lieu du pouvoir, Sainte-Foy*, Commission de la capitale nationale, Les Publications du Québec, 129 p.
- BÉDARD, J. Roland (1947), *A Masterplan for Quebec City*, mémoire de maîtrise (planification régionale), Cornell University.
- BÉLANGER, Charles (1987), *De l'académie au cégep. 125 ans d'histoire*, Cégep de Sainte-Foy, Comité du programme souvenir, 30 p.
- BÉLANGER, Réal, Richard Jones et Marc Vallières (1994), *Les grands débats parlementaires, 1792-1992*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 417 p.
- BÉLANGER, Yves, et Dorval Brunelle (dir.) (1988), *L'ère des libéraux. Le pouvoir fédéral de 1963 à 1984*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 442 p.
- BÉLANGER, Yves, et Michel Lévesque (dir.) (1992), *René Lévesque. L'homme, la nation, la démocratie*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 495 p.
- BERGERON, Claude (1974), *L'avenir de la colline parlementaire*, Québec, Éditions du Pélican, 150 p.
- BERGERON, Gérard, et Réjean Pelletier (dir.) (1980), *L'État du Québec en devenir*, Montréal, Boréal, 413 p.
- BERGERON, Yves (1990), *Les anciennes halles et places de marché au Québec-: étude d'ethnologie appliquée*, thèse de doctorat, Université Laval, 556 p.
- BERNARD, André (1996), *La vie politique au Québec et au Canada*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 616 p.
- BERNIER, Jacques (1984), «-Le corps médical québécois à la fin du xvii^e siècle-», dans C.-Roland (dir.), *Health, Disease and Medicine. Essays in Canadian History*, Toronto, The Hannah Institute for the History of Medicine, p. 36-64.
- BERNIER, Jacques (1988), *La médecine au Québec. Naissance et évolution d'une profession*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 207-p.
- BERVIN, George (1991), *Québec au xix^e siècle. L'activité économique des grands marchands*, Sillery, Septentrion, 290 p.
- BERVIN, George, et Yves Laframboise (1991), *La fonction commerciale à Place-Royale 1760-1820. Synthèse*, Québec, Les publications du Québec-Ethnotech (Patrimoines-Dossiers).
- Bilan Saint-Laurent, le fleuve... en bref (1993), Montréal, Centre Saint-Laurent, 60 f.
- BLANCHARD, Raoul (1935), *L'est du Canada français. Province de Québec*, Paris et Montréal, Masson et Beauchemin, 2 tomes.
- BLANCHARD, Raoul (1949), *Le Québec par l'image*, Montréal, Beauchemin, 138 p.
- BLANCHARD, Raoul (1960), *Le Canada français-: province de Québec, étude géographique*, Paris, Arthème Faillard, 316 p.
- BLANCHET, Daniel, et Sylvie Thivierge (1982), *Inventaire des marchés de construction des actes notariés de la ville de Québec, 1871-1899*, Ottawa, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, 308-p.
- BLANCHET, Danielle (1984), *Découvrir la Grande-Allée*, Québec, Musée du Québec, 177 p.
- BOARDMAN, James. V. *A citizen of the world*
- BOIVIN-ALLAIRE, Émilie (1984), *Née place Royale*, Montmagny, Les éditions Léméac, 227 p.
- BOLÉDA, Mario (1984), «-Les migrations au Canada sous le Régime français (1608-1760)», *Cahiers québécois de démographie*, 13, 1, avril, p.-23-39.
- BONNAUD, Dominique (1895), *D'océan à océan-: impressions d'Amérique*, Paris.
- BONNETTE, Michel (1987), «-La capitale face à son patrimoine-», *Cap-aux-Diamants*, 3, p. 69-72.
- BOSHER, John Francis (1987), *The Canada Merchants, 1713-1763*, Oxford, Clarendon Press, 234 p.
- BOUCHARD, Gérard, et al. (1985), «-La distribution des patronymes au Québec-: témoins des dynamiques de population», *Anthropologie et sociétés*, 9, 3, p. 197-218.
- BOUCHER, Pierre (1964), *Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle France vulgairement dite le Canada, 1664*, Boucherville, Société historique de Boucherville, 415 p.
- BOUCHETTE, Joseph (1815), *A Topographical Description of the Province of Lower Canada*, Londres, W. Faden, 640 p.
- BOUCHETTE, Joseph (1832), *The British Dominions in North America*, Londres, Longman, Rees, Orme, Brown, Green and Longman, 2 vol.
- BOUDREAU, Claude, Serge Courville et Normand Séguin (1997), *Le territoire, Sainte-Foy*, Les Presses de l'Université Laval (Atlas historique du Québec), 114 p.
- BOUGAINVILLE, Louis-Antoine de (1923-1924), «-Journal de M. de Bougainville-», A.-E. Gosselin (édit.), *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1923-1924*, Québec, Imprimeur de sa majesté le roi, p. 202-393.
- BOURASSA, Robert (1995), *Gouverner le Québec*, Montréal, Fides, 307 p.
- BOURDO, E. A. (1983), «-The Forests the Settlers Saw-», dans Susan L. Flader (édit.), *The Great Lakes Forests-: an Environmental and Social History*, Minneapolis, University of Minnesota Press, p. 3-16.
- BOURGAULT, Jacques (1984), *Répertoire des employés supérieurs (hors cadre) des ministères du gouvernement du Québec, 1867-1983*, Québec, Assemblée nationale, 57 p.
- BOURNE, George (1892), *The Picture of Quebec*, Québec, D. et J. Millie.
- BOURQUE, Gilles, et Jules DUCHASTEL (1994), *La société libérale duplessiste, 1944-1960*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 435 p.
- BRADLEY, Susan (1988), *Archives biographiques françaises*, Londres, Saur.

- BRANN, Esther (1926), Notes et croquis sur Québec, Québec, Château Frontenac.
- BRISSON, Réal (1983), La charpenterie navale à Québec sous le Régime français, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (Edmond-de-Nevers, n° 2), 320 p.
- BRISSON, Réal (1990), L'organisation sociale à Place-Royale (1820-1860), Québec, Les publications du Québec, Direction des communications du ministère des Affaires culturelles, 272 p.
- BRODEUR, Raymond (1998), Catéchisme et identité culturelle dans le Québec de 1815, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval (Religions, cultures et sociétés), 309 p.
- BROWN, Clément (1952), Québec, la croissance d'une ville, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 78 p.
- BUREAU, Gilles (1993), «-Notre collège depuis la Révolution tranquille-», Cap-aux-Diamants, hors série, p. 37-41.
- BURGER, Baudouin (1974), L'activité théâtrale au Québec (1765-1825), Montréal, Parti pris, 410-p.
- BURLET, Françoise Laure (1996), Un rêve aristocratique en Nouvelle-France. La demeure de Charles Aubert de La Chesnaye, Sillery, Septentrion, 126-p.
- BURROUGHS, William James (1997), Does the Weather Really Matter-? The Social Implication of Climate Change, Cambridge, Cambridge University Press, 230 p.
- BUTTERWORTH, H. (1884), Zigzag Journey in Acadia and New France-: a Summer's Journey of the Zigzag Club through the Historic Fields of Early French Settlements of America, Boston, Estes and Lauriat, 320-p.
- CALDWELL, Gary (1974), A Demographic Profile of the English-Speaking Population of Quebec 1921-1971, Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme (Publication B-51), 175 p.
- CALDWELL, Gary, et Eric Waddell (1982), Les anglophones du Québec. De majoritaires à minoritaires, Québec, Institut de recherche sur la culture, 478 p.
- CAMERON, Christina, et Jean Trudel (1976), Québec au temps de James Patterson Cockburn, Québec, Éditions Garneau, 176 p.
- CAMU, Pierre (1996), Le Saint-Laurent et les Grands Lacs au temps de la voile, 1608-1850, La Salle, Hurtubise HMH, 364 p.
- CAMUS, Albert (1978), Journaux de voyage, Paris, Gallimard, 147 p.
- CANADIEN PACIFIQUE (1927), La Confédération et le Pacifique Canadien, 48-p.
- CARDINAL, Suzanne (1988), L'Université Laval en mouvement-?, mémoire de maîtrise, Université Laval.
- CARTIER, Jacques (1986), Relations, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 498 p.
- CASTONGUAY, Émile (1960), Le journal d'un bourgeois de Québec, [s.l.], Action sociale catholique.
- CAZELAIS, Normand, Roger Nadeau et Gérard Beaudet (1999), L'espace touristique, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 283-p.
- CÉRANE INC. (1992), L'occupation historique et préhistorique de la place Royale, Québec, Ville de Québec et Ministère des Affaires culturelles, 426 p.
- CESTRE, Gilbert (1976), «-Québec, évolution des limites municipales depuis 1831-1832-», Cahiers de géographie de Québec, 20, 51, p. 561-568.
- CHAMPAGNE, André (dir.) (1996), L'histoire du Régime français, Sillery, Septentrion, 185 p.
- CHAMPLAIN, Samuel de (1968), Champlain, Montréal et Paris, Fides, Texte présenté et annoté par Marcel Trudel, 2^e éd. rev. et augm. (Classiques canadiens).
- CHAMPLAIN, Samuel de (1971), The Works of Samuel de Champlain, Toronto, Toronto University Press, 7 vol.
- CHAMPLAIN, Samuel de (1973), Œuvres de Champlain, Montréal, Éditions du jour, 2 vol.
- CHAMPLAIN, Samuel de (1993), Des sauvages, Montréal, Typo, 282 p.
- CHAMPLAIN, Samuel de (1994), La France d'Amérique-: voyages de Samuel de Champlain (1604-1629), Paris, Imprimerie nationale, 364 p.
- CHARBONNEAU, André, Yvon Desloges et Marc Lafrance (1982), Québec, ville fortifiée du XVII^e au XIX^e siècle, Québec, Éditions du Pélican, 491 p.
- CHARBONNEAU, André, Claudette Lacelle et Marc Lafrance (1974), Évolution structurale du parc de l'Artillerie et du bastion Saint-Jean, Québec, 1749-1903, Ottawa, Ministère des Affaires indiennes et du Nord (Travail inédit, n° 128).
- CHARLAND, Jean-Pierre (1982) Histoire de l'enseignement technique et professionnel au Québec, 1867 à 1965, Québec, Institut de recherche sur la culture, 482 p.
- CHARLEVOIX, Pierre-François-Xavier de ([1744] 1994), Journal d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2 vol., 1-112 p.
- CHÉNIER, Rémi (1991), Québec, ville coloniale française en Amérique-: 1660 à 1690, Ottawa, Service des parcs et lieux historiques nationaux, 293-p.
- CHODOS, Robert, et Éric Hamovitch (1991), Quebec and the American dream, Toronto, Between the lines.
- CHOKO, Marc H., et David L. Jones (1988), Canadien Pacifique. Affiches 1883-1963, Québec, Éditions du Méridien, 186 p.
- CHOUINARD, François-Xavier (1963). La ville de Québec, histoire municipale. I-: Régime français, Québec, Société historique de Québec (Cahiers d'histoire, n° 15), 116 p.
- CHOUINARD, Roger (1981), Analyse de l'évolution architecturale des halles de marchés de la ville de Québec au cours du XIX^e siècle, mémoire de maîtrise (architecture), Université Laval, 257 p.
- CHRÉTIEN, Y., et al. (1994), Fouilles archéologiques des composantes historique et préhistorique sur le site de la maison Hazeur (Ce-Et-201) et analyse des collections préhistoriques de la maison Hazeur (Ce-Et-201) et de la rue Sous-le-Fort (Ce-Et-601), Québec, SOGIC et Ministère de la Culture.
- CLELAND, Charles Edwards (1983), «-Indians in a Changing Environment-», dans Susan L. Fladers (édit.), The Great Lakes Forests-: an Environmental and Social History, Minneapolis, University of Minnesota Press, p. 83-95.
- CLICHE, Marie-Aimée (1988), Les pratiques de dévotion en Nouvelle-France. Comportements populaires et encadrement ecclésial dans le gouvernement de Québec, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 354 p.
- CLOUTHIER, Raoul (1923), The Lure of Quebec, Toronto, The Musson Book Company, 83 p.
- COCKBURN, Daniel (1984), La cartographie géotechnique de la région de Québec: essai méthodologique, Sainte-Foy, Centre de recherche en aménagement et en développement, Université Laval, 85 p.

- COKE, E. T. (1833), *A Subaltern Furlough. Descriptive of Scenes in Various Parts of United States, Upper and Lower Canada, New Brunswick and Nova Scotia during the Summer and Autumn of 1832*, New York, Harper.
- COMITÉ DE RÉNOVATION ET DE MISE EN VALEUR DU VIEUX-QUÉBEC (1970), *Concept général de réaménagement du Vieux-Québec*, Québec, 201-p.
- COMMISSION DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC (1990), *Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec*, Tome I, Québec, Les Publications du Québec.
- CONSEIL D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC (1887-1922), *Rapport annuel*.
- COOK, Ramsay, [et al.] (1990), *Histoire générale du Canada*, Montréal, Éditions du Boréal, 694 p.
- CÔTÉ, Louis-Marie (1980), *Les maires de la vieille capitale*, Québec, Société historique de Québec, 117 p.
- CÔTÉ, Robert, et al. (1992), *Portrait du site et de l'habitat de Place-Royale sous le Régime français*, Québec, Groupe de recherches en histoire du Québec rural inc. et Direction des communications du ministère des Affaires culturelles, 248 p.
- CÔTÉ, Ronald (1994), *Les dépenses de santé au Québec, en Ontario et au Canada*:- les dépenses publiques provinciales:- 1987 à 1992, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction de l'évaluation et de la planification, 38 p.
- COURVILLE, Serge (2000), *Le Québec*:- genèses et mutations du territoire, synthèse de géographie historique, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 508 p.
- COURVILLE, Serge, Jean-Claude Robert et Normand Séguin (1995), *Le pays laurentien au xixe siècle*:- les morphologies de base, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval (Atlas historique du Québec), 171 p.
- CUMBERLAND, R.B.V. *An Indian Officier*
- CYRILLE, frère Marie (1937), *L'œuvre d'un siècle*, Montréal, Frères des écoles chrétiennes, 587 p.
- D'ANJOU, Christine (1996), *Patrimoine du quartier Saint-Roch. Dépouillement de la «-Colonne de l'entrepreneur-de la Semaine commerciale, 1894-1914*, Québec, Ville de Québec, Service de l'urbanisme, 215-p.
- DAGNEAU, George-Henri, et al. (dir.) (1983), *La ville de Québec. Histoire municipale*. Tome IV:- De la Confédération à la charte de 1929, Québec, Société historique de Québec (Cahiers d'histoire, n° 35), 246 p.
- DAHL, Edward, [et al.] (1975), *La ville de Québec, 1800-1850*:- un inventaire de cartes et plans, Ottawa, Musées nationaux du Canada de l'homme, 413 p.
- DAVENPORT, Mary (1876), *Under the Gridiron*:- a Summer in the United States and the Far West, Including a Run trough Canada, Londres, Tinsley, 143 p.
- DE GASPÉ, Philippe-Aubert (1972), *Les anciens Canadiens*, Montréal, Fides, 359 p.
- DECHÈNE, Louise (1981), «-La rente du faubourg St-Roch à Québec – 1750-1850»-, *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 34, 4, p.-569-596.
- DECHÈNE, Louise (1984), «-Quelques aspects de la ville de Québec au XVIII^e-siècle d'après les dénominations paroissiaux-», *Cahiers de géographie du Québec*, 28, 75 (décembre), p. 485-505.
- DELÂGE, Denys (1991), *Le pays renversé*:- Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est, Montréal, Boréal, 416 p.
- DEMERS-GODIN, Germaine, et Claude Godin (1983), «-Sillery, enquête ethnographique-», dans *Étude des effets de la diffusion des eaux usées sur le fleuve Saint-Laurent*:- mise en valeur du fleuve Saint-Laurent, Sainte-Foy, p.35-36.
- DENYS, Nicolas (1908), *The Description and Natural History of the Coasts of North America (Acadia)*, Toronto, The Champlain Society, 625-p.
- DESCHAMPS, Hubert (1951), *Les voyages de Samuel de Champlain, saintongeais, père du Canada*, Paris, Presses universitaire de France, 368 p.
- DESGAGNÉS, Michel, avec la coll. de Denyse Légaré (1992), *Les édifices parlementaires depuis 1792*, Québec, Les Publications du Québec, 124 p.
- DESLOGES, Yvon (1991), *Une ville de locataires. Québec au XVIII^e siècle*, Ottawa, Environnement Canada, Service des parcs, 313 p.
- DES ROCHES, Marc (1995), *150 ans au service des Québécois. Histoire de la Commission des écoles catholiques de Québec, 1846-1996*, Québec, Commission des écoles catholiques de Québec, 154 p.
- DESROSIERS, Georges, Benoît Gaumer et Othmar Keel (1998), *La santé publique au Québec*:- histoire des unités sanitaires de comté, 1926-1975, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 187 p.
- DESROSIERS, Léo-Paul (1998), *Iroquoisie, 1534-1701*, Sillery, Septentrion, 4-tomes.
- DICKENS, Charles (1974), *American Notes and Pictures from Italy*, Londres, Oxford University Press, 433 p.
- DICKINSON, John A., et Brian Young (1992), *Brève histoire socio-économique du Québec*, Québec, Septentrion, 382 p.
- Dictionnaire biographique du Canada (1966-1998), Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 14 vol.
- DIDEROT, Denis, et Jean Le Rond D'Alembert (1780-1782), *Encyclopédie*:- ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, Lausanne, Sociétés typographiques.
- DIONNE, Jean-Claude (1988), «-Holocene Relative Sea-Level Fluctuations in the Saint-Lawrence Estuary, Québec, Canada»-, *Quaternary Research*, 28, p. 233-244.
- DIXON, James (1849), *Personal Narrative of a Tour through the United States and Canada*:- with Notices of the History and Institutions of Methodism in America, New York, Lane & Scott.
- DONZEL, Catherine, Alexis Gregory et Marc Walter (1989), *Palaces et grands hôtels d'Amérique du Nord*, Paris, Arbook International et Flammarion, 256 p.
- DROLET, Antonio (1965), *La ville de Québec, histoire municipale*, II:- Régime anglais jusqu'à l'incorporation (1759-1833), Québec, Société historique de Québec (Cahiers d'histoire, n° 17).
- DROLET, Antonio (1967), *La ville de Québec, histoire municipale*, III:- De l'incorporation à la Confédération (1833-1867), Québec, Société historique de Québec (Cahiers d'histoire, n° 19).
- DROUIN, François (1983), *Québec, 1791-1821*:- une place centrale?- mémoire de maîtrise, Université Laval, 189 p.
- DROUIN, François (1990), «-La population urbaine de Québec, 1795-1971. Origines et autres caractéristiques de recensement»-, *Cahiers québécois de démographie*, 19, 1, p. 95-112.
- DROUIN, Sophie (1999) Le paysage socioprofessionnel de la ville de Québec d'après le recensement de 1871, communication présentée au Congrès de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, Trois-Rivières.

- DU BERGER, Jean, et Jacques Mathieu (1993), *Les ouvrières de la Dominion Corset à Québec, 1886-1988*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 148 p.
- DUFOUR, Andrée (1997), *L'histoire de l'éducation au Québec*, Montréal, Boréal, 123 p.
- DUFOUR, Marie (1992), *Rencontre de deux mondes*, Québec, Musée de la civilisation, 94 p.
- DUMAS, Silvio (1972), *Les filles du roi en Nouvelle-France*, Québec, La Société historique de Québec (*Cahiers d'histoire*, n° 24), 382 p.
- DUMUR, Guy (1965), *Histoire des spectacles*, Paris, Gallimard (Encyclopédie de la Pléiade), 2-010 p.
- DUPONT, Antonin (1973), *Les relations entre l'Église et l'État sous Louis-Alexandre Taschereau*, Montréal, Guérin, 366 p.
- DUSSAULT, Gilles (1974), *La profession médicale au Québec, 1941-1971*, Québec, Institut supérieur des sciences humaines, Université Laval, 133 p.
- DUVAL, André (1978), *Québec romantique*, Montréal, Boréal Express, 285 p.
- DUVAL, André (1979), *La capitale*, Montréal, Boréal Express, 315 p.
- DUVAL, André (1984), *Place Jacques-Cartier ou quarante ans de théâtre français à Québec*, Québec, Éditions La Liberté, 318 p.
- ECCLES, William John (1964), *Canada under Louis XIV*, Toronto, McClelland and Stewart Limited, 275 p.
- Encyclopédie Encarta 97 (1993-1996), s. l., Microsoft Corporation.
- FALARDEAU, PAUL H. (1946), *Le commerce d'épicerie à Québec*, thèse de licence, Université Laval.
- FALK, A. (1872), *Trans-Pacific Sketches. A Tour through the U. S. and Canada*, Melbourne, Robertson, 313 p.
- FAUCHER, Albert (1973), *Québec en Amérique au XIX^e siècle: essai sur les caractères économiques de la Laurentie*, Montréal, Fides (Histoire économique et sociale du Canada français), 247 p.
- FAUTEUX, Joseph-Noël (1927), *Essai sur l'industrie au Canada sous le Régime français*, vol. 1, Québec, Ls.-A. Proulx, 281 p.
- FEININGER, Tomas, Pierre Saint-Julien et Andrée Bolduc (1995), Québec: géologie pour tous / Quebec, popular geology, Sainte-Foy, Centre géoscientifique de Québec, 16 p.
- FERGUSON, Adam (1834), *Practical Notes Made during a Tour in Canada and a Portion of the United States in 1831*, Édimbourg, William Blackwood.
- FLEMING, Sandford (1884), *England and Canada*, Montréal et Londres, Dawson et Low Marston, 449 p.
- FORTIER, Yvan (1992), *Québec en trois dimensions*, Québec, Musée du Séminaire de Québec, Direction des communications et des relations publiques et Direction des collections et de la recherche, 64 p.
- FOURNIER, Rodolphe (1976), *Lieux et monuments historiques de Québec et environs*, Québec, Garneau, 339 p.
- FRANK, Alain (1984), *Les goélettes à voiles du Saint-Laurent: pratiques et coutumes du cabotage*, L'Islet-sur-Mer, Musée maritime Bernier, 166 p.
- GAGNON, Ernest (1912), *Le fort et le château Saint-Louis*, Montréal, Librairie Beauchemin Itée, 236 p.
- GAGNON, François-Marc (1984), *Ces hommes dits sauvages: l'histoire fascinante d'un préjugé qui remonte aux premiers découvreurs du Canada*, Montréal, Libre Expression, 190 p.
- GAGNON, François-Marc (1984), *Jacques Cartier et la découverte du Nouveau Monde*, Québec, Musée du Québec, 105 p.
- GAGNON, François-Marc, et Denise Petel (1986), *Hommes effarables et bestes sauvages*, Montréal, Boréal, 236 p.
- GAGNON, Gérald (1998), *Histoire du service de police de la ville de Québec*, Sainte-Foy, Les Publications du Québec, 188 p.
- GAGNON, Serge, et Gilles Ritchot (1998), «De Lower St. Lawrence à Charlevoix, l'émergence d'un haut lieu de la villégiature de la bourgeoisie marchande canadienne», *Téros*, 17, 1, p. 15-22.
- GAGNON-PRATTE, France (1980), *L'architecture et la nature à Québec au dix-neuvième siècle: les villas*, Québec, Ministère des Affaires culturelles et Musée du Québec, 334 p.
- GAGNON-PRATTE, France, et Éric Etter (1993), *Le Château Frontenac*, Québec, Continuité, 102 p.
- GALARNEAU, Claude (1979), *Les collèges classiques au Canada français*, Québec, Les Éditions des Dix, 87 p.
- GALARNEAU, Claude (1983), «Les métiers du livre à Québec (1764-1859)», *Les Cahiers des Dix*, 38, p. 143-165.
- GALARNEAU, Claude (1984), «La presse périodique au Québec de 1764 à 1859», *Mémoires de la Société royale du Canada*, 4^e série, tome xxii, p. 143-166.
- GALARNEAU, Claude (1990), «Les écoles privées à Québec (1760-1859)», *Les Cahiers des Dix*, 45, p. 95-113.
- GALARNEAU, Claude (1991), «Les Desbarats: une dynastie d'imprimeurs-éditeurs (1794-1893)», *Les Cahiers des Dix*, 46, p. 125-149.
- GALARNEAU, Claude (1994), «Le spectacle à Québec (1760-1860)», *Les Cahiers des Dix*, 49, p. 75-109.
- GALLICHAN, Gilles (1996), «D'Hedleyville à Limoilou», Cap-aux-Diamants, hors série, Limoilou, p. 18.
- GAMACHE, Jean-Charles (1929), *Histoire de Saint-Roch de Québec et de ses institutions*, 1829-1929, Québec, Charrier et Dugal, 335 p.
- GARCEAU, Henri-Paul (1990), *Chronique de l'hospitalité hôtelière du Québec de 1880 à 1940: les pionniers*, Québec, Méridin, 213 p.
- GARCEAU, Henri-Paul (1995), *Chronique de l'hospitalité hôtelière du Québec de 1940 à 1980*, Montréal, XYZ, 239 p.
- GARNEAU, Michelle (1997), «Paléoécologie d'un secteur riverain de la rivière Saint-Charles: analyse macrofossile du site archéologique de la Grande Place, à Québec», *Géographie physique et quaternaire*, 51, 2, p. 211-220.
- GAUMOND, Michel (1965), *La maison Fornel, place Royale*, Québec, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 38 p.
- GAUMOND, Michel (1971), *La place Royale, ses maisons, ses habitants*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 53 p.
- GAUVREAU, Danielle (1991), *Québec, une ville et sa population au temps de la Nouvelle-France*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 232 p.
- La Gazette de Québec (1766), Québec, 3 juillet.
- GÉLINAS, André (1969), *Les parlementaires et l'administration au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 245 p.
- GENDREAU, Andrée (1976), *Anthropologie culturelle de l'espace: étude comparative de deux lieux touristiques*, thèse de maîtrise, Université Laval.
- GENEST, Jean-Guy (1996), *Godbout*, Sillery, Septentrion, 390 p.
- GEORGE, Pierre, et Fernand Verger (dir.) (1996), *Dictionnaire de la géographie*, Paris, Presses universitaires de France, 500 p.

- GERONIMI, Martine (1996), *Le Vieux-Québec au passé indéfini. Entre patrimoine et tourisme, mémoire de maîtrise*, Université Laval, 132 p.
- GERONIMI, Martine (1999), «-Permanence paysagère et consommation touristique, le cas du Vieux-Québec-», dans Normand Cazelais, Roger Nadeau et Gérard Beaudet, *L'espace touristique, Sainte-Foy*, Presses de l'Université du Québec, p. 199-212.
- GERVAIS, Gaétan (1980), «-Le commerce de détail au Canada (1870-1880)-», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 33, 4, p. 521-556.
- GIROUX, Pierre (1992), *Expertise archéologique à la maison Hazeur, place Royale, Québec*, Société générale des industries culturelles, 64-p.
- GODLEY, John Robert (1844), *Letters from America*, Londres, John Murray.
- GOLD, Gerald Louis (1972), *The Emergence of a Commercial Bourgeoisie in a French-Canadian Town*, Minneapolis, University of Minnesota, 339-p.
- GOLDENBERG, Susan (1984), *C. P., histoire d'un empire*, Québec, Éditions de l'Homme, 372 p.
- GOSSELIN, Amédée (1911), *L'instruction au Canada sous le Régime français*, Québec, Typ. Laflamme et Proulx, 501 p.
- GOW, James Iain (1986), *Histoire de l'administration publique québécoise, 1867-1970*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 443 p.
- GRACE, Robert J. (1999), *The Irish in Mid-Nineteenth-Century Canada and the Case of Quebec: Immigration and Settlement in a Catholic City*, thèse de doctorat, Université Laval, 2 vol.
- GREBER, Jacques, Édouard Fiset et Roland Bédard (1956), *Projet d'aménagement de Québec et de sa région*, rapport, Québec, Ville de Québec, 71 p.
- GROUPE DE RECHERCHE EN HISTOIRE DU QUÉBEC INC. (1998), *Étude d'ensemble-: sous-secteur Hôtel de Ville – Synthèse*, Québec, Ville de Québec, Centre de développement économique et urbain, Design et patrimoine, 134-p.
- GROUPE DE RECHERCHE EN HISTOIRE DU QUÉBEC INC. (1998), *Résidants de la côte de la Montagne*, Québec.
- GROUPE DE RECHERCHE EN HISTOIRE DU QUÉBEC RURAL INC. (1988), *Fouille de sauvetage et expertise archéologique au Marché Finlay, Québec*, Ville de Québec, Service de l'urbanisme, Division du Vieux-Québec et du patrimoine, 246 p.
- GROUPE D'INITIATIVES ET DE RECHERCHES APPLIQUÉES AU MILIEU (1984), *Le fleuve et sa rive droite, 5-: La villégiature et la récréation*, Lauzon.
- GUAY, Donald (1986-1987), «-Le sport des rois», Cap-aux-Diamants, 2, p.-23-25.
- GUAY, Donald (1997), *La conquête du sport. Le sport et la société québécoise au xix^e siècle*, Québec, Lanctôt Éditeur, 244 p.
- GUÉRARD, François (1996), *Histoire de la santé au Québec*, Montréal, Éditions du Boréal, 124 p.
- GUERTIN, Pierre S., et Roger Chouinard (1984), *L'urbanisme et l'architecture des postes de pompiers de Québec (1860-1930)*, Québec, Université Laval, École d'architecture, 126 p.
- HAMEL, Thérèse (1988), «-Les programmes des écoles catholiques québécoises, 1859-1923-», dans Michel-Allard et Bernard Lefebvre (dir.), *Les programmes d'études catholiques francophones du Québec-: des origines à aujourd'hui*, Montréal, Éditions Logiques, p. 45-67.
- HAMEL, Thérèse (1995), *Un siècle de formation des maîtres au Québec, 1836-1939*, LaSalle, Hurtubise HMH, 375 p.
- HAMELIN, Jean (1970), *Économie et société en Nouvelle-France*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 137 p.
- HAMELIN, Jean (dir.) (1973), *Les travailleurs québécois, 1851-1896*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 221 p.
- HAMELIN, Jean (dir.) (1976), *Histoire du Québec, Saint-Hyacinthe et Toulouse*, Édisem et Privat, 538 p.
- HAMELIN, Jean (1984), *Histoire du catholicisme québécois. Tome 2-:Le xx^e-siècle. De 1940 à nos jours*, Montréal, Boréal Express, 425 p.
- HAMELIN, Jean (1995), *Histoire de l'Université Laval : les péripéties d'une idée*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 341 p.
- HAMELIN, Jean, et Nicole Gagnon (1984), *Histoire du catholicisme québécois. Tome 1-: Le xx^e siècle, 1898-1940*, Montréal, Boréal Express, 357 p.
- HAMELIN, Jean, et Jean Provencher (1990), *Brève histoire du Québec*, Montréal, Boréal, 134 p.
- HAMELIN, Jean, et Yves Roby (1971), *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, Montréal, Fides, 436 p.
- HAMELIN, Marcel (1974), *Les premières années du parlementarisme québécois (1867-1878)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 386 p.
- HAMILTON, Thomas (1833), *Men and Manners in America*, Philadelphie, Carey, Lea and Blanchard.
- HARDY (McDowell Duffus), Lady (1881), *Through Cities and Prairie Lands-: Sketches of an American Tour*, Londres, Chapman and Hull, 320-p.
- HARDY, René (1970), «-L'activité sociale du curé de Notre-Dame de Québec-: aperçu de l'influence du clergé au milieu du xix^e siècle-», *Histoire sociale/Social History*, 6, novembre, p. 5-32.
- HARE, John (1974), «-La population de la ville de Québec, 1795-1805-», *Histoire sociale/Social History*, 13, mai, p. 23-47.
- HARE, John (1976), «-Panorama des spectacles au Québec, de la Conquête au xx^e siècle », *Le théâtre canadien-français*, Montréal, Fides (Archives des lettres canadiennes, n° 5), p. 59-80.
- HARE, John, Marc Lafrance et David-Thierry Ruddell (1987), *Histoire de la ville de Québec, 1608-1871*, Montréal, Boréal/Musée canadien des civilisations, 399 p.
- HARE, John, et Jean-Pierre Wallot (1970), *Confrontations/Ideas in Conflict. Choix de textes sur des problèmes politiques, économiques et sociaux du Bas-Canada (1806-1810)*, Trois-Rivières, Boréal Express.
- HARE, John, et Jean-Pierre Wallot (1983), «-Les imprimés au Québec (1760-1820)-», dans Yvan Lamonde (dir.), *L'imprimé au Québec. Aspects historiques (18^e-20^e siècle)*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (Culture savante, n° 2), p.-77-125.
- HARRIS, Richard Colebrook (1980), «-The French Background of Immigrants to Canada Before 1700-», dans Donald J. Hebert, *Acadians in Exile*, Cecilia (La.), Hebert Publications.
- HARRIS, Richard Colebrook (dir.) (1987), *Atlas historique du Canada*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, 3 vol.
- HARVEY, Fernand (1978), *Révolution industrielle et travailleurs-: une enquête sur les rapports entre le capital et le travail au Québec à la fin du 19^e siècle*, Montréal, Éditions du Boréal Express, 347 p.
- HAWKINS, Alfred (1847), *The Quebec Directory, and City and Commercial Register, 1847-8*, Montréal.

- HEAP, Ruby (1995), «-Libéralisme et éducation au Québec à la fin du xix^e siècle et au début du xx^e siècle-», dans Yvan Lamonde, Combats libéraux au tournant du xx^e siècle, Montréal, Fides, p. 99-118.
- HOPKINS, Henry Whitmer (1879), *Atlas of the City and Country of Quebec*, Québec, Provincial Surveying and Pub. Co.
- L'Hôtel du Parlement, Québec (1981), Québec, Assemblée nationale du Québec.
- HULBERT, François (1994), «-L'étalement de l'agglomération de Québec: bilan démographique, rapports de forces et blocage géopolitique-», *Cahiers de géographie du Québec*, 38, 105, p. 284-300.
- IGNOTUS (1904), «-La construction des vaisseaux sous le Régime français-», *Bulletin des recherches historiques*, 10, p. 179-187.
- «-Importants travaux à la plage de Sillery-» (1962), *Le Soleil*, 25 juillet, p.17.
- JAENEN, Cornelius J. (1983), «-Pelleteries et Peaux-Rouges-: perceptions françaises de la Nouvelle-France et de ses peuples indigènes aux xvi^e, xvii^e et xviii^e siècles-», *Recherches amérindiennes au Québec*, XIII, 2, p.-107-114.
- JANSON, Gilles (1995), *Emparons-nous du sport. Les Canadiens français et le sport au xix^e siècle*, Montréal, Guérin, 239 p.
- JEAN, Régis, et André Proulx (1995) *Le commerce à Place-Royale sous le Régime français. Synthèse*, Québec, Direction des communications du ministère de la Culture et des Communications, 552 p.
- JOBIN, Albert (1948), *Histoire de Québec*, Québec, Institut Saint-Jean-Bosco, 366 p.
- Journal de médecine (1826), Québec.
- KALM, Pehr (1977), *Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749*, traduction annotée du journal de route par Jacques Rousseau et Guy Béthune, Montréal, Pierre Tisseyre, 674 p.
- KALMAN, Harold D. (1968), *The Railway Hotels and the Development of Château Style in Canada*, Victoria, The Morrisey Printing Company, 47-p.
- KEYES John (1981), «-La diversification de l'activité économique de T. Hibbard Dunn, commerçant de bois à Québec, 1850-1898-», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 35, 1, p. 323-337.
- KEYES, John (1987), *The Dunn Family Business, 1850-1914. The Trade in Square Timber at Quebec*, thèse de doctorat (histoire), Université Laval, 543 p.
- KNOX, John ([1769] 1914-1916), *An Historical Journal of the Campaigns in North-America, for the Years 1757, 1758, 1759, and 1760* [...], Arthur George Doughty (édit.), Toronto, Champlain Society (Publication de la Champlain Society, VIII-x).
- LACELLE, Claudette (1978), *La propriété militaire dans la ville de Québec, 1760-1871*, Ottawa, Parcs Canada, Ministère des Affaires indiennes et du Nord, 139 p.
- LACHANCE, André (1987), *La vie urbaine en Nouvelle-France*, Montréal, Boréal Express, 148 p.
- LACROIX, Laurier (1991), «Entre la norme et le fragment: éléments pour une esthétique de la période 1820-1850 au Québec-», dans Mario Béland (dir.), *La peinture au Québec, 1820-1850. Nouveaux regards, nouvelles perspectives*, Québec, Musée du Québec, p. 60-75.
- LAFONTAINE, André (1981), *Recensement annoté de la Nouvelle-France 1681*, Sherbrooke, A. Lafontaine, 376 p.
- LAFONTAINE, André (1983), *Recensements annotés de la ville de Québec 1716 et 1744*, Sherbrooke, A. Lafontaine, 426-p.
- LAFONTAINE, André (1988-1992), *Le bailliage de Notre-Dame-des-Anges*, Sherbrooke, A. Lafontaine, 2 vol.
- LAFRANCE, Jean (1972), *Les épaves du Saint-Laurent (1650-1760)*, Montréal, Éditions de l'homme, 175 p.
- LAFRANCE, Marc (1976), «-Évolutions physique et politiques urbaines: Québec sous le Régime français-», *Revue d'histoire urbaine*, n° 3 (février), p.-3-22.
- LAFRANCE, Marc, et David Thierry Ruddell (1982), «-Physical Expansion and Socio-Cultural Segregation in Quebec City, 1765-1840 », dans G. A. Stelter et A. F. J. Artibise (dir.), *Shaping the Urban Landscape*, Ottawa, Carleton University Press, p. 148-171.
- LAGAREC, Daniel (1971), *L'évolution des versants d'une partie de la colline de Québec*, mémoire de maîtrise, Université Laval, 129 p.
- LA GRENADE-MEUNIER, Monique (1992), *La société de Place-Royale à l'époque de la Nouvelle-France*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, Ethnotech, 357 p.
- LAHONTAN, Louis Armand de Lom d'Arce (1990), *Œuvres complètes*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1 474 p.
- LALIBERTE, G.-Raymond, et Marie-Josée Larocque (1997), «-Histoire du système scolaire-», dans G.-Raymond Laliberté et Jean Plante, *Le système scolaire du Québec*, Québec, Université Laval, 110 p.
- LAMB, William Kaye (1977), *History of the Canadian Pacific Railway*, New York, Macmillan Publishing, 461-p.
- LAMBERT, James H. (1981), *Monseigneur, the Catholic Bishop, Joseph-Octave Plessis, Church, State, and Society in Lower Canada: Historiography and Analysis*, thèse de doctorat, Université Laval.
- LAMBERT, John (1810), *Travels through Lower Canada, and the United States of North America, in the Years 1806, 1807, and 1808* [...], Londres, 3 vol.
- LAMONTAGNE, Michel, et al. (1978), *Audience publique sur le projet autoroutier Dufferin Montmorency (battures de Beauport)*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 2 vol.
- LANCTÔT, Gustave (1964), *Filles de joie ou filles du roi*, Montréal, Les Éditions du jour, 156 p.
- LANGELIER, Jean Chrysostôme (1874), *The Quebec and Lower St. Lawrence Tourist's Guide*, Québec, Union Navigation co.
- LANMAN, Charles (1848), *Adventure of an Angler in Canada, Nova Scotia and the United States*, Londres, Richard Bengley.
- LAPOINTE, Camille (1988), *Fouilles et surveillances archéologiques à la Place d'Youville*, Québec, Service de l'urbanisme.
- L'ARCHEVÈQUE, Gérard (1971), *Aménagement du boulevard Champlain et transformations dans le paysage et les structures*, mémoire de maîtrise, Université Laval.
- LAROCQUE, Paul (1970), *La condition socio-économique des travailleurs de la ville de Québec (1896-1914)*, mémoire de maîtrise, Université Laval, 212 p.
- LASSERRE, Jean-Claude (1980), *Le Saint-Laurent, grande porte de l'Amérique*, LaSalle, Hurtubise HMH (Cahiers du Québec, «-Géographie-»), 753 p.
- LATROBE, Charles Joseph (1835), *The Rambler in North America, 1832-1833*, Londres, Seeley and Burnside.
- LAURENT, Laval (1945), *Québec et l'Église aux États-Unis sous M^{gr} Briand et M^{gr} Plessis*, Montréal, Librairie Saint-François, 258 p.
- LEBEL, Alyne (1981), «-Les propriétés foncières des ursulines et le développement de Québec, 1854-1940-», *Cahiers de géographie du Québec*, 25, 64, p. 119-132.

- LEBEL, Alyne (1983), «-Les facteurs du développement urbain-», dans George-Henri Dagneau et al. (dir.), *La ville de Québec. Histoire municipale. Tome IV: De la Confédération à la charte de 1929*, Québec, Société historique de Québec (Cahiers d'histoire, n° 35), p. 31-47.
- LEBEL, Alyne (1986-1987), «-Quand on golfait sur les plaines d'Abraham-», *Cap-aux-Diamants*, 2, p. 41-43.
- LEBEL, Alyne (1986-1987), «-La riposte des assiégés », *Cap-aux-Diamants*, 2, p. 49-52.
- LEBEL, Jean-Marie (1993), «-La vie quotidienne en 1900-», *Cap-aux-Diamants*, hors série, p. 26-33.
- LEBEL, Jean-Marie (1997), *Le Vieux-Québec: guide du promeneur*, Sillery, Les Éditions du Septentrion, 338 p.
- LEBEL, Jean-Marie (1999), «-Québec, où se côtoient les Nouvelles-Francs-», *Cap-aux-Diamants*, 58, p. 20-24.
- LECLERC, Eugène (1932), *Statistiques Rouges*, Québec, Ernest Tremblay, 206-p.
- LECLERC, Jean (1996), *Les pilotes du Saint-Laurent de Québec à Montréal au xix^e siècle: la circonscription du pilotage de Montréal*, Sainte-Foy, Éditions La Liberté, 355 p.
- LECLERCQ, Jules Joseph, *Un été en Amérique, de l'Atlantique aux montagnes Rocheuses*, Paris, 1877.
- LÉGARÉ, Denyse (1992), *Joseph-Ferdinand Peachy (1830-1903). Réintroduction de l'architecture française à Québec*, mémoire de maîtrise, Université Laval, 142 p.
- LEGENDRE-DE KONINCK, Hélène (1991), «-Les villes du patrimoine mondial: capitales du temps », *Cahiers de géographie du Québec*, 35, 94, p.-9-87.
- LEMELIN, André (1981), «-Le déclin du port de Québec et la reconversion économique à la fin du xix^e siècle. Une évaluation de la pertinence de l'hypothèse du staple-», *Recherches sociographiques*, XXII, 2, p. 155-186.
- LEMIEUX, J.-L., et J. Raveneau (1974), *Carte des pentes de la région de Québec*, Université Laval, Département de géographie, Laboratoire de cartographie, échelle 1:- 50 000.
- LEMIEUX, Lucien ((1968), *L'établissement de la première province ecclésiastique au Canada, 1783-1844*, Montréal, Fides.
- LEMIEUX, Vincent (1993), *Le Parti libéral du Québec. Alliances, rivalités et neutralités*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 257 p.
- LE MOINE, James MacPherson (1876), *Quebec Past and Present*, Québec, A.-Côté & Co., 466 p.
- LE MOINE, James MacPherson (1882), *Picturesque Quebec-: a Sequel to Quebec Past and Present*, Montréal, Dawson Brothers, 535 p.
- LEMOINE, Réjean (1983), «-La santé publique: de l'inertie municipale à l'offensive hygiéniste-», dans George-Henri Dagneau et al. (dir.), *La ville de Québec. Histoire municipale. Tome IV: De la Confédération à la charte de 1929*, Québec, Société historique de Québec (Cahiers d'histoire, n° 35), p. 153-180.
- LEMOINE, Réjean (1986-1987), «-Les promoteurs de la protection du patrimoine-», *Cap-aux-Diamants*, 2, p. 53-56.
- LEMON, James T. (1996), *Liberal Dreams and Nature's Limits: Great Cities of North America Since 1600*, Toronto, Oxford University Press, 341 p.
- LEPAGE, Nicole (1971), *Le marché public plein air de Saint-Roch*, mémoire de licence (géographie), Université Laval, 75 p.
- Le Soleil, 29 mars-2 avril 1918.
- LESSARD, Jacques (1972), *Comparaison de climat entre Québec et Moscou d'après la méthode de Fédérov*, thèse de baccalauréat, Université Laval, 44 p.
- LESSARD, Michel (1992), *Québec, ville du Patrimoine mondial: images oubliées de la vie quotidienne, 1858-1914*, Montréal, Éditions de l'Homme, 255 p.
- LESSARD, Michel, avec la coll. de Pierre Lahoud (1998), *L'île d'Orléans: aux sources du peuple québécois et de l'Amérique française*, Montréal, Édition de l'Homme.
- LESSARD, Renald (1989), *Se soigner au Canada aux xvii^e et xviii^e siècles*, Hull, Musée canadien des civilisations, 160 p.
- LEVASSEUR, Roger (dir.) (1990), *De la sociabilité: spécificité et mutations*, Montréal, Boréal, 348 p.
- LÉVESQUE, Jean (1995), «-Représentation de l'autre et propagande coloniale dans les récits de John Smith en Virginie et de Samuel de Champlain en Nouvelle-France-(1615-1618)-», *Folklore canadien*, 17, 1, p. 103-123.
- LINTEAU, Paul-André, René Durocher et Jean-Claude Robert (1989), *Histoire du Québec contemporain. Tome I: De la Confédération à la crise (1867-1929)*, Montréal, Boréal (Boréal Compact), 758-p.
- LINTEAU, Paul-André, et al. (1989), *Histoire du Québec contemporain. Tome-II: Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal (Boréal Compact), 834-p.
- LOUDON, John Baird (1879), *A Tour through Canada and the United States of America*, Coventry, Curtis and Beamish, 132 p.
- LUMSDEN, James (1844), *American Memoranda, by a Mercantile Man, during a Short Tour in the Summer of 1843*, Glasgow, Belle and Bain.
- LUNDGREN, Jan O. (1984), «-The Luxury Hotel of the 1890-s-: Operational and Spatial Attributes of the Château Frontenac in Quebec City-», *Les cahiers du tourisme*, Série B, 36 (septembre), 34 p.
- Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec (depuis 1887), Henri Tétu et al. (édit.), Québec.
- MANSOUR, Azzédine (1992), *Processus de formation, de structuration et de mutation du cadre bâti ancien. Cas de l'arrondissement historique du Vieux-Québec*, mémoire de maîtrise, Université Laval, 187 p.
- MARIE DE L'INCARNATION ([1599-1672] 1971), *Correspondance*, nouvelle édition par Dom Guy Oury, Solesmes, Abbaye Saint-Pierre, 1-071 p.
- MARRIOT, James (1774), *Plan of a Code of Laws for the Province of Quebec*, Londres.
- MARSHALL, Dominique (1998), *Aux origines sociales de l'État-providence*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 317 p.
- MARSHALL, Peter (1970), «-The incorporation of Quebec in the British Empire, 1763-1774-», dans Virginia Bever Platt et David Curtis Skaggs (édit.), *Of Mother Country and Plantations. Proceedings of the Twenty-Seventh Conference in Early American History*, Bowling Green, Bowling Green University, p. 42-70.
- MARTIJN, Charles A. (1978), «-Historique de la recherche archéologique au Québec-», dans Claude Chapdelaine, «-Images de la préhistoire du Québec-», *Recherches amérindiennes au Québec*, 7, 1-2, p. 11-18.
- MARTIN, Jean-Marie (1961-1963), *Le logement à Québec: rapport sur la Commission d'enquête sur le logement de la cité de Québec*, Québec, La Commission, 4 vol.

- MATHIEU, Jacques (1970), «Un négociant de Québec à l'époque de la Conquête, Jacques Perreault l'aîné», *Rapport des Archives nationales du Québec*, tome 48, p. 29-82.
- MATHIEU, Jacques (1971), *La construction navale royale à Québec, 1739-1759*, Québec, La Société historique de Québec (*Cahiers d'histoire*, n° 23), 110 p.
- MATHIEU, Jacques (1976), «-Les programmes de colonisation 1601-1663-», dans Jean Hamelin (dir.), *Histoire du Québec, Saint-Hyacinthe et Toulouse*, Édisem et Privat, p. 89-126.
- MATHIEU, Jacques (1981), *Le commerce entre la Nouvelle-France et les Antilles au 18^e siècle*, Montréal, Fides, 276 p.
- MATHIEU, Jacques (1991), *La Nouvelle-France. Les Français en Amérique du Nord XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris et Québec, Éditions Belin et Les Presses de l'Université Laval, 254 p.
- MATHIEU, Jacques (1998), *Le premier livre de plantes du Canada-: les enfants des bois du Canada au jardin du roi à Paris en 1635*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- MATHIEU, Jacques, et Eugène Kedl (1993), *Les plaines d'Abraham-: le culte de l'idéal*, Sillery, Éditions du Septentrion, 312 p.
- MAURAU, Olivier (1925), *A mari usque ad mare. Voyage de l'Université de Montréal à travers le Canada sous la conduite du Pacifique Canadien*, Montréal, 55 p.
- McDOUGALL, J. Lorne (1968), *Brève histoire de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 207 p.
- McROBERTS, Kenneth (1988), *Quebec: Social Change and Political Crisis*, Toronto, McClelland and Stewart, 530 p.
- MERCIER, Jean (1975), *L'impact de l'autoroute Dufferin-Montmorency sur la morphologie de Québec*, mémoire de maîtrise, Université Laval, 72-p.
- MIQUELON, Dale (1975), «-Havy and Lefebvre of Quebec-: a Case Study of Metropolitan Participation in Canadian Trade, 1730-1760-», *Canadian Historical Review*, LVI, 1, p. 1-24.
- MOORE, George (1845), *Journal of a Voyage across the Atlantic-: with Notes on the Canada and the United States-; and Return to Great Britain in 1844*, Londres, Printed for private circulation.
- MORISSET, Gérard (1952), *Québec et son évolution. Essai*, Québec, Société historique de Québec.
- MORISSET, Lucie K. (1996), «-D'un hôtel de ville au style municipal-: un monument moderne dans la Vieille Capitale-», dans Yves Tessier (dir.), *L'hôtel de ville de Québec*, Québec, Société historique de Québec (*Cahiers d'histoire*, n° 36).
- MORISSONEAU, Christian (1978), *Le langage géographique aux temps de Cartier et de Champlain-: choronymie, vocabulaire et perception*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 230 p.
- MORNEAU, François (1986-1987), «-Au temps des Stadaconiens-: esquisse géographique de Québec-», Cap-aux-Diamants, 2, p. 3-5.
- MORNEAU, François (1989), *Contribution à une méthodologie de caractérisation et de cartographie écologique en milieu urbain-: le cas de la basse-ville de Québec*, Sainte-Foy, Centre de recherche en aménagement et développement, 113 p.
- MORRIS, William (1875), *Letters sent Home. Out and Home again by the Way of Canada and the United States*, Londres, Frederick Warne and Co., 477 p.
- MORTON, Desmond (1993), *When Your Number's Up-: the Canadian Soldier in the First World War*, Toronto, Random House of Canada, 354 p.
- MUSÉE DU QUÉBEC (1984), *Le grand héritage. L'Église catholique et la société du Québec*, Québec, Musée du Québec, 209 p.
- MUSK, George (1981), *Canadian Pacific. The Story of the Famous Shipping Line*, Toronto, Holt Rinehart and Winston of Canada, 272 p.
- MYERS, J. C. (1849), *Sketches on a Tour through the Northern and Eastern States, the Canadas and Nova Scotia*, Harrisonburgh, Wartmann.
- NEATBY, Hilda (1966), *Quebec-: the Revolutionary Age, 1760-1791*, Toronto, McLelland and Stewart, 300 p.
- NELLES, Henry V. (1999), *The Art of Nation-Building-: Pageantry and Spectacle at Quebec's Tercentenary*, Toronto, University of Toronto Press, 397 p.
- NOËL, Ginette (1983), «Les travaux publics», dans George-Henri Dagneau, et al. (dir.), *La ville de Québec. Histoire municipale. Tome IV-: De la Confédération à la charte de 1929*, Québec, Société Historique de Québec (*Cahiers d'histoire*, n° 35), p. 89-115.
- NOPPEN, Luc (1977), *Les églises du Québec (1600-1850)*, Québec et Montréal, Éditeur officiel du Québec et Fides, 298 p.
- NOPPEN, Luc (1987-1988), «-L'image française du Vieux-Québec-», Cap-aux-Diamants, 3, p. 13-17.
- NOPPEN, Luc (1990), «-Arrondissement historique du Vieux-Québec-», dans Commission des biens culturels du Québec, *Les chemins de la mémoire. Monuments et sites historiques du Québec*, Tome I, Québec, Les Publications du Québec.
- NOPPEN, Luc (1995), «-L'apport britannique à l'identité architecturale du Vieux-Québec-», *Présentation à la Société royale du Canada*, 48, p. 79-97.
- NOPPEN, Luc (1996), *Patrimoine du quartier Saint-Roch. Architectures de Saint-Roch, notes historiques et analytiques*, Québec, Ville de Québec, Service de l'urbanisme, 486 p.
- NOPPEN, Luc, et Gaston Deschênes (1986), *L'Hôtel du Parlement, témoin de notre histoire*, Québec, Les Publications du Québec, 204 p.
- NOPPEN, Luc, et Lucie K. Morisset (1994), *Lieux de culte situés sur le territoire de la ville de Québec*, Québec, Ville de Québec, Service de l'urbanisme, 3 vol.
- NOPPEN, Luc, et Lucie K. Morisset (1996), *Art et architecture des églises à Québec-: foi et patrie*, Sainte-Foy, Publications du Québec, 179-p.
- NOPPEN, Luc, et Lucie K. Morisset (1998), *Québec de roc et de pierres. La capitale en architecture*, Québec et Sainte-Foy, Éditions MultiMondes et Commission de la capitale nationale du Québec, 150 p.
- NOPPEN, Luc, Claude Paulette et Michel Tremblay (1979), *Québec: trois siècles d'architecture*, Québec, Libre Expression, 440 p.
- NORMAND, France (1988), *Navigation intérieure et faits d'échange à Québec au dernier quart du xix^e siècle*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, 134 p.
- NORMAND, France (1995), «-Batellerie fluviale et espace relationnel-: le cas du port de Québec à la fin du xix^e siècle-», dans Serge Courville et Normand Séguin, *Espace et culture*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval (Géographie historique), p. 331-343.
- NORMAND, France (1997), *Naviguer le Saint-Laurent à la fin du xix^e-siècle. Une étude de la batellerie du port de Québec*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval (Géographie historique), 283 p.
- Nos racines. *L'histoire vivante des Québécois* (1979), n° 9, «-Les soldats et les filles-»; n° 10, «-Un grand intendant-: Talon; n° 22, «-Le bois, la terre et l'eau-», Montréal, Éditions T.L.M., p. 161-180-; p.181-200-; p.-421-440.

- OFFICE DU TOURISME ET DES CONGRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC (1998), Guide de l'hébergement 1998-1999, 48 p.
- OFFICE DU TOURISME ET DES CONGRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC (1998), Guide des planificateurs 1998-1999, Québec, Bibliothèque nationale du Québec, 148 p.
- OFFICE DU TOURISME ET DES CONGRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC (1998), Région de Québec, Québec, Bibliothèque nationale du Québec, 112 p.
- OFFICE DU TOURISME ET DES CONGRÈS DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC (1998), Répertoire des membres, Québec, Bibliothèque nationale du Québec, 151 p.
- OFFICE MUNICIPAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE QUÉBEC (1990), Québec en chiffres, Québec, OMDEQ, 40 p.
- OLIVER, THOS. J. (1882), Guide to the City of Quebec and Environs, Québec, C. E. Holowell, 101 p.
- OSBORNE, Brian S., et Donald Swainson (1988), Kingston. Building on the Past, Westport, Butternut Press, 381-p.
- OUELLET, Fernand (1980), Lower Canada, 1791-1841: Social Change and Nationalism, Toronto, McClelland and Stewart, 427 p.
- PAINCHAUD, Alain (1993), Paléogéographie de la pointe de Québec (Place Royale), Québec, Ministère de la Culture, Direction des communications (Patrimoine), 107 p.
- PAULETTE, Claude (1986-1987), «Place Royale: balbutiements d'une cité», Cap-aux-Diamants, 2, p. 73-75.
- PELLERIN, Gilles (1995), Québec: des écrivains dans la ville, Québec, Éditions de l'instant même, 175 p.
- PELLETIER, Réjean (1989), Partis politiques et société québécoise. De Duplessis à Bourassa, 1940-1970, Montréal, Québec/Amérique, 397 p.
- PICARD, François (1978), La batterie royale de la fin du XVII^e siècle à la fin du XX^e siècle, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 75 p.
- PITCHER, Rosemary (1971), Château Frontenac, Montréal, McGraw-Hill Ryerson, 104 p.
- Place Royale. Les familles-souches (1988), Québec, Les publications du Québec, Ministère des Affaires culturelles.
- PLAMONDON, Liliane (1977), «Une femme d'affaires en Nouvelle-France: Marie-Anne Barbel, veuve Fornel», Revue d'histoire de l'Amérique française, 31, 2, p. 165-185.
- Plan directeur Vieux-Québec, Basse-Ville, Cap-Blanc. Entre la falaise et le fleuve, Ville de Québec, Service de l'urbanisme.
- PLOUFFE, Marcel (1971), Quelques particularités sociales et politiques de la charte, du système administratif et du personnel politique de la cité de Québec, 1830-1867, mémoire de maîtrise, Université Laval, 144-p.
- PLOURDE, Michel, avec la coll. de François Morneau (1996), Étude de potentiel archéologique du territoire à l'extérieur de l'arrondissement historique de la ville de Québec: l'occupation amérindienne de la période préhistorique, Québec, Division du patrimoine et du design urbain.
- PLURAM INC. (1984), Étude du potentiel archéologique du Vieux-Québec et analyse des composantes architecturales du Vieux-Québec, Québec, 3 vol.
- POIRIER, Jean (2000), Noms de rues de Québec au XVII^e siècle, origine et histoire, Québec, Commission de toponymie, (Dossiers toponymiques), 27, 51 p.
- PORTER, John, et Didier Prioul (dir.) (1994), Québec plein la vue, Québec, Musée du Québec et les Publications du Québec, 297-p.
- POUYEZ, Christian, et al. (1983), Les Saguenayens. Introduction à l'histoire des populations du Saguenay, XVI^e-XX^e siècles, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 386 p.
- POWER, William Grattan Tyrone (1836), Impression of America during the Years 1833, 1834 and 1835, Londres, Bentley.
- PRIOUL, Didier (1991), «Les paysagistes britanniques au Québec: de la vue documentaire à la vision poétique», dans Mario Béland (dir.), La peinture au Québec, 1820-1850. Nouveaux regards, nouvelles perspectives, Québec, Musée du Québec, p.50-59.
- PROULX, Hilaire, et al. (1987), Climatologie du Québec méridional, Québec, Ministère de l'Environnement du Québec, 198 p.
- PROULX, Jean-Pierre (1998), «L'évolution de la législation relative au système électoral scolaire québécois (1829-1989)», Historical Studies in Education/Revue d'histoire de l'éducation, 10, 1-2 (printemps/automne), p.-20-47.
- PROVENCHER, Jean (1990) Les modes de vie de la population de Place-Royale entre 1820 et 1859. Synthèse, Québec, Les publications du Québec, Direction des communications du ministère des Affaires culturelles, 315 p.
- QUÉBEC (province) (1956), Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels [Rapport Tremblay], Québec, Imprimerie de la Reine, 4 t.
- QUÉBEC (province) (1995), Le Québec comparé: indicateurs sanitaires, démographiques et socio-économiques: évolution de la situation, québécoise, canadienne et internationale, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction générale de la planification et de l'évaluation, 288 p.
- Québec au XVIII^e siècle. Douze dessins gravés de Richard Short, Québec, Éditions du Pélican, 19-p.
- Quebec directory (1847-; 1894-1895), Québec, Boulanger et Marcotte.
- Québec la capitale (1997), Saint-Laurent, Éditions du Trécarré.
- Québec, l'album (1998), Québec, Hermé.
- Québec, la ville sous la ville (1987), Québec, Service de l'urbanisme, 141-p.
- RAFFESTIN, Claude (1981), «Québec comme métaphore», Cahiers de géographie du Québec, 25, 64 (avril), p. 61-69.
- RAINVILLE, Serge, La vie sociale à Québec de 1764 à 1815, mémoire, 1971, 91-p.
- Rapport de l'archiviste de la Province de Québec pour 1948-49 (1949), Antoine Roy (édit.), Québec, Imprimerie du roi, 496 p.
- RÉCHER, Jean-Félix (1959), Journal du siège de Québec en 1759, Québec, Société historique de Québec, 48 p.
- RICHARD, Pierre J. H. (1998), «Les changements climatiques: regard vers le passé pour mieux voir l'avenir», Interface, 19, 1 (janvier-février), p.-37-44.
- RICHARDSON, A. J. H., et al. (1984), Québec City: Architects, Artisans and Builders, Ottawa, Musées nationaux de l'homme, 589 p.
- ROBERGE, Danielle (1984), Amélioration de la santé des Québécois, 1931-1981: réflexions sur les orientations sanitaires, Québec, Ministère des Affaires sociales, 70 p.
- ROBITAILLE, André (1996), Habiter en Nouvelle-France, 1534-1648, Beauport, Publications MNH, 397 p.
- ROUSSEAU, François (1989-1994), La croix et le scalpel. Histoire des Augustines et de l'Hôtel-Dieu de Québec, Sillery, Éditions du Septentrion, 2 vol.
- ROUSSEAU, Jacques, Guy Béthune et Pierre Morisset (1977), Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749, Montréal, CLF, 674 p.

- ROWAN, J. J. (1876), *The Emigrant and Sportsman in Canada*:- Some Experiences of an Old Country Settler, with Sketches of Canadian Life, Sporting Adventures, and Observations on the Forests and Fauna, Londres, Stanford, 440 p.
- ROY, Irène (1993), *Le Théâtre Repère. Du ludique au poétique dans le théâtre de recherche*, Québec, Nuit Blanche, 95 p.
- ROY, Jacqueline (1989), «-Laudate pueri dominum. La maîtrise de Québec-», *Cap-aux-Diamants*, 5, p.-45-48.
- ROY, Jean-Marie (1952), «-Québec-: esquisse de géographie urbaine-», *Le géographe canadien*, 2, p. 83-98.
- ROY, Joseph-Edmond (1917), «-La construction des navires à Québec-», *Bulletin de la Société de géographie de Québec*, 11, 4, p. 187-201.
- ROY, Pierre-Georges (1923-1931), *Le vieux Québec*, Québec, 2 vol.
- ROY, Pierre-Georges (1924), *Ordonnances, commissions, etc. des gouverneurs et intendants de la Nouvelle-France, 1639-1706*, Beaucheville, *L'Éclaireur*, 2 vol.
- ROY, Pierre-Georges (1924), «-La côte de la Montagne, à Québec-», *Bulletins des recherches historiques*, vol. xxx, n° 3 (mars), p. 65-67.
- ROY, Pierre-Georges (1930), *La ville de Québec sous le Régime français*, Québec, Service des archives de la province de Québec, 2 vol.
- ROY, Pierre-Georges (1932), *Les rues de Québec*, Lévis, 220 p.
- RUDDELL, David-Thiery (1991), Québec, 1765-1832:- l'évolution d'une ville coloniale, Hull, Musée canadien des civilisations, 305 p.
- RUDDELL, David-Thiery, et Marc Lafrance (1985), «-Québec, 1785-1840:- problèmes de croissance d'une ville coloniale », *Social History/Histoire sociale*, 36, p.-315-333.
- RUDIN, Ronald (1986), *Histoire du Québec anglophone. 1759-1980*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 332 p.
- SAGARD, Gabriel (1990), *Le grand voyage du pays des Hurons*, texte établi par Réal Ouellette, Montréal, Bibliothèque du Québec, 383-p.
- SAINT-HILAIRE, Marc (1999), *Le rôle des migrations dans l'évolution démographique de Québec, 1861-1901*, Congrès de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, Trois-Rivières.
- SAINT-JULIEN, Pierre (1977-1978), *Cartes géologiques diverses de la région de Québec*, Sainte-Foy, Université Laval, Département de géologie, 13-p.
- SAINT-PIERRE, Diane (1994), *L'évolution municipale du Québec des régions. Un bilan historique*, Sainte-Foy, Union des municipalités régionales de comté et de municipalités locales du Québec, 198-p.
- SAINT-PIERRE, Serge, et al. (1993), *Les modes de vie des habitants et des commerçants de Place-Royale:- 1660-1760. Synthèse*, Québec, Ministère de la Culture, Les Publications du Québec, 205 p.
- SALONE, Émile (1970), *La colonisation de la Nouvelle-France. Étude sur les origines de la nation canadienne-française*, Paris, E. Guilmoto, 505 p.
- SANBORN, D.A. (1875), *Insurance Plans of the City of Quebec*, Canada, New York.
- SAUER, Carl (1941), «-The Settlement of the Humid East-», dans *Climate and Man. Yearbook of agriculture*, Washington, United States Department of Agriculture, p. 157-166.
- SAVARD, Mario, et Geneviève Duguay (1990), *La fonction commerciale de Place-Royale entre 1820-1860. Annexe I*, Québec, Les publications du Québec, 363-p.
- SAVARD, Pierre (1993), «-Le Petit Séminaire dans les années 1950. Souvenirs d'un externe-», *Cap-aux-Diamants*, hors-série, p. 34-36.
- SÉGUIN, Normand (dir.) (1998), *L'institution médicale*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval (Atlas historique du Québec), 191 p.
- SERVICE PROVINCIAL D'HYGIÈNE (depuis 1923), *Rapport annuel*, Québec.
- SILVY, P. (1918-1919), «-Le Vieux Québec-», *Bulletin de la Société de géographie de Québec*, 13, 4, p. 232-235.-
- SMITH, John (1826), *The Quebec Directory, or, Stranger's Guide in the City for 1826 [...]*, Québec, T.-Cary.
- TESSIER, Jean-Guy (1986-1987), «-Le Vieux-Québec: une responsabilité collective-», *Cap-aux-Diamants*, 2, p. 67-68.
- TESSIER, Yves (1984), *Guide historique de Québec*, Québec, Société historique de Québec, 210 p.
- TESSIER, Yves (1986-1987), «-Genèse de notre sport national-», *Cap-aux-Diamants*, 2, p. 3-14.
- TESSIER, Yves (dir.) (1996), *L'hôtel de ville de Québec*, Québec, Société historique de Québec (Cahiers d'histoire, n° 36).
- THÉRIEN, Gilles (dir.) (1988), *Les figures de l'Indien*, Montréal, Université du Québec à Montréal, Cahiers du département d'études littéraires, 398-p.
- THIVIERGE, Nicole (1982), *Histoire de l'enseignement ménager-familial au Québec, 1882-1970*, Québec, Institut de recherche sur la culture, 475 p.
- THOMSON, Dale C. (1984), *Jean Lesage et la Révolution tranquille*, Saint-Laurent, Éditions Du Trécarré, 615 p.
- THORNTON, John (1850), *Diary of a Tour through the Northern States of the Union and Canada*, Londres, Simpkin, Marshall.
- TOUSIGNANT, Pierre (1980), «-L'incorporation de la province de Québec dans l'Empire britannique, 1763-1791. 1^{re} partie:- De la Proclamation royale à l'Acte de Québec-», dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. IV, 1771 à 1800, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. XXXIV-LIII.
- TOWNER, John (1996), *An Historical Geography of Recreation and Tourism in the Western World 1540-1940*, Toronto, Wiley, 312-p.
- TREMBLAY, Arthur, avec la coll. de Robert Blais et Marc Simard (1994), *Le ministère de l'Éducation et le Conseil supérieur de l'éducation. Antécédents et création. 1867-1964*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 392 p.
- TREMBLAY, Micheline (1993), *Étude de la population de Place-Royale 1660-1760*, Québec, Ministère de la Culture, 216 p.
- Trident:- 20 ans (1991), Québec, Bibliothèque nationale du Québec, 48-p.
- TRIGGER, Bruce (1991), *Les enfants d'Aataentsic: l'histoire du peuple huron*, Montréal, Libre Expression, 972-p.
- TROLLOPE, Anthony (1862), *North America*, New York, Harper and Brothers, 623 p.
- TROTIER, Louis (1968), «-Genèse du réseau urbain du Québec-», *Recherches sociographiques*, IX, 1-2, p. 23-32.
- TRUDEL, Marcel (1961), *Atlas historique du Canada français*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 93 p.
- TRUDEL, Marcel (1968), *Champlain*, Montréal, Fides, 95 p.
- TRUDEL, Marcel (1968), *Initiation à la Nouvelle-France:- histoire et institutions*, Montréal, Holt, Rinehart et Winston., 323 p.

- TRUDEL, Marcel (1978), «La carte de Champlain en 1632: ses sources et son originalité-», Québec, Cartothèque de l'Université Laval, 28-p. (extrait de *Cartologica*, 51, numéro spécial).
- TRUDEL, Marcel (1979), *Histoire de la Nouvelle-France*, Vol. III-: La seigneurie des Cents-Associés 1627-1663, tome 1-: Les événements, Montréal, Fides, 489 p.
- TRUDEL, Marcel (1995), *La population du Canada en 1666: recensement reconstitué*, Sillery, Les Éditions du Septentrion, 379 p.
- TUDOR, Henry (1834), *Narrative of a Tour in North America-: Comprising Mexico, the Mines of Real del Monte, the United States, and the British Colonies with an Excursion to the Island of Cuba*, Londres, Duncan.
- TURCOTTE, Paul-André (1988), *L'enseignement secondaire public des frères éducateurs, 1920-1970: utopie et modernité*, Montréal, Éditions Bellarmin, 220 p.
- TURGEON, Laurier (1992), «Français et Amérindiens dans le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent au xvi^e siècle-: histoire et archéologie-», dans Michel Fortin (dir.), *L'archéologie et la rencontre de deux mondes-: présence européenne sur des sites amérindiens*, Québec, Musée de la civilisation, p. 65-101.
- URBAIN, Jean-Didier (1994), *Sur la plage-: mœurs et coutumes balnéaires (xix^e-xx^e siècles)*, Paris, Payot, 374-p.
- VANDRY & JOBIN et De Leuw, Cather & Assoc. (1967-1968), *Plan de circulation et de transport-: région métropolitaine de Québec*, Québec, 3 vol.
- VIGOD, Bernard (1996), *Taschereau*, Sillery, Septentrion, 393 p.
- VILLE DE QUÉBEC (1986), *Regards sur l'architecture du Vieux Québec*, Québec, 124 p.
- VILLE DE QUÉBEC (1987), *Les quartiers de Québec. Limoilou, à l'heure de la planification urbaine*, Québec, Service de l'urbanisme en coll. avec le Service des communications.
- VILLE DE QUÉBEC (1987), *Les quartiers de Québec. Saint-Roch, un quartier en constante mutation*, Service de l'urbanisme en coll. avec le Service des communications.
- VILLE DE QUÉBEC (1987), *Les quartiers de Québec. Saint-Sauveur, à l'image du début du siècle*, Service de l'urbanisme en coll. avec le Service des communications.
- VILLE DE QUÉBEC (1988), *Les quartiers de Québec. Lebourgneuf, un cadre champêtre*, Québec, Service de l'urbanisme en coll. avec le Service des communications.
- VILLE DE QUÉBEC (1988), *Les quartiers de Québec. Montcalm-Saint-Sacrement, nature et architecture-: complices dans la ville*, Québec, Service de l'urbanisme en coll. avec le Service des communications.
- VILLE DE QUÉBEC (1988), *Les quartiers de Québec. Neufchâtel, Duberger, Les Saules, de seigneurie en banlieue*, Québec, Service de l'urbanisme en coll. avec le Service des communications.
- VILLE DE QUÉBEC (1988), *Les quartiers de Québec. Saint-Jean-Baptiste, entre faubourg et centre-ville*, Québec, Service de l'urbanisme en coll. avec le Service des communications.
- VILLE DE QUÉBEC (1988), *Une ville sur mesure-: plan directeur d'aménagement et de développement de la ville de Québec*.
- VILLE DE QUÉBEC (1989), *Les quartiers de Québec. Vieux-Québec, Cap-Blanc, place forte et port de mer*, Québec, Service de l'urbanisme en coll. avec le Service des communications.
- VILLE DE QUÉBEC (1997), *Banque de données du patrimoine*, GRHQ Inc, Centre de développement économique et urbain, Design et Patrimoine.
- VILLE DE QUÉBEC (1997), *Rapport annuel*, Service de police,
- VILLE DE QUÉBEC (1997), *Rapport annuel*, Service de protection contre l'incendie.
- VILLE DE QUÉBEC (1997), *Rapport annuel et états financiers 1997*, SOMHADEC.
- VILLENEUVE, Paul Y. (1981), «La ville de Québec comme lieu de continuité-», *Cahiers de géographie du Québec*, 25, 64, p. 49-60
- VOISINE, Nive (dir.) (1984-1991), *Histoire du catholicisme québécois*, vol.2-: *Les xviii^e et xix^e siècles*, t.1-: 438 p. et t. 2-: 507 p.-; vol.3-: *Le xx^e siècle*, t.1 et 2, 357 et 425 p.
- WALLOT, Jean-Pierre (1973), *Documents sur le British North America, 1759-1775*, Montréal, Département d'histoire, Université de Montréal, 95-p.
- WHITNEY, Gordon Graham (1994), *From Coastal Wilderness to Fruited Plain-: a History of Environmental Change in Temperate North America 1500 to the Present*, Cambridge, Cambridge University Press, 451 p.
- WORTERS, Garrance (1986-1990), *American Biographical Archive*, New York, K.G. Saur.
- Zéphirin Paquet. *Sa famille, sa vie, son œuvre* (1927), Québec, Frères des écoles chrétiennes, 374 p.